


L'École
de Lausanne
de
Léon Walras
à
Pasquale
Boninsegni

Giovanni Busino et Pascal Bridel

L'ÉCOLE DE LAUSANNE
DE LÉON WALRAS
À PASQUALE BONINSEGNI

ÉTUDES ET DOCUMENTS

pour servir à l'histoire de
l'Université de Lausanne

XXIII

L'ÉCOLE DE LAUSANNE
DE LÉON WALRAS
À PASQUALE BONINSEgni

PAR

GIOVANNI BUSINO ET PASCAL BRIDEL



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
1987

EN GUISE DE PRÉLUDE

par Giovanni Busino

Dans l'histoire des sciences sociales, Lausanne occupe une place de choix. Son «Ecole», l'«Ecole de Lausanne», figure en bon rang dans tous les manuels; ses doctrines continuent à susciter discussions et polémiques, mais aussi des développements théoriques notables. Connue comme l'Ecole qui a introduit la méthode mathématique dans les sciences sociales, son mérite principal est et demeure attaché à une autre caractéristique: rechercher dans les phénomènes sociaux des relations d'échange et de mutuelle dépendance entre des faits par ailleurs isolés, et les étudier toujours d'un point de vue totalisant, dans un état d'équilibre.

Les conséquences d'une telle option méthodologique ont été d'une grande richesse. Mais comment, dans une petite université, une telle révolution a-t-elle été possible?

On peut trouver la réponse à cette question dans l'histoire du pays de Vaud et dans celle du passage de l'Académie à l'Université de Lausanne. Ces histoires sont traversées par le fil rouge d'une certitude fortement répandue dans les élites vaudoises: l'éducation est l'idée et la loi de l'avenir. Telle était la conviction de tous les patriotes vaudois qui voulaient donner au nouveau canton toutes les chances d'une vie ordonnée et prospère. En conséquence, tous les savoirs nécessaires à l'organisation du nouvel ordre social sont fort appréciés et cultivés. Des sciences sociales, dont l'économie politique apparaît comme la sentinelle avancée, on attend les remèdes pour résoudre la «question sociale», des idées pour maîtriser les «réformes», des enseignements pour mieux agencer les institutions et consolider l'autorité. Au Grand Conseil vaudois, maintes voix soulignent l'importance des connaissances scientifiques, ces nouveaux savoirs pour le gouvernement de la société; avec assurance, elles disent combien l'économie politique est indispensable aux hommes que l'Académie prépare en vue des jours où ils seront chargés de guider la vie de la République.

Malgré ces ouvertures et ces attentes, l'Académie de Lausanne n'arrive pas à mobiliser les énergies spirituelles et matérielles pour créer un véritable enseignement universitaire de sciences sociales, et cela jusque vers 1820 environ. Genève se précipite ébahie aux leçons de Peregrino Rossi, Liège crée

une chaire d'économie, partout dans le monde la nouvelle discipline connaît une promotion considérable, mais à Lausanne on se borne à lire les écrits des saint-simoniens, à suivre les travaux de Jean-Baptiste Say.

Ce Français, après avoir systématisé en la modifiant la pensée de Turgot et de Smith, entre 1815 et 1832, élabore le fameux plan français en trois parties de la discipline (production des richesses, distribution, consommation) et en fixe les thèmes principaux, tels le concept de valeur fondée sur l'utilité, de valeur créée par l'industrie, d'entreprise comme moyen pour combiner ensemble les ressources naturelles des hommes et des capitaux. Dans ce processus, l'entrepreneur joue un rôle fondamental, alors que la propriété reste le moteur de tout progrès économique. L'explication du prix des facteurs de production par l'offre et la demande, la loi des débouchés, l'apologie de la libre concurrence et du libre échange séduisaient passablement la nouvelle classe dirigeante vaudoise, préoccupée par le fait — selon la formule de Juste Olivier — que « la richesse ne vient que trop souvent chercher ici... la tranquillité et la retraite », et convaincue que les sciences morales et politiques pourraient avoir à Lausanne « un champ tout trouvé d'activité qui lui soit propre et en harmonie avec le caractère national... ». Enfin, une solution est trouvée : un cours d'économie politique est confié au Français Charles Comte (1782-1837), élève et gendre de J.-B. Say, fondateur et rédacteur avec Charles Dunoyer des journaux libéraux « Le censeur » et « Le censeur européen », défenseurs et propagateurs acharnés des doctrines d'Henri de Saint-Simon sur l'industrialisme et la production universelle.

Comte, attaqué en justice pour sa propagande libérale, condamné à plusieurs reprises pour des délits de presse, se réfugie à Lausanne afin de se soustraire à l'exécution d'un jugement le condamnant à trois mois de prison ferme et à 600 francs d'amende. Là, dans le chef-lieu vaudois, ses amis lui procurent un enseignement à l'Académie, où, dès 1821, il donne des leçons de droit naturel, de droit public et d'économie politique. Le gouvernement de Louis XVIII, alerté par ses agents, prive alors Comte de la nationalité française et, en 1823, obtient des autorités suisses l'expulsion de l'écrivain libéral vers Londres. Bien que son séjour à Lausanne n'ait duré que trois ans environ, Comte, grâce à ses leçons très brillantes, fit une propagande importante en faveur de l'enseignement de l'économie politique. Il célèbre dans ses cours les libertés individuelles et collectives, la société industrielle, les institutions représentatives, les garanties pour protéger la propriété privée ainsi que la liberté des personnes et des consciences. Il exalte les producteurs, le progrès, l'industrie, recommande la formation de sociétés d'assurance et d'épargne. Les messages industrialistes, pétris et repétris par une philosophie du progrès et de l'harmonie sociale, avaient trouvé des auditeurs attentifs. Les Vaudois n'oublieront plus ses formules : « La carrière

ouverte au talent», «l'abstention gouvernementale», la politique en tant que moyen «d'établir clairement, de combiner le plus sagement possible les travaux à faire par la société pour améliorer physiquement et moralement l'existence de tous ses membres».

L'enquête sur le paupérisme dans le canton de Vaud, ordonnée par le Conseil d'Etat en 1835, se situe dans la droite ligne des idées propagées par Comte et par d'autres. La situation est grave: les pauvres sont nombreux et le retard industriel, considérable. Comment éviter de nouvelles dépenses publiques et réaliser les préceptes de la charité chrétienne? Dans l'indécision, il faut rester prudents. La liberté du travail, dit un rapport gouvernemental de 1841, «rend la condition de la classe laborieuse plus précaire; la détresse de l'individu devient même quelquefois telle, qu'une philanthropie plus sympathique qu'éclairée a pu calomnier un état de chose qui, dans l'ensemble, est pourtant un immense progrès».

L'éducation fera le miracle. L'économie, diffusée parmi les futures ménagères, «contribue à la prospérité de tous; son influence se répand sur le riche et sur le pauvre, sur les maîtres et les serviteurs». Le *Cours d'économie domestique* de Cornélie Chavannes, paru pour la première fois en 1840, arrivé en 1868 à sa 5ème édition, traduit en allemand à Leipzig dès 1843, apprendra à des générations de Vaudoises que «toute administration, pour être bonne, doit reposer sur des bases solides et morales», «celles de la Bible», que la vie économique est essentiellement ordre, exactitude, propriété, activité, prévoyance, vigilance, qu'«il ne faut rien laisser perdre de ce qui peut servir, et comme la moindre chose a son utilité, ce soin doit s'étendre à tout».

En 1838, une charge de cours d'économie politique est confiée à Antoine-Elisée Cherbuliez (1797-1869), disciple de Prévost, traducteur de Malthus et de Smith, depuis 1835 titulaire de la chaire d'économie politique à l'Académie de Genève. Collaborateur très actif de la «Bibliothèque universelle», Cherbuliez enseigne à Lausanne de 1838 à 1840, puis de 1852 à 1855, année de sa nomination à la chaire d'économie politique de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Les leçons lausannoises de Cherbuliez sont des critiques âpres et parfois virulentes des révolutions dont «l'effet le plus certain et le plus immédiat» est «de détruire... un des éléments du bonheur social, la sécurité» et de faire «lâcher la proie... pour courir après une ombre». Ces leçons fournissent à l'auteur la matière du livre, paru en juin 1840, intitulé *Riche ou pauvre*. La haine pour la démocratie, le scepticisme absolu à l'endroit des interventions de l'Etat dans les affaires économiques, la glorification de l'ordre établi, le mépris des régimes représentatifs sources de tous les maux, causes de l'anarchie universelle, sont les thèmes majeurs de ce gros livre. Ses auditeurs et lecteurs vaudois semblent en être ravis. Cherbuliez

est enchanté de leur accueil. Dans une lettre du 31 octobre 1852, il avoue : « Le trait qui caractérise cette démocratie paisible et modérée du canton de Vaud, c'est que les chaires académiques sont en grande partie occupées par des conservateurs prononcés, et que moi-même je viens d'être appelé par le Conseil d'Etat à donner un cours d'économie politique à la faculté de droit. »

En 1852, Cherbuliez fait une série de leçons, très fréquentées, sur les causes de la misère du peuple et sur les conséquences sociales du paupérisme. Louis Vulliemin, assistant et auditeur fidèle de ces leçons, raconte qu'elles sont à l'origine de la première société vaudoise de patronage, dont le but principal était de rapprocher les travailleurs des riches. En constatant l'influence de ses idées dans le canton de Vaud et l'indifférence de ses concitoyens genevois, Cherbuliez dira le 11 mars 1855, à la veille de son départ pour Zurich : « Les Vaudois, d'ailleurs, me plaisent justement par leurs défauts, parce qu'ils sont flâneurs, rêveurs, mous, apathiques. Rien de plus facile que de vivre en paix avec ces gens-là ! Pour avoir des querelles, il faudrait les chercher, et je n'en cherche pas... »

Le Conseil d'Etat vaudois se souviendra de « ce Genevois si vaudois » en 1860 en lui confiant la présidence du jury du concours international de l'impôt.

Vers la fin de l'année 1840, Cherbuliez ayant quitté une première fois Lausanne, James Fazy propose ses services d'enseignant d'économie. L'offre du radical genevois est refusée. La charge de cet enseignement est confiée à Luigi Amedeo Melegari (1807-1881), un patriote italien arrivé à Lausanne en 1835 sous le nom d'emprunt de Thomas Emery, de Malte. Ami de Charles Monnard, de Juste Olivier, de Charles et d'Edouard Secrétan, Emery/Melegari commence son cours en décembre 1840. Ses premières leçons sont un succès. Caroline Olivier confie à Sainte-Beuve : « ... C'est un cours plein de mérite, d'idées et de sciences », tandis que le sévère Alexandre Vinet déclare : « Ce cours fait une vive sensation ». Henri Lutteroth publie dans « Le Semeur », le texte intégral de la première leçon, et plus tard Charles Secrétan donnera un résumé attentif de tout le cours.

En 1841, Emery/Melegari est chargé d'enseigner également la statistique et la philosophie sociale. Soutenu par Charles Monnard et Alexandre Vinet, il révèle au Conseil d'Etat que son vrai nom est Melegari et sollicite l'octroi d'un permis de séjour en bonne forme. L'année suivante, il obtient la naturalisation vaudoise. Très attaché aux principes modérés du monde académique vaudois, il se trouve happé par le cyclone du coup d'état académique de février 1845. Le 28 novembre 1846, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi de réorganisation de l'Académie, il est lui aussi destitué de son professorat. Sans moyens matériels, après une halte infructueuse à Paris, Melegari retourne à Turin en 1848, où on lui confie la chaire de droit international. Sénateur du Royaume d'Italie en 1862, en 1867 ministre

d'Italie à Berne, il deviendra ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Agostino Depretis, du 25 mars 1876 au 26 décembre 1877. En 1875, l'Académie de Lausanne l'éleva à la dignité de professeur honoraire de sa Faculté de droit. Son enseignement est dominé par un souci majeur : améliorer la situation des classes laborieuses, moraliser les rapports économiques, éviter que les injustices sociales ne favorisent le développement du socialisme. Science de la richesse publique, l'économie doit apporter des remèdes aux anciennes souffrances et ainsi rétablir l'harmonie sociale dans la société, dans la perspective qu'un jour « l'ordre remplacera l'anarchie », les « rapports de sympathie et d'utilité s'établiront entre les individus et les masses, et en tempéreront l'antagonisme. L'équilibre enfin entre la liberté et l'égalité sera trouvé, le problème de notre organisation sociale résolu, et par là le lieu qui unit l'histoire à l'avenir, les souvenirs aux espérances, les regrets aux désirs, découvert ».

De 1856 à 1870, il n'y a pas de cours d'économie à l'Académie, mais à Lausanne on parle beaucoup de la nouvelle science. En 1860, les autorités cantonales organisent un congrès international pour étudier les questions d'impôts. Un très jeune savant français, Léon Walras (1834-1910), y présente un mémoire : *De l'impôt dans le canton de Vaud* (Lausanne, Vincent, 1861, et, « précédé de souvenirs du Congrès de Lausanne », Paris, Guillaumin, 1861). En 1860, Walras s'était exprimé nettement sur *L'économie politique et la justice* (Paris, Guillaumin). Dans ce mémoire, il formule explicitement la théorie de l'attribution de la terre et de la rente foncière à l'Etat. Une « quatrième récompense » est attribuée à Walras sur un rapport de Cherbuliez, « qui avait été partisan de la nationalisation du sol vingt ans auparavant, mais qui avait jugé à propos de se retourner contre elle depuis lors ». Cependant les connaissances faites au fil des séances du congrès, les contacts noués, les interventions au cours des débats se révéleront fort utiles. Walras écrira dans son autobiographie que grâce à ce congrès il sera à Lausanne « apprécié favorablement par le public, par la presse et par les autorités vaudoises ». Le Conseil de l'Instruction publique ira jusqu'à le proposer au Conseil d'Etat comme professeur d'économie à l'Académie. La requête n'eut toutefois aucune suite.

Louis Ruchonnet, qui avait été très impressionné par l'homme et le savant en 1860, et qui était à présent chargé de mettre en route la loi de 1869 sur la réorganisation de l'Académie, s'adressa à Walras en le priant instamment de se porter candidat à la chaire d'économie politique nouvellement créée. Nonobstant l'opposition des milieux universitaires et les réticences des politiciens conservateurs, Ruchonnet obtient la nomination de Walras. Celui-ci enseignera de 1870 à 1892 l'économie politique avec « cette liberté entière dont la science a le privilège ». A Lausanne, il élabore les principes fondamentaux de ses théories économiques et rédige tous ses

travaux, les *Eléments d'économie politique pure*, la *Théorie mathématique de la richesse sociale*, la *Théorie de la monnaie*, les *Etudes d'économie sociale* et l'*Economie politique appliquée*. Au cœur de tous ces travaux demeure la théorie de l'équilibre économique général. Cette théorie, désormais classique dans les études économiques, est exprimée par les équations dites de Walras. Le point de départ de cette gigantesque construction intellectuelle est constitué par la notion de richesse, dotée de deux qualités : l'utilité et la limitation. La richesse, limitée et utile, devient – dès lors – objet d'appropriation, d'échange, d'activités productives. L'économie devient ainsi la théorie de la détermination des prix, des quantités produites et échangées. Elle est donc la théorie de la richesse sociale. Puisque les prix se forment comme résultats d'un ensemble d'actions et réactions de tous les sujets considérés (chaque sujet considéré en soi devant accepter le prix du marché comme une donnée non modifiable), la théorie de l'équilibre général devient alors un schéma analytique essentiel.

Et c'est bien cette théorie, reformulée, complétée, généralisée par le successeur de Walras à Lausanne, qui constitue le noyau dur de ce qu'on appelle l'École de Lausanne. Tous les tenants de cette École sont convaincus de la nécessité absolue de formaliser le langage économique, mais surtout ils conçoivent le monde économique, la société, comme un système dont toutes les parties demeurent reliées les unes aux autres, en rapport de dépendance mutuelle. Dès lors, l'équilibre n'est qu'une suite de stratégies, chacune d'elles n'étant orientée que par les résultats des autres, et ceci jusqu'au moment de l'obtention d'une coordination non intentionnelle.

La «révolution walrasienne» a été célébrée en 1909 par des savants du monde entier au cours d'un jubilé organisé par l'Université. Elle continue à faire l'objet d'études nombreuses et sa vitalité pour la science économique est loin d'être épuisée. L'engagement de Walras pour le socialisme municipal, pour le mouvement coopératif, pour le pacifisme et la justice sociale donne à ce savant une place à part dans la philosophie sociale des mouvements alternatifs.

En 1892, Walras doit abandonner l'enseignement pour des raisons de santé. Le marquis italien Vilfredo Pareto (1848-1923), fervent adepte de l'économie mathématique, lui succède en 1893. Politiquement, il se situe à l'opposé de Walras : anarchiste individualiste, pessimiste, sans illusions sur la «comédie sociale». Pendant trois années universitaires, il donne un *Cours d'économie pure*, puis un *Cours d'économie politique appliquée* et formule la théorie de la distribution de la richesse bien connue sous le nom de «loi de Pareto». Malgré le fait qu'il continuera à étudier l'économie et à publier des *Écrits d'économie politique pure* ainsi qu'un *Manuel d'économie politique*, Pareto commence à douter de la science économique. C'est pourquoi il voudrait la compléter, l'asseoir sur une sociologie générale. Il obtient

d'enseigner les sciences sociales et commence alors à publier des études sociologiques: *Les systèmes socialistes*, *Le mythe vertuiste et la littérature immorale*, le *Traité de sociologie générale*. La réalité sociale, pour lui, ne peut pas se réduire à la production, à l'échange, car en elle il y a une part importante d'irrationalité, de vécu, de subjectif. Pareto est de plus en plus convaincu que l'homme rationnel postulé par l'économie n'a jamais existé, que l'économie ne peut guère fournir des directions à l'action ni conseiller correctement les «princes» qui nous gouvernent. Tout au plus peut-elle indiquer des tendances, mais de la manière la plus approximative. Dès lors, il met au point une théorie des idéologies et des discours argumentatifs. Sa doctrine du choix, connue sous l'étiquette de «optimum de Pareto», est à l'origine de l'économie du bien-être et des choix collectifs. Ses notions de système social ont été reprises par la sociologie, ainsi que celles d'équilibre, d'interaction, de communication. Bref, comme Walras, il continue à être actuel dans le débat scientifique contemporain.

Au fur et à mesure que les intérêts de Pareto se portaient vers la sociologie, une partie des cours d'économie politique devaient être confiés à d'autres savants. Vittorio Racca (1876-1957) est chargé d'enseigner la théorie économique, la législation sociale et la science des finances, et cela dès 1900. A la même époque, André Schnetzler assurera les enseignements de démographie et de statistique sociale.

Racca, qui finira sa carrière aux Etats-Unis, développera à l'Université les recherches sociales sur le travail, les travailleurs, sur les politiques sociales, alors que Schnetzler, auteur d'une célèbre enquête sur les conditions du logement à Lausanne, va prendre une part active aux recherches visant à éclairer les autorités lors de décisions politiques importantes.

En 1903-05, à Racca et à Schnetzler succède Pasquale Boninsegni (1869-1939), économiste mathématicien, lequel se proposait de traduire les théories des économistes dans les «formules de l'économie mathématique». Pendant près de trente-cinq ans, Boninsegni se consacre aux questions de formalisation des théories économiques et à la diffusion des doctrines de l'Ecole de Lausanne au moyen de manuels.

Cette Ecole, après la première guerre mondiale notamment, connaîtra un succès considérable, surtout aux Etats-Unis et en Italie. Joseph A. Schumpeter et James Harvey Rogers ont écrit sur Walras et Pareto avec finesse et justesse.

A Lausanne, à part Boninsegni et, pendant une courte saison, Stanislas G. Scalfati, Pierre Boven, procureur général du canton de Vaud, continua dans le sillon parétien: ses études sur *L'économie mathématique*, *Le prix normal*, sur *La sociologie générale*, faites en marge de l'Université, ont maintenu très vivante une tradition intellectuelle. A la mort de Boninsegni, Firmin Oulès (1904), puis François Schaller (1920) ont poursuivi l'ensei-

nement de l'économie politique, alors que les développements des autres sciences sociales continuaient à se faire de façon très intensive.

Des professeurs-artisans, travaillant dans une petite université, ont ainsi créé un mouvement d'idées dont on étudie aujourd'hui encore les implications partout dans le monde savant. Il est vrai qu'à Lausanne, désormais, l'économie s'est détachée des sciences sociales et vit une vie autonome. Mais ceci est une autre histoire...

POUR UNE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- G. Busino, *La Faculté des SSP: 80 ans déjà!* in «Uni-Lausanne», no 37, juin 1983, pp. 21-36.
- J.-C. Lambelet, *L'École des HEC à 75 ans*, in «Uni-Lausanne», no 49, décembre 1986, pp. 44-45 (dans le «Dossier HEC» pp. 1-53).
- Joseph A. Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique*, Paris, Gallimard, 1983.
- Madeleine Ventre-Denis, *Sciences sociales et Université au XIXe siècle. Une tentative d'enseignement de l'économie politique à Paris sous la Restauration*, in «Revue historique», octobre-décembre 1976.
- Lucette Le Van-Lemesle, *La production de l'économie politique en France au XIXe siècle jusqu'à son introduction dans les Facultés (1815-1881)*, in «Revue d'histoire moderne et contemporaine», avril-juin 1980.
- Giovanni Ferretti, *Melegari à l'Académie de Lausanne, suivi de documents sur son enseignement*, Lausanne, Payot, 1949.
- William E. Rappard, *Economistes genevois du XIXe siècle*, Genève, Droz, 1966.
- Hervé Dumez, *L'économiste, la science et le pouvoir: le cas Walras*, Paris, PUF, 1985.
- Julien Freud, *Pareto: la théorie de l'équilibre*, Paris, Seghers, 1974.
- Giovanni Busino, *L'Italia di Pareto. Economia e società in un carteggio del 1873-1923*, Milano, Banca Commerciale Italiana, 2 volumes, en cours d'impression.
- L'École de Lausanne, Textes choisis de L. Walras et V. Pareto* présentés et commentés par Firmin Oulès, Paris, Dalloz, 1950.

LÉON WALRAS:
THÉORIE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUES¹

par Pascal Bridel

¹ Texte remanié d'une conférence donnée le 6 février 1987 dans le cadre du Cours général public de l'Université de Lausanne, à l'occasion du 450ème anniversaire de la fondation de cette université.

I

Dans son *History of Economic Analysis*, Joseph Schumpeter affirme que Léon Walras, premier occupant dès 1870 de la chaire d'économie politique de l'Université de Lausanne, est « le plus grand de tous les économistes » (1954, p. 827). Il ajoute même, au terme de l'examen de sa contribution théorique, que le système d'équilibre général walrasien « n'est rien d'autre qu'un vaste programme de recherche..., qui, en raison de sa qualité intellectuelle, est encore la base de pratiquement tous les meilleurs travaux de notre époque » (p. 1026).

Beaucoup plus récemment, parmi d'autres historiens modernes de la théorie économique, Mark Blaug n'hésite pas à affirmer, en tête d'un chapitre consacré à la contribution théorique de Walras que, « lorsque l'on se plaint du formalisme [mathématique] de Walras, on devrait également se rappeler qu'aujourd'hui presque toute la théorie économique est walrasienne » (1968, p. 587).

Finalement, et parmi tant d'auteurs qui aujourd'hui considèrent toujours Walras comme le fondateur de leur programme de recherche, il convient de citer encore trois des plus illustres noms de la théorie économique contemporaine: Gérard Debreu, Kenneth Arrow et Frank Hahn². Dans l'introduction à sa célèbre *Théorie de la valeur*, fondement de la reformulation contemporaine de la théorie des prix à l'aide des raisonnements topologiques et des propriétés de convexité, Debreu explique clairement que sa monographie est le résultat de « son intérêt pour la théorie de l'école de Lausanne » (1966, p. ix). De même, Arrow et Hahn rappellent dans le chapitre introductif de leur *General Competitive Analysis* que la première prise de conscience du concept d'équilibre général auquel est consacré leur ouvrage « peut sans aucun doute être attribuée à Walras » (1971, p. 3).

Le cas de Walras est unique dans l'histoire de l'Université de Lausanne. Il n'existe en effet aucune autre discipline enseignée dans cette université, dans les sciences humaines comme dans les sciences exactes, dont l'élite

² Les deux premiers sont lauréats du Prix Nobel de science économique; Debreu est également docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne.

internationale d'aujourd'hui réclame toujours l'héritage d'un maître disparu depuis près de quatre-vingts ans. Cette remarquable universalité et l'étonnante actualité du programme de recherche walrasien ne sont certes pas le résultat d'une prédisposition particulière au passéisme de la part des économistes. Elle reflète au contraire l'extraordinaire fertilité de l'intuition méthodologique et théorique initiale d'un homme qui, devant l'incompréhension à laquelle il se heurtait en France, dut à l'amitié de Louis Ruchonnet, alors chef du département de l'Instruction publique du Canton de Vaud, d'obtenir la chaire d'économie politique de l'Université de Lausanne.

Ainsi, grâce à Walras, et à son brillant successeur Pareto, Lausanne et son université jouissent d'une place de choix dans la mémoire collective des économistes. Dans la courte histoire de la théorie économique, Lausanne peut ainsi se flatter de faire partie, avec Cambridge, Manchester, Vienne et Chicago, du club sélect des écoles de pensée liées à un lieu géographique particulier.

Il n'est cependant pas question de discuter ici cette glorieuse période de l'enseignement de la théorie économique à Lausanne ni d'offrir une présentation technique des derniers développements de certains théorèmes d'existence ou de stabilité d'un équilibre général (walrasien ou non!). Un essai de ce type semble en effet mieux se prêter à un type de peinture à grands coups de pinceaux plutôt qu'à l'examen détaillé de la forme plus ou moins harmonieuse de l'un des points particuliers de la théorie de l'équilibre général walrasien. Une telle approche est naturellement plus impressionniste que pointilliste; elle devrait cependant contribuer quelque peu à faire sortir la profession d'économiste d'un environnement que le grand public juge souvent par trop ésotérique.

Au terme de cette introduction, la deuxième partie de cet essai propose un bref rappel des idées et des concepts fondamentaux de la contribution walrasienne à la théorie économique. La troisième partie est consacrée à un examen des rapports entre cet instrument analytique et le monde réel tels qu'ils ressortent des écrits de Walras. La quatrième partie s'efforce finalement de faire le point sur cette problématique chez Walras mais aussi d'offrir quelques réflexions plus générales sur les rapports difficiles entre théorie et politique économiques, singulièrement pour les économistes d'aujourd'hui.

II

L'une des étapes les plus importantes dans la formation de tout économiste est la découverte du rôle central du système de prix comme mécanisme coordinateur d'une infinité de décisions, souvent contradictoires, prises indépendamment par une multitude de consommateurs et de producteurs.

Il est en effet très surprenant, et intellectuellement très excitant, de découvrir qu'une société composée d'individus égoïstes et presque exclusivement à la poursuite de leurs intérêts propres et sans autres contraintes externes qu'un code pénal et une certaine forme de garantie de la propriété privée, soit capable d'organiser d'une manière rationnelle et cohérente l'utilisation de ses ressources économiques. Marx, par exemple, qualifiait une telle société d'anarchique: et anarchique elle l'est. Et pourtant, depuis Adam Smith et *La Richesse des Nations*, les économistes se sont efforcés de démontrer qu'une telle anarchie était en fait cohérente et productive d'un certain ordre, voire de résultats hautement désirables. En 1776, Smith suggéra le premier que, dans une économie décentralisée, le marché jouait précisément ce rôle coordinateur, comme une *main invisible*. Cette main était invisible car, en fait, il n'y en avait aucune, privée ou publique, responsable du pilotage du bateau. Smith exprimait simplement d'une manière imagée l'une des relations d'équilibre les plus fondamentales de la théorie économique: l'idée de l'égalisation des taux de rendements par le biais de la tendance que manifestent les facteurs de production à se déplacer de secteurs à faibles rendements vers des secteurs à rendements plus élevés.

Quelle que soit l'origine de ce concept, l'idée que les résultats du fonctionnement d'un système complexe peuvent être très différents, voire en parfaite contradiction avec les intentions des agents qui le composent, est sans aucun doute l'une des plus importantes contributions de la théorie économique à la compréhension des phénomènes sociaux. Et dans cette perspective, le rôle de Walras est central.

Comme la plupart des économistes du 19^{ème} siècle, Walras considère que la compréhension des phénomènes économiques s'organise autour d'un noyau de théories abstraites et déductives semblables aux lois de la gravité universelle. Autour de cette théorie centrale « de la détermination des prix sous un régime hypothétique de libre concurrence absolue » (1900, p. XI), son économie politique pure, Walras greffe deux autres composantes annexes: l'économie politique appliquée et l'économie sociale. Celles-ci s'efforcent d'appliquer les théorèmes de l'économie politique pure aux structures du monde réel. La première s'occupe des relations entre agents en tant que producteurs lorsque ceux-ci n'évoluent pas dans un environnement de concurrence parfaite; la seconde tente la même démarche au niveau des théories de la distribution, de la justice et de la propriété.

Walras accorde néanmoins clairement la priorité à ses *Eléments d'économie politique pure* qu'il a toujours considérés, à juste titre, comme l'essence de sa contribution à la théorie économique. Il considère cette hypothèse de concurrence parfaite comme une première étape, abstraite mais indispensable, à la compréhension du fonctionnement d'une économie réelle; comme une approximation semblable à l'hypothèse de l'absence de

frottement utilisée en mécanique. Justifiant cette procédure, cette hypothèse de méthode, qui remonte au moins à Cantillon, Turgot et Smith, Walras demandait sarcastiquement à ses critiques si un astronome choisirait un temps couvert pour observer la trajectoire des astres, ou, contemplant le lac Léman de sa fenêtre du Château de Glérolles, si un jour de tempête était le plus approprié pour mesurer l'altitude de ce plan d'eau.

Walras avait toutefois une autre raison, au moins aussi importante, pour construire un modèle de fonctionnement d'une économie décentralisée reposant sur l'hypothèse de concurrence parfaite. Il s'efforce en effet de décrire une économie qui fonctionne en conformité avec certains principes de justice. Faisant appel à une typologie héritée de la philosophie du droit naturel³, Walras distingue deux concepts de justice : la justice distributive se référant à la répartition des richesses entre individus et la justice commutative, ou justice de l'échange.

Pour qu'il y ait justice dans l'échange, au sens de Walras, la valeur des biens échangés doit être égale pour l'acheteur comme pour le vendeur, sinon l'une des parties à l'échange perdrait ce que l'autre gagnerait. Deux conditions élémentaires doivent être ainsi vérifiées pour qu'il y ait justice commutative : d'une part, un bien donné doit avoir, dans le temps et l'espace, un prix d'échange unique; d'autre part, ce prix doit être égal au coût de production de ce bien. Point n'est besoin d'être grand clerc pour saisir que cette double condition n'est remplie que dans un régime de concurrence parfaite. Ainsi, si Walras était en mesure de démontrer comment une économie décentralisée pouvait fonctionner en concurrence parfaite, il aurait du même coup démontré comment l'une des formes d'injustice, celle résultant d'un échange inégal, pouvait être éliminée. En d'autres termes, il s'est efforcé de bâtir une *utopie réaliste*⁴. Réaliste dans le sens où il soumettait cette utopie (ou tout au moins s'efforçait de la soumettre) aux mêmes contraintes de fonctionnement logique qu'un système économique réel; une utopie tout de même dans la mesure où elle était entièrement basée sur un concept de justice.

Dans le modèle walrasien, le système économique est composé de ménages et d'entreprises. Chacun des ménages possède un stock initial de ressources et de biens utiles à la production ou à la consommation, y compris différents types de travail. Pour tout système de prix donné, un ménage bénéficie du revenu de la vente de ses ressources, et, à l'aide de ce revenu, il est en mesure de choisir n'importe quelle combinaison de biens de consommation dont la valeur, aux prix donnés, n'excède pas son revenu. Pour Walras, la demande des ménages pour n'importe quel bien de consommation

³ Typologie que Walras tenait de son père Auguste.

⁴ Un terme emprunté à William Jaffé (1980, p. 530).

est une fonction du prix des biens de consommation *et* du stock de ressources initiales.

Dans les premières versions de son modèle, Walras suppose que les entreprises opèrent avec des coefficients de production fixes⁵. Conjuguée avec l'hypothèse de profit nul en concurrence parfaite, il découle de la fixité de ces coefficients de production un lien direct entre les prix des biens de consommation et les prix des ressources initiales. Un système de prix d'équilibre est ainsi un ensemble de prix qui garantit que l'offre et la demande sont égales sur tous les marchés. Exprimé d'une manière un peu différente, cela revient à égaliser l'offre à la demande sur les marchés des ressources initiales à des prix qui satisfassent la condition de profit nul pour les entreprises. Dans une étape suivante, et avec l'aide notamment de Bortkiewicz, Clark et Wicksteed, Walras généralisera ses hypothèses sur la production pour y inclure la possibilité du choix de méthodes de production alternatives. Dans ce contexte de fonctions de production, les prix des ressources initiales sont alors déterminés par le principe de productivité marginale.

L'hypothèse qu'il existe un ensemble de prix d'équilibre garantissant sur chaque marché une égalité entre l'offre et la demande découlait de l'affirmation aujourd'hui audacieuse qu'il est possible de résoudre un système d'équations en nombre égal à celui des inconnues; ou, plus concrètement, de l'égalité du nombre de prix à déterminer avec le nombre d'équations exprimant l'égalité de l'offre à la demande sur chacun des marchés, l'un et l'autre étant égaux à leur tour au nombre n de biens échangés. Dans cette opération relativement élémentaire de comptage d'équations et d'inconnues, Walras admettait néanmoins deux complications. D'une part, seules les variations de prix relatifs déterminent le comportement des ménages et des entreprises; le système d'équations ne compte donc que $(n - 1)$ variables; ce phénomène (aujourd'hui connu sous le nom de neutralité de la monnaie) pousse Walras à sélectionner l'un des n biens comme le *numéraire* par rapport auquel les prix (nominaux) de tous les autres biens seront mesurés. D'autre part, l'équilibre budgétaire des ménages entre revenu et dépenses et la condition de profit nul pour les entreprises sont à l'origine de ce que l'on appelle aujourd'hui, la *loi de Walras*: sur un marché quelconque, la valeur de l'offre est égale à celle de la demande pour n'importe quel système de prix, et non pas seulement pour le système d'équilibre. Les relations offre-demande ne sont ainsi pas indépendantes les unes des autres. Si l'offre égale la demande sur $(n - 1)$ marchés, cette égalité doit aussi se vérifier sur le n -ième marché.

⁵ Quel que soit le niveau de sa production, l'entreprise utilise dans les mêmes proportions les divers facteurs de production; en d'autres termes, ses rendements sont constants.

Walras n'allait pas se contenter de ces résultats pourtant substantiels. Au-delà de la démonstration de la possibilité de l'existence d'un système de prix d'équilibre, il entendait aussi offrir une démonstration de la stabilité de cet équilibre. Pionnier absolu dans cette direction de recherche particulièrement difficile, avec sa célèbre théorie du *tâtonnement*, Walras allait jeter les bases sur lesquelles travaillent toujours les chercheurs d'aujourd'hui. Comme point de départ, il suppose un système de prix auquel l'offre excède la demande sur certains marchés et la demande excède l'offre sur d'autres. Il suppose ensuite que chacun des n marchés est examiné dans un ordre défini. Sur le premier marché, et compte tenu des prix donnés sur tous les autres marchés, le prix est ajusté de manière à ce que l'offre soit à nouveau égale à la demande; en principe, ce résultat est obtenu en haussant le prix si la demande excède l'offre et en le baissant dans le cas contraire. Bien entendu, cette modification de prix sur le premier marché aura des conséquences sur les quantités offertes et demandées sur tous les autres marchés. Au terme du premier tour, le dernier marché visité sera en équilibre; en revanche, aucun de ceux qui précèdent n'a de raison de l'être puisque l'ajustement sur un marché situé en aval détruira par définition l'équilibre établi sur ceux situés en amont. Walras affirme toutefois que, comme les fonctions d'offre et de demande d'un bien particulier sont plus sensibles aux variations du prix de ce bien qu'aux changements du prix d'autres biens, chaque visite supplémentaire des n marchés dans l'ordre défini donné rapprochera le système d'une situation d'équilibre général. Finalement, avec un nombre suffisant de tours, Walras estime que les offres et les demandes sur tous les marchés tendront à être égales.

De son propre aveu, Walras n'a jamais supposé que, dans le monde réel, les marchés atteignent une situation d'équilibre dans un ordre donné et sans, bien sûr, qu'aucune transaction n'ait eu lieu avant que chaque marché ait atteint cet équilibre. En fait, il semble bien que son processus de tâtonnement (par l'intermédiaire de prix annoncés à la criée par un «secrétaire du marché» ou «commissaire priseur») est simplement un moyen commode de démontrer comment une économie décentralisée *pourrait* résoudre le système de relations d'équilibre. La dynamisation de ce processus, qui veut que le prix d'un bien quelconque augmente si son offre est inférieure à sa demande et baisse dans le cas inverse, exige de plus, et en dernière analyse, que les changements de prix sur les différents marchés s'opèrent simultanément.

Finalement, dans la septième et dernière partie de ses *Eléments*, Walras place la barre encore plus haut. A ses théorèmes d'existence et de stabilité, il ajoute une tentative d'analyse en termes de statique comparée. En d'autres termes, il s'efforce d'esquisser la manière dont évoluent les prix et les quantités d'équilibre compte tenu de variations des ressources initiales, des

conditions de production (technologie) et des préférences des individus (fonctions d'utilité). Cette tentative d'utilisation d'un modèle statique pour étudier comment une économie imaginaire se développe dans le temps n'ira cependant pas très loin. Contrairement à ce que pense Morishima (1977 et 1980), cette démarche de Walras peut difficilement être considérée comme une première tentative de formalisation de la théorie de la croissance.

Cette courte présentation des principaux thèmes théoriques walrasiens n'a de loin pas la prétention de rendre justice au génie de leur auteur; tout au plus a-t-elle permis de rappeler son souci théorique fondamental. Depuis plus d'un siècle, avec certaines périodes plus fastes que d'autres, des progrès considérables ont été accomplis dans le raffinement de l'impulsion initiale de Walras. Et pourtant, en dépit de ce siècle de perfectionnements, le modèle d'équilibre général n'est pas plus aujourd'hui qu'à l'époque de Walras une description, même approximative, du monde réel. En dépit des raffinements prodigieux apportés aux conditions de vérification de l'hypothèse walrasienne « de la détermination des prix sous un régime hypothétique de libre concurrence absolue », les économistes « sont [aujourd'hui] encore fort loin de comprendre le fonctionnement d'un quelconque mécanisme réel de détermination des prix » (Hahn, 1985, p. 5).

III

Il convient maintenant de se tourner vers certains aspects des relations établies par Walras entre son système théorique et les mesures concrètes de politique économique qui semblent en découler; ou, plus généralement, des conséquences du caractère normatif du système d'équilibre général issues du principe de justice commutative sur les opinions de Walras dans le domaine de la politique économique.

Walras se considérait comme un « réformateur social » persuadé que seules des réformes rationnelles permettraient de résoudre la combien fameuse *question sociale* du 19^{ème} siècle. Il refusait avec une égale vigueur l'individualisme apologétique du *statu quo* des économistes libéraux et le collectivisme des socialistes marxistes. Ses tentatives obstinées de réconcilier rationnellement collectivisme et individualisme serviron ainsi de toile de fond aux aspects strictement techniques de sa théorie économique⁶. La base de cette tentative de réconciliation est, pour Walras, sa théorie de la justice. Basée sur l'aphorisme *égalité de conditions – inégalité de positions*, ce concept de justice admet les inégalités de position dans la société mais

⁶ Dans le discours de remerciements prononcé à l'occasion de son jubilé en 1909, Walras affirme que, toute son existence, il a toujours considéré que le but ultime de ses recherches en théorie pure était de proposer une solution rigoureusement rationnelle à la « question sociale ».

exige que les conditions qui président à l'établissement de ces inégalités soient les mêmes pour chacun. L'environnement qui garantit cette égalité des conditions repose, comme on l'a vu, sur un double concept de justice commutative et de justice distributive.

En fait, tout l'effort théorique de Walras dans sa détermination des prix d'équilibre ne vise finalement qu'à résoudre le problème posé par le concept de justice commutative (ou justice dans l'échange). Toutefois, et tout comme Adam Smith, Walras n'a jamais identifié concurrence parfaite et laissez-faire. En effet, il a toujours considéré que le maintien des conditions nécessaires à la vérification de l'hypothèse de concurrence parfaite nécessitait une intervention de l'Etat. Clairement, et contrairement à certaines interprétations contemporaines de la théorie de l'équilibre général, une concurrence coupe-gorge se déroulant sous les yeux d'un Etat-gendarme ne saurait en aucun cas garantir le fonctionnement du système économique nécessaire au respect des conditions de concurrence parfaite sans lesquelles la théorie pure de Walras et son principe de justice commutative ne se vérifient pas.

Ce maintien indispensable par l'Etat des conditions de concurrence parfaite est, dans les propres termes de Walras, «une tâche très compliquée...» (1898, p. 76). Il détermine trois zones principales où l'intervention de l'Etat, par l'intermédiaire de mesures de politique économique, permettrait une amélioration du fonctionnement du système conforme au principe de concurrence parfaite.

La première concerne les monopoles naturels. L'Etat doit s'assurer que les biens sont vendus à leur coût de production. La deuxième a trait à l'information du consommateur. Pour éviter que ce dernier ne soit maintenu dans l'ignorance par les producteurs ou victime de publicités trompeuses, Walras suggère un contrôle étatique non seulement de la publicité mais aussi des activités boursières⁷. Il préconise enfin que tout bien ou service ayant le caractère de bien public soit produit par l'Etat: la sécurité publique, la défense nationale, l'administration de la justice, l'éducation et les communications viennent en tête de sa liste. Après le haut degré de sophistication et de technicité de son économie pure, la banalité et la naïveté de ces propositions ne laissent pas de surprendre.

A ces trois principales zones d'intervention de l'Etat, Walras en ajoute une quatrième qui peut étonner par sa modernité, mais qui ne procède pas moins du même principe de justice commutative. L'Etat se doit en effet de stabiliser le niveau général des prix de manière à éviter que, par l'intermédiaire de l'inflation ou d'une baisse des prix, les consommateurs ne subissent des pertes ou bénéficient de gains dans leurs échanges. Et Walras de

⁷ Walras craignait déjà, semble-t-il, les «opérations d'initiés».

proposer un lointain ancêtre des politiques monétaires modernes à l'aide d'un système complexe de monopole étatique de l'émission de monnaie baptisé «billon d'argent régulateur» destiné à stabiliser le pouvoir d'achat de la monnaie.

L'autre condition nécessaire à la vérification de l'égalité des conditions dans la philosophie de la justice de Walras est le concept de justice distributive. Contrairement au concept de justice commutative directement relié à son économie pure et répondant à certains critères minimum de rationalité, cette idée de justice distributive ne repose sur rien d'autre que sur les opinions et les présupposés les plus utopiques et les plus subjectifs de Walras. L'utilisation de certains instruments analytiques empruntés à son économie pure pour «justifier» mathématiquement des projets de réforme parfois délirants ne saurait faire illusion. Cette démarche déconsidérera malheureusement sa contribution scientifique aux yeux de beaucoup de ses contemporains incapables de trier l'ivraie du bon grain. Ce sera en particulier le cas des hommes politiques que Walras essaiera vainement de convaincre de la justesse de certaines de ses mesures de politique économique prétendument basée sur «une vérité scientifiquement prouvée et donc, inattaquable». L'idée de l'impôt unique et de la nationalisation des terres appartient à cette catégorie d'utopies irréalistes⁸.

Comme Walras en suggéra à maintes reprises l'application (notamment au Conseil d'Etat du Canton de Vaud), il convient d'examiner cette proposition de plus près. Comme son père Auguste, Walras considérait que tout individu a droit au produit de son travail⁹. L'autre facteur créateur de valeur est le sol. Or, comme celui-ci, toujours en vertu du droit naturel, est la propriété de toute l'humanité, l'Etat, institution représentant la communauté sociale, a ainsi naturellement droit à l'intégralité du produit du sol, à la rente foncière.

Parallèlement, et à nouveau en vertu du droit naturel, Walras considérait que la question de l'impôt devait exclusivement être reliée à la notion de propriété. L'impôt sur le revenu du travail symbolisait par excellence pour Walras un empiètement inadmissible sur les «facultés personnelles» de chaque individu; cette forme de taxation était donc injuste. Le seul impôt qui, par conséquent, remplissait le critère de justice distributive de Walras était l'impôt foncier qui, à l'exemple des Physiocrates, devait être unique et perçu sur le revenu du sol. La nationalisation du sol et l'impôt unique levé sur la rente foncière permettaient alors à Walras de faire d'une

⁸ Par opposition aux utopies dites réalistes de l'équilibre général et de la justice commutative.

⁹ Les différences de salaire entre agents résultant de capacités personnelles différentes étaient toutefois parfaitement admises.

Pierre deux coups. Non seulement le remplacement d'un impôt injuste par une taxe foncière à laquelle l'Etat a droit, mais aussi l'élimination par la nationalisation des terres d'une des principales sources d'inégalité allaient permettre de faire avancer à pas de géant le concept walrasien de justice distributive.

Ce schéma prédate bien entendu toute la contribution théorique de Walras puisque celui-ci l'avait intégralement repris de son père auquel il avait solennellement promis d'y apporter une solution scientifique¹⁰. Toutefois, et ce n'est pas là l'un des moindres paradoxes de la carrière scientifique de Walras, c'est indirectement grâce à ce schéma extravagant qu'il obtiendra la chaire d'économie politique de Lausanne qui lui permettra alors de mener à bien ses recherches en théorie pure.

Au début de 1860, alors que Walras végétait encore à Paris comme journaliste, à cent lieues de se douter qu'il deviendrait un jour l'un des plus grands théoriciens économiques, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud décida d'offrir un prix de douze cents francs au meilleur essai sur la question «*Que doit être un système d'impôt, dans l'ordre social actuel, pour asseoir la répartition des charges le plus équitablement possible sur les contribuables ou sur la matière imposable ?*»¹¹. Pour un aspirant économiste comme Walras, et compte tenu de l'obsession familiale pour l'impôt unique, l'occasion était trop belle pour être manquée. Avec l'aide de son père, il rédigea un mémoire qu'il devait présenter au Congrès international de l'impôt de Lausanne, en juillet 1860. Cette performance ne lui valut qu'une quatrième mention *honorable*, le premier prix revenant paradoxalement à... Proudhon (1861). Sa contribution lui permit toutefois de nouer des relations avec Louis Ruchonnet, une amitié qui sera cruciale, dix ans plus tard, lors de sa nomination.

Sans entrer dans le détail de son argumentation, il vaut néanmoins la peine, à titre d'illustration, de rappeler le résumé en quatre points des thèses extraordinaires que cet homme de vingt-six ans proposait au vote d'un parterre de politiciens et d'experts fiscaux soucieux avant tout de trouver une solution pragmatique à la question posée par le Conseil d'Etat vaudois :

- I. Si l'on veut ramener les divers impôts à un impôt unique, en s'astreignant à suivre toutes les indications de l'économie politique et de la justice, on est conduit logiquement à l'établissement d'un impôt unique sur les fermages.
- II. Une telle opération serait très praticable matériellement, et plus favorable que nuisible à l'agriculture.

¹⁰ *Autobiographie* reproduite dans W. Jaffé (éd.), 1965, t. 1, p. 2.

¹¹ Jaffé (éd.), 1965, t. 1, p. 51.

- III. Elle équivaldrait à une confiscation pure et simple des terres par l'Etat, et par conséquent elle serait une spoliation flagrante et inique au mépris des intérêts et des droits des propriétaires fonciers.
- IV. Le problème de l'impôt unique est un problème insoluble [*sic!*] (1936, p. 395).

Ce type de déclaration, et il ne s'agit que d'un exemple parmi d'autres, peut difficilement faire passer son auteur pour un conseiller économique qu'un gouvernement serait désireux d'attacher urgemment à son service. Walras n'était néanmoins pas totalement aveuglé par son obsession pour l'impôt unique. Loin de l'excitation des séances publiques du Congrès sur l'impôt, il écrit dans son mémoire parmi ses réflexions les plus pénétrantes sur les rapports entre théorie et politique économiques :

Il ne faut pas oublier que les conclusions de la science pure ont un caractère éminemment abstrait et idéal, qu'elles peuvent et doivent être critiquées au nom de la raison, de la vérité, de la justice absolue...

Il est une chose que j'ai déjà dite et que je ne saurais trop répéter, c'est que les conclusions de la théorie ne préjugent rien d'absolu au sujet de l'application pratique où peuvent intervenir bien des compromis (1861, pp. 64 et 77).

Devenu, dix ans plus tard, un brillant théoricien de réputation mondiale, Walras n'échappera cependant pas à un défaut, hélas! encore fort répandu chez les économistes universitaires d'aujourd'hui. En dépit de fréquentes références à la nécessité absolue à ses yeux de pratiquer une division du travail très stricte entre les théoriciens et les praticiens de la politique économique, Walras cédera plus d'une fois au cours de sa carrière, et avec des effets désastreux pour sa réputation, à la tentation de s'improviser conseiller économique. Et une fois encore, l'aspect le plus paradoxal de cette ambivalence fait que les problèmes de politique économique sur lesquels il ne pouvait s'empêcher de se prononcer étaient presque toujours ceux qui avaient le rapport le plus lointain avec sa contribution théorique et les rapports les plus étroits avec ses préjugés philosophiques et politiques.

Faisant peut-être de nécessité vertu¹², Walras se résoudra après bien des années et de nombreux échecs à accepter, bien à contrecœur, de n'être « qu'un » théoricien de cabinet. En 1898, dans son *Esquisse d'une doctrine économique et sociale*, il sera l'un des premiers économistes à mettre avec précision le doigt sur l'un des paradoxes les plus aigus de la profession d'économiste : les rapports entre théorie et pratique, entre analyse et politique économiques.

¹² Voir à ce propos Jaffé, 1975, p. 822.

Les hommes de science, quant ils font de la politique [économique], ont une tendance à faire passer dans la loi des opinions qui sont les leurs mais qui ne sont pas des vérités acquises et reconnues. Les politiciens, quand ils font de la science, se laissent tout naturellement aller à ériger en principe les faits existants avec les intérêts qui s'y rapportent... (1898, p. 456).

Cette remarquable leçon d'humilité qu'offre ainsi un théoricien de l'envergure de Walras aux économistes d'aujourd'hui n'est pas l'une des moindres contributions de l'héritage du fondateur de l'École de Lausanne. Malheureusement, bien des économistes contemporains utilisent implicitement, voire explicitement, et sans la moindre hésitation une version perfectionnée de la théorie de l'équilibre général walrasien pour justifier telle ou telle mesure de politique économique. Ils feraient bien toutefois de garder à l'esprit l'appréciation pénétrante que Walras portera, au soir de sa carrière, sur l'applicabilité à la réalité d'un modèle qui a pourtant fait avancer à grands pas la compréhension de la logique du fonctionnement des économies décentralisées :

...l'économiste ne doit pas être la dupe de ses abstractions (1898, p. 275).

Et les dupes de ce type, volontaires ou non, ne sont pas rares parmi les économistes d'aujourd'hui. Cet état de fait résulte, semble-t-il, de la conception que se font beaucoup d'entre eux de la théorie économique et de ses rapports avec la politique économique.

IV

En guise de conclusion, et gardant en mémoire le cas de Walras, il convient de formuler brièvement quelques modestes remarques plus générales sur ces rapports entre théorie et politique économiques.

Sans théorie économique, il ne saurait y avoir de discussions rationnelles en matière de politique économique. Rien ne permettrait de justifier le choix d'un type de politique plutôt qu'un autre. Toutefois, il est essentiel d'ajouter que l'importance d'une contribution théorique particulière ne se mesure pas à sa capacité de suggérer la meilleure des politiques économiques possibles. Gardant présent à l'esprit l'exemple de la théorie de l'équilibre général walrasien, on peut même affirmer qu'il n'est de loin pas indispensable pour l'importance d'une théorie qu'elle soit à même de prévoir le futur¹³.

¹³ Comme le voudrait, par exemple, le positivisme friedmanien (voir Friedman, 1953).

Les hommes politiques dont dépendent finalement toutes décisions en matière de politique économique ne bâtissent certainement pas leur réputation sur leur capacité de suivre un raisonnement économique complexe. Ce n'est pas là leur rôle; à chacun sa tâche. En revanche, et l'hypothèse de Keynes se justifie ici pleinement¹⁴, la théorie économique exerce une incroyable fascination sur la classe politique. Point n'est besoin d'aller plus loin que les pages de quelques grands quotidiens internationaux pour s'en convaincre.

Bien entendu, ce type de *do-it-yourself economics*¹⁵ qui domine dans les ministères des finances et les banques centrales n'a qu'un rapport lointain avec la théorie des théoriciens. Le bagage théorique des hommes politiques leur est naturellement fourni, souvent de deuxième ou troisième main, par leurs conseillers économiques. Deux solutions sont alors possibles. La première est évidente: l'économiste, victime de l'appel des sirènes du pouvoir, filtre la production académique et concocte un brouet souvent simplificateur et parfois dogmatique qui soit du goût de ses maîtres politiques. Cela est fréquent, évident et n'appelle bien sûr aucun commentaire.

La seconde solution est plus subtile. A l'exemple d'un docteur miracle qui, la plupart du temps, n'a aucune raison de ne pas croire à l'efficacité de sa potion magique, l'économiste peut être persuadé, bien au-delà de ce que son modèle suggère, de la validité de ce qu'il propose aux hommes politiques. Les exemples de ce type abondent: le triomphalisme des Keynésiens des années soixante et l'arrogance de certains monétaristes d'il y a quatre ou cinq ans sont là pour le prouver. Dans un cas comme dans l'autre, rien, absolument rien au niveau théorique ne permettait de justifier une telle certitude de la part des économistes qui s'étaient faits les champions de ces deux approches.

L'une des vertus cardinales de la théorie économique est précisément de démontrer que de telles certitudes n'existent pas. En d'autres termes, et dans l'état actuel de cette discipline, la théorie économique ne peut certainement pas révéler la vérité vraie; tout au plus peut-elle débusquer les erreurs des lieux communs, détecter les zones d'incertitude qu'il faut se résoudre à accepter et surtout relativiser les conclusions de bâtisseurs de systèmes. Ce plaidoyer en faveur d'un doute intellectuel systématique n'est évidemment guère populaire dans une profession plus que tout autre sous pression de fournir des résultats utilisables au niveau des politiques économiques¹⁶. Ce

¹⁴ Keynes, 1936, p. 383-384.

¹⁵ Une expression empruntée à Henderson, 1986, p. 1.

¹⁶ L'économiste n'est plus alors qu'un membre d'une «advising profession» spécialisée dans les techniques dites de l'«efficient action». Sur ce point, voir par exemple la position révélatrice de Lucas, 1980, p. 207.

phénomène explique du même coup pourquoi deux économistes, invoquant les mêmes principes théoriques généraux, peuvent offrir deux solutions diamétralement opposées à une même question : l'une ou l'autre des réponses n'est pas nécessairement fautive; en fait, les deux peuvent même se révéler correctes. Ce qui varie, et qui fait que l'une ou l'autre des solutions est adoptée tient finalement aux capacités de persuasion de chacun des économistes; et donc, en dernière analyse, dans la foi qu'ils mettent chacun dans les capacités explicatives de leurs modèles particuliers.

Depuis une vingtaine d'années, il est devenu à la mode pour les économistes de se spécialiser, parfois à l'excès. Dépeinte d'une manière à peine caricaturale, cette discipline serait composée aujourd'hui de *théoriciens* qui suggéreraient des hypothèses sur le fonctionnement du monde réel, hypothèses qui seraient ensuite testées par les spécialistes de *l'économie appliquée* à l'aide des dernières techniques de diagnostic fournies par les *théoriciens de l'économétrie*. Une « bonne » théorie serait ainsi capable d'être empiriquement testée. Il suffirait pour cela de supposer avec les positivistes friedmaniens que le monde réel fonctionne *comme si* la théorie se vérifiait, même si certaines de ses hypothèses ont peu de points communs avec le monde réel.

Une telle approche méthodologique est fort éloignée de celle de Walras. Le concept de concurrence parfaite de son modèle d'équilibre général n'était qu'une hypothèse de travail, tout comme d'ailleurs ses spéculations sur la stabilité du système exprimées dans son processus de tâtonnement. De plus, jamais Walras n'aurait même songé à tester empiriquement les capacités prédictives de son modèle en faisant *comme si* il s'appliquait au monde réel. Ses quelques incursions malheureuses dans le domaine de la politique économique l'en ont rapidement dissuadé.

Cette approche, même si elle n'est guère populaire aujourd'hui, est toujours celle des plus grands théoriciens contemporains, notamment dans le domaine de l'équilibre général. Pour eux, tout comme pour Walras, la théorie économique est une forme d'expérimentation intellectuelle, de *Gedanken Experiment*, qui permet d'analyser les rapports entre plusieurs variables de toutes choses demeurant égales par ailleurs. On n'est pas ainsi à cent mais à mille lieues de la dynamisation d'un système complexe renfermant une infinité de variables « reflétant » le monde économique réel.

Trop souvent tentés de dépasser les limites extraordinairement restrictives de ces modèles rigoureux, bien des économistes sont aujourd'hui des « dupes de leurs abstractions » lorsqu'ils les invoquent pour justifier telle ou telle mesure de politique économique qui découle plus d'opinions (souvent fort louables) que d'une analyse rigoureuse.

Transformer l'exercice d'expérimentation intellectuelle qu'est la théorie économique en certitudes que l'on assène à des hommes de pouvoir

trop heureux de trouver une caution apparemment scientifique à tout ou partie de leur programme politique est non seulement dangereux, mais est aussi à la limite de l'honnêteté intellectuelle. De plus, chaque expérience de ce type ne peut que déconsidérer un peu plus l'économie politique, la *dismal science* de J.S. Mill, aux yeux du grand public.

Si le programme de recherche des théoriciens d'aujourd'hui est largement déterminé par le système d'équilibre général walrasien, il est regrettable que bien des économistes n'aient pas aussi adopté l'humilité et la circonspection de Walras sur l'applicabilité de sa théorie à la politique économique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arrow, K. et Hahn, F.H., *General Competitive Analysis*, Holden-Day, San Francisco; Oliver and Boyd, Edinburg, 1971.
- Blaug, M., *Economic Theory in Retrospect* (1962), Heinemann, Londres, 1968.
- Boson, M., *Léon Walras fondateur de la politique économique scientifique*, LGDJ/Rouge, Paris/Lausanne, 1951.
- Debreu, G., *Théorie de la valeur. Analyse axiomatique de l'équilibre économique* (1ère éd., 1959), Dunod, Paris, 1966.
- Dumez, H., *L'économiste, la science et le pouvoir: le cas de Walras*, Presses universitaires de France, Paris, 1985.
- Friedman, M., *Essays in Positive Economics*, University of Chicago Press, Chicago, 1953.
- Hahn, F.H., *Equilibrium and Macroeconomics*, Basil Blackwell, Oxford, 1985.
- Harrod, R.F., Walras: A Re-Appraisal, in *Economic Journal*, 66 (1956), pp. 307-316.
- Henderson, D., *Innocence and Design. The Influence of Economic Ideas on Policy*, Basil Blackwell, Londres, 1986.
- Jaffé, W. (éd.), *Correspondence of Léon Walras and Related Papers*, 3 volumes, Amsterdam, North Holland (le troisième volume contient *in fine* une bibliographie complète des écrits de Walras), 1965.
- Jaffé, W., Léon Walras, An Economic Adviser *Manqué*, in *Economic Journal* 85 (1975), pp. 810-823.
- Jaffé, W., The Normative Bias of the Walrasian Model: Walras versus Gossen, in *Quarterly Journal of Economics* 91 (1977), pp. 371-387.
- Jaffé, W., Walras's Economics As Others See It, in *Journal of Economic Literature* 18 (1980), pp. 528-549.
- Keynes, J.M., *The General Theory of Employment, Interest and Money*, Macmillan, Londres, 1936.
- Lucas, R.E., Rules, Discretion, and the Role of the Economic Adviser, in *Rational Expectations and Economic Policy*, S. Fischer ed., University of Chicago Press, Chicago, 1980, pp. 199-210.
- Morishima, M., *Walras' Economics: A Pure Theory of Capital and Money*, Cambridge University Press, Cambridge, 1977.
- Morishima, M., W. Jaffé on Léon Walras: A Comment, in *Journal of Economic Literature* 18 (1980), pp. 550-558.
- Proudhon, P.J., *Théorie de l'impôt: question mise au concours par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud en 1860*, Librairie Internationale, Paris, 1861.
- Schaller, F., Réflexions sur la pensée politique et sociale de Léon Walras, in *Revue d'Economie Politique* 81 (1971), pp. 443-460.

- Walras, L., *Etudes d'économie sociale (Théorie de la répartition de la richesse sociale)*, Lausanne, Rouge; la deuxième édition (Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1936) inclut les *Souvenirs du Congrès de Lausanne*, 1896.
- Walras, L., *Etudes d'économie politique appliquée. Théorie de la production de la richesse sociale*, Rouge, Lausanne, 1898.
- Walras, L., *Eléments d'économie politique pure ou théorie de la richesse sociale* (1ère éd. 1874-77), Rouge, Lausanne, 1900.

VILFREDO PARETO
À TRAVERS SA CORRESPONDANCE

par Giovanni Busino

Le 19 août 1923, Vilfredo Pareto mourait à Céligny, dans sa villa Angora, au bord du lac Léman.

Le 20 août, les journaux suisses en faisaient paraître l'annonce en quelques lignes. La nouvelle ne surprenait ni ses amis, ni ses disciples : depuis des années les conditions de santé du vieux professeur devenaient de plus en plus précaires et inquiétaient toujours plus ses médecins traitants. Cependant, le monde universitaire et scientifique accueillait la nouvelle avec tristesse. Et Robert Michels exprimait avec finesse cet état d'âme lorsqu'il écrivait dans la plus importante revue suisse d'économie et de sciences statistiques : « Il y a des hommes — ils sont de toute rareté — qui semblent être doués d'un naturel si heureux et surtout d'une vitalité si exubérante que notre esprit borné les juge aisément immortels. Vilfredo Pareto était de ceux-ci. Aussi la mort de ce vieillard souffrant, mais plein d'énergie et de vigueur, pour lequel la journée de huit heures n'était qu'une ineptie, et dont la conversation brillante avait des ressources inépuisables, nous a frappé comme une chose inouïe, contre nature, monstrueuse. Tandis que la plupart des érudits, en dehors de la tour d'ivoire de leur domaine scientifique, sont de pauvres hères, M. Pareto inspirait personnellement les mêmes sentiments que M. Pareto écrivain. Il avait vraiment en lui toute l'étoffe d'un 'grand homme' ».

La « Tribune de Genève » du 22 août 1923 rappelait, dans un bref écho, que, conformément aux dernières volontés du défunt, la cérémonie funèbre s'était déroulée très simplement. Même la couronne envoyée par l'Université de Lausanne fut délaissée dans un recoin du jardin de la villa. « A 16 heures, le convoi funèbre quittait la 'Villa Angora' et s'acheminait lentement, sous un soleil de plomb, vers le paisible champ de repos de Céligny, isolé sur la colline, au milieu des champs. Descendu d'un modeste corbillard de village, recouvert d'un simple drap noir lamé d'argent, le cercueil fut porté au cimetière et descendu dans la fosse. » Peu de personnes étaient présentes aux côtés de Madame Pareto : les professeurs Ernest Roguin et André Mercier, de la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne ;

le sous-secrétaire général de la Société des Nations, M. Attolico; les professeurs Di Palma et Carrozzi, l'avocat Ferri, du Bureau International du Travail; Ed. Junod, directeur de la « Tribune de Genève », ami intime du défunt; le compte Vinci, délégué de la Croix-Rouge italienne, P. Boven, substitut du procureur général du canton de Vaud; M. Chabloz-Comte, représentant du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud; le docteur Monastier, maire de Céligny, avec le Conseil Communal; M. Monti, correspondant des journaux italiens, et l'avocat Droin, exécuteur testamentaire et conseiller juridique du défunt.

Conformément aux usages locaux, peu après la cérémonie on donna lecture du testament, daté du 1er décembre 1921. Jane Pareto, née Régis, était désignée légataire universelle des droits d'auteur qui étaient propriété du défunt, à l'exception des droits d'édition et de traduction en anglais, réservés à Arthur Livingstone et à James Harvey Rogers, en français, du *Traité de sociologie générale*, donnés à Pierre Boven, et des manuscrits dont Pareto interdisait la publication mais sans en ordonner la destruction.

Quelques jours après, les manuscrits et les papiers du défunt furent rassemblés dans une chambre de la villa Angora. Aucun inventaire ne fut établi. Les amis de Pareto commencèrent bientôt à concevoir quelque inquiétude. Maffeo Pantaleoni s'en ouvrait à l'autre grand ami de Pareto, Arturo Linaker, dans une lettre du 14 novembre 1923: « Je crois savoir que Madame Pareto sera chez vous dans trois jours. Malheureusement, elle représente un cas grave. Le pauvre Vilfredo décédé, elle a perdu tout contrôle sur elle-même et manifeste des comportements qui rappellent ses origines. Elle a déjà un nouvel amant, un artiste peu recommandable, quoique talentueux, qui a fait le buste de Vilfredo. Celui-ci soutire de l'argent, lui donne de la cocaïne et satisfait sa débauche. Elle a le caractère instable et versatile propre aux folles ou aux dégénérées. La fille ne peut et ne veut rester avec sa mère à cause du manque de pudeur et de moralité qu'elle manifeste. Selon moi, il faut pourvoir à ce que Jane ne finisse pas par être dépouillée: bien qu'un patrimoine soit mis de côté pour la fille, et que celle-ci dépende, tant qu'elle est mineure, d'un conseil de famille et pas de la mère. Vous aurez le moyen et l'occasion de l'observer et de la juger. »

Au cours des mois suivants, les nouvelles de ce qui se passait à Céligny aggravèrent ces préoccupations et ces craintes. Madame Régis distribuait, en souvenir de son mari, des livres et des objets divers. Le 9 avril 1924, Matteo Pantaleoni, jugeant la situation assez grave, écrivait de nouveau à Arturo Linaker: « J'ignore si Droin, l'exécuteur testamentaire, n'a pas aussi l'obligation de s'occuper des copie-lettres et des lettres reçues par Vilfredo! Mais si tu peux persuader Madame Régis de te donner les copie-lettres, ce serait une chance *historique*; j'entends par là un fait historique heureux

pour l'Italie et pour Vilfredo. Il faut que tu tiennes pour certain que l'on fera sur Vilfredo des recherches historiques, comme celle de Lenotre, *Vieilles maisons, vieux papiers*, et qu'il n'y a pas de testament ni d'autre force qui pourra empêcher cela. Je reçois des offres de personnes avec lesquelles Vilfredo a eu des échanges en vue d'une publication. Jusqu'à présent, je n'ai pas refusé. Mais que se passera-t-il? Quelqu'un d'autre publiera! Et alors on sortira des lettres de Vilfredo sans la *contre-lettre* de celui auquel il répondait et qui *sollicitait* une explication de sa part! Et parmi les lettres, on n'aura que celles que les intéressés auront eu avantage à publier, pas les autres. Il vaut donc mieux qu'ayant obtenu les copie-lettres, tu te mettes à la tête de cette entreprise — tu recueilles les lettres des correspondants, tu coupes ce qui doit l'être, tu retardes si nécessaire l'ouvrage et tu 'arranges les affaires'. Autrement: c'est la Levasseur, à la vente de ses papiers, ou leur dispersion de-ci et de-là, la moisissure. Il est judicieux de ne pas publier des écrits scientifiques qu'il n'a pas achevés. Mais ceci n'a presque rien à voir avec le projet, ce qu'on ne pourra empêcher que d'autres réalisent, qui se moquent bien du testament. Si tu peux faire entrer ceci dans la tête de cette dévergondée de Régis, tu auras rendu un grand service à Vilfredo. Qu'elle te laisse prendre les copie-lettres! Emporte-les. Mets-les dans une caisse. Si elle ne te les donne pas tous, prends ce que tu peux. Laisse ceux qui contiennent les comptes, les actes patrimoniaux et prends ceux où figurent des écrits politiques ou économiques, sociologiques, etc.»

Selon les témoignages oraux recueillis, Madame Régis refusa toujours à Linaker l'accès aux dossiers. Quelques documents furent entre-temps brûlés; d'autres papiers et beaucoup d'objets personnels de Pareto furent mis à l'abri par Marguerite Prada, dite Chinette.

Au cours des mois et des années, l'intérêt pour la biographie et l'œuvre de Pareto s'accrut, de sorte que les premières lettres commencèrent à être publiées par le soin de leurs destinataires: en 1926 Scalfati imprima quelques lettres qui lui étaient adressées, en 1927 ce fut le tour d'Emanuele Sella et de Bousquet, en 1930 de Lello Gangemi, en 1931 de Tommaso Giacalone-Monaco, en 1938 de A. Antonucci, en 1940 de F. Vinci, en 1941 de E. Seligmann, en 1942 de Benvenuto Griziotti. En 1947, Alessandro Schiavi publia, avec des coupures, les lettres de Pareto à Filippo et Adele Turati et en 1948 Guido Sensini fit la même chose pour la totalité de sa correspondance parétienne. A partir de cette année-là, l'entreprise de publication des écrits s'intensifia toujours plus, grâce, presque exclusivement, à G.-H. Bousquet et à T. Giacalone-Monaco. Lorsqu'il fut par la suite possible de publier les correspondances de Pareto avec Emma et Maffeo Pantaleoni, avec l'éditeur G. Barbera, avec Nicola Trevisonno et avec Vittore Pansini, superbement éditées sous l'égide de la Banca Nazionale

del Lavoro par Gabriele de Rosa, on se rendit compte de l'exceptionnelle richesse, pour l'histoire des sciences et pour l'histoire éthico-politique italienne et de la Suisse romande, des lettres parétiennes.

Nul doute que les *Lettres à Maffeo Pantaleoni* marquèrent un virage dans les recherches parétiennes et donnèrent un nouvel élan aux études concernant l'époque de Pareto. Quelques années après, les efforts conjugués de De Rosa et de Giacalone-Monaco fournirent aux « parétologues » (ainsi qu'on les nomme désormais) un document important surtout pour la biographie de Pareto, et pour une meilleure connaissance du milieu toscan de la fin du siècle. La publication des lettres à Emilia et Ubaldino Peruzzi, dernière tâche de Giacalone-Monaco, tâche qui couronnait dignement une vie de chercheur passionné et actif, apporte un éclairage nouveau à l'histoire intellectuelle de l'Europe.

Il semblait qu'en dehors des correspondances échangées avec Pantaleoni et avec Emilia et Ubaldino Peruzzi, ne dussent exister d'autres correspondances d'une importance analogue, lorsque, en juin 1968, on me proposa l'achat d'un volume de copie-lettres de Pareto. De ce copie-lettres avaient été arrachées une vingtaine de feuilles, que par ailleurs j'avais achetées vers la fin de l'année 1966 et qui m'avaient convaincu de l'exceptionnelle importance des documents conservés dans ces gros livres à la couverture violet foncé, de 30 cm sur 23.

Le copie-lettres, que j'appelle pour simplifier ESSP, réunit des lettres qui couvrent les années allant de 1865 à 1889. Le copie-lettres ESSP, dans un état de conservation assez précaire, est largement mutilé. Beaucoup de feuilles ont été arrachées, d'autres ont été rongées par les termites, d'autres encore sont détériorées par l'eau et la lumière. Les outrages du temps et des hommes sont particulièrement visibles sur les cent premières feuilles. De 1875 à 1885 les lettres se suivent et ne concernent, de toute évidence, que les activités professionnelles dans le cadre de la Société pour l'Industrie du fer; dès le milieu de l'année 1885, il y a, entre une lettre et l'autre, plusieurs feuilles vierges, et dans la pochette de la couverture de dos sont insérées une centaine de feuilles provenant presque certainement d'autres copie-lettres, parmi lesquelles des lettres à Ubaldino Peruzzi, Carlo Fenzi, à Giovanni Allievi, à l'ingénieur G. Rubio, etc.

En 1971, un deuxième copie-lettres me fut offert par un particulier. Ce volume, en très mauvais état de conservation, contient un millier de lettres. Il est exactement semblable au premier par ses dimensions, sa reliure et sa couleur. Toutes les lettres sont de la main de Pareto. Une inspection sommaire révéla qu'un peu moins de la moitié de ces lettres avaient déjà été publiées. Le solde était inédit.

Les efforts pour retrouver les autres copie-lettres s'étant jusqu'ici révélés vains (mais j'ai pu en acheter un troisième, riche de 500 lettres, en

1978), on décida d'envoyer une circulaire à toutes les institutions culturelles du monde, faisant part de l'intention de l'Institut de Sociologie de l'Université de Lausanne d'accélérer la publication des écrits de Pareto et sollicitant une collaboration en vue de retrouver les documents nécessaires à cette fin. Il y eut peu de réponses positives. L'idée caressée en un premier temps de publier les premiers volumes pour le cinquantième anniversaire de la mort de Pareto se révéla donc purement velléitaire.

Nous ne pouvions donc envisager que deux solutions: soit publier les lettres encore inédites du copie-lettres ESSP et du copie-lettres appelé Bu, soit rééditer intégralement les deux copie-lettres. L'ensemble comporte environ 2500 lettres, dont un peu plus de cinq cents déjà éditées. Le nombre élevé des lettres, l'approche de l'anniversaire, ainsi que des difficultés techniques impérieuses, nous dissuadèrent de publier d'un seul coup les deux copie-lettres. On décida donc de ne publier que le deuxième, riche de 1343 lettres.

Fallait-il les publier toutes, ou ne sortir que les lettres inédites?

Après avoir comparé le texte des lettres déjà éditées à celui du copie-lettres Bu, on s'aperçut que les différences étaient parfois notables et qu'une nouvelle édition était souhaitable d'un point de vue philologique. A cette considération s'en ajouta une deuxième: parmi les lettres éditées, plusieurs étaient désormais introuvables. Les exigences de la recherche actuelle imposaient de les rendre à nouveau disponibles. Sans compter que, mises à part les considérations purement matérielles liées au rassemblement d'écrits dispersés çà et là et parfois introuvables, une troisième raison nous incitait à publier intégralement le copie-lettres Bu: l'avantage de pouvoir consulter les textes dans l'ordre chronologique, et donc de saisir les connexions, les sous-entendus, les résonances et aussi les redondances.

Suite à cette décision, et par un scrupule d'érudit, on résolut de suivre l'ordre de présentation du copie-lettres Bu et de sortir chaque lettre d'après l'original, dans la mesure où celui-ci serait facilement repérable ou disponible; dans le cas contraire, on partirait du texte figurant dans le copie-lettres.

Les résultats n'ont pas été décevants: quand même un ensemble de lettres était déjà connu, il a bénéficié d'un éclairage plus satisfaisant. Le lecteur peut s'en rendre compte en relisant les lettres à Carlo Placci, éditées pour la première fois il y a longtemps par le regretté Giacalone-Monaco. En 1975, parurent 375 nouvelles lettres, suivies en 1987 de 500 autres.

Résumer les quelque 5000 lettres éditées à ce jour est une tâche impossible, et peut-être même inutile. Les correspondances sont à lire par petites touches, pour savourer les menus détails de la vie de l'homme, pour connaître les moindres minuties, comme dirait James Boswell, de son comportement, pour saisir tant d'aspects quotidiens du travail scientifique et des

discussions intellectuelles, tant de Pareto que de ses amis et disciples. Plutôt que de canaliser l'intérêt ou déterminer une interprétation, j'aimerais fournir ici quelques renseignements permettant de mieux comprendre telle ou telle lettre, ou ensemble de lettres, et aussi de jeter les bases d'une biographie de Pareto solidement établie.

En ce qui concerne les idées politiques de Pareto, les lettres jusqu'ici publiées n'apportent pas d'éléments fondamentalement nouveaux. Tout au plus constituent-elles des jalons pour la reconstitution fidèle de toutes les modulations d'une pensée élaborée au cours d'une vie d'intense activité.

Il faut reconnaître, par honnêteté, que les lettres à Colajanni, à Cavallotti, à Turati et à Ghisleri ne nous expliquent pas entièrement pourquoi Pareto entretenait un échange épistolaire avec des hommes si différents de lui sur les plans culturel et politique; elles ne nous révèlent pas davantage pourquoi des hommes politiquement engagés à gauche manifestaient tant de sympathie et d'amitié, et même de compréhension et d'admiration, à l'égard d'un homme aux idées certes pas progressistes.

Faut-il en rechercher les raisons dans la biographie de l'homme?

Né en France en 1848, de Raffaele Pareto, exilé politique en raison de son adhésion aux idées de Mazzini, et de Marie Métenier, jeune fille française d'origine modeste, Vilfredo Pareto se rend en Italie pour la première fois en 1854. Il fréquente les écoles techniques de Gênes et de Casale Monferrato. Il obtient son diplôme d'ingénieur en 1870, à l'École polytechnique de Turin, avec un mémoire consacré à l'élasticité des corps solides. Il se transfère ensuite à Florence, et occupe en Toscane divers emplois technico-commerciaux dans des sociétés ferroviaires et des entreprises minières. Sous l'influence des «modérés» toscans et surtout d'Emilia et Ubaldino Peruzzi, il s'engage dans une activité pratico-politique intense. Il publie, en effet, de nombreux articles pour diffuser les doctrines libre-échangistes. Le libéralisme abstrait et normatif d'un Gustavo de Molinari, exerce sur lui un grand attrait. Il est rapporteur dans des congrès pacifistes, car «le militarisme et la religion sont les pires fléaux du genre humain...», et il se trouve partout là où le combat pour l'affirmation des doctrines de la liberté et du commerce et pour l'union douanière est âpre. A vrai dire, dans tous ses écrits de jeunesse, relativement nombreux, le doctrinarisme prévaut toujours, de manière polémique, sur la réalité, à tel point que celle-ci peut paraître, souvent, maquillée, étrangère. Chaque page, chaque ligne révèlent une sorte de contemplatif tourné vers l'extérieur et animé d'un double sentiment de répulsion/attirance pour l'action socio-politique. En politique, il ne parvient à déceler que l'arrivisme, la duplicité des agitateurs qui exploitent les passions populaires, la domination des instincts et des intérêts personnels. Ses diverses expériences politiques concrètes, en qualité de conseiller communal de San Giovanni Valdarno et de candidat au

Parlement national, vont le convaincre que la politique équivaut à la puissance et que le pouvoir est toujours malfaisant, corrupteur, mauvais. Son hostilité à l'égard de l'état centralisateur, bureaucratique, va de pair, toutefois, avec une très vague anxiété en ce qui concerne la garantie de l'ordre, de l'autorité, de la hiérarchie.

A force de guerroyer contre le protectionnisme, contre les programmes militaires, contre l'esprit anti-gaulois de Francesco Crispi, contre les méfaits d'une classe politique certes pas irréprochable, Pareto finit par adopter le ton du prêcheur, tantôt satirique, tantôt emporté. Même la politique du nouveau ministère Rudini-Luzzatti, qui pourtant calme quelque peu ses amis libre-échangistes, ne le fait pas changer d'attitude. En Italie, il devient de plus en plus un homme isolé, absorbé dans la contemplation des principes. Il abandonne, en 1891, ses activités pratiques et se retire à Fiesole avec sa jeune épouse, Dina Bakounine.

La découverte de l'économie pure, discipline à laquelle il consacra désormais toutes ses forces, n'est donc pas un hasard : c'est la délivrance des misères de la vie quotidienne, la voie vers la vie bienheureuse. Maffeo Pantaleoni lui fait découvrir Léon Walras, les équations de l'équilibre économique, un monde limpide et parfait dans sa cohérence logico-mathématique. Le système théorique de Pareto commence ainsi à s'élaborer. L'individualiste extrême, qui avait éprouvé sa propre impuissance à s'imposer dans une Italie en plein bouleversement social et politique, découvre que la seule possibilité de s'affirmer et de s'apaiser lui est offerte par la retraite dans la contemplation du monde de l'économie pure. Ce qui l'amène à l'étude de l'économie mathématique est certes un besoin d'ordre, de rigueur, de logique. Mais c'est également l'aveu de sa défiance à l'égard de l'action concrète. Une telle interprétation permet de comprendre comment cet homme, lié presque viscéralement à son pays, ait pu accepter, en 1893, la chaire d'économie politique que lui offrait l'Université de Lausanne, et donc de se transférer définitivement en Suisse, rompant ainsi avec tout un passé empreint d'idéaux, de luttes, d'amitiés.

Si on faisait l'histoire avec des « si », celle des rapports de Pareto avec l'Université de Lausanne commencerait en 1874, lorsque Léon Walras écrivit à Marc Monnier, lui demandant d'être mis en rapport avec un spécialiste italien en économie politique. Grand propagateur de la culture italienne dans les pays de langue française, mais ne connaissant que peu le monde des économistes, le Genevois répondit en avançant les noms de Vittorio Scialoja et Alberto Errera.

Walras s'adressa donc à ce dernier et obtint bientôt une réponse cordiale : « Vous n'avez pas besoin de cela [de la présentation de Marc Monnier] pour être connu des spécialistes d'économie politique. Depuis fort longtemps, votre renommée s'est répandue même en Italie... L'orientation de

vos recherches plaît aussi en Italie, mais peu nombreux sont ceux qui s'emploient à associer les études mathématiques aux recherches économiques. Seuls le député Messedaglia et le professeur Bodio en ont fait matière d'études pour la partie qui concerne la statistique. Dans les écoles italiennes prévaut l'idée que la méthode mathématique déductive est presque inapplicable à l'économie, alors que, en revanche, on aime l'induction mathématique. L'usage que vous faites de cette induction, les procédures, les critères, les représentations graphiques que vous adoptez ont maintenant aussi notre faveur. L'assurance est ici répandue que l'induction mathématique se révèle très utile et que partant des faits signifiés dans leurs éléments numériques, là jusqu'où le nombre peut légitimement parvenir, elle les combine, en montre les rapports, en tire les lois, et aide à remonter des lois aux causes.»

Entre le chercheur italien et Walras s'établit bientôt une correspondance très suivie. Le professeur franco-lausannois pose des questions précises sur l'état des recherches en Italie, et demande des adresses. Errera, qui aimerait servir d'intermédiaire, se montre tout d'abord hésitant et évasif, mais il communique ensuite les adresses de Pepoli, Cossa, Cassani, Zampelli, et confesse que seul le professeur Boccardo peut être considéré comme un adepte de l'orientation mathématique, « nouveau pas vers cette voie de réduction analytique qui (...), est destinée à donner à la science la perfection atteinte dernièrement par la physique ». Et quelques jours plus tard, il envoie également les adresses de Fedele Lampertico, Rota, Busoni, Luigi Bodio, en spécifiant: « J'avoue que ce genre de spéculation en forme mathématique me plaît beaucoup. J'ai toujours cru que l'économie politique était une science déductive et dans le même temps expérimentale. La partie déductive, à l'aide de la forme géométrique et du symbole algébrique, peut même progresser, puisqu'elle se dote d'instruments qui accroissent son pouvoir d'analyse et d'abstraction.»

Et tout en répétant que « la méthode que vous suivez est la seule qui puisse nous conduire à des résultats vraiment scientifiques... », il n'oublie pas d'ajouter: « Rappelez-vous que les économistes italiens ont peu de connaissances en mathématique, sauf Bodio, Boccardo, Montanari, Scialoja... »

C'est précisément avec Bodio que Walras va entretenir une correspondance intéressante et nourrie. Dès la première lettre, le fondateur de l'Institut national de Statistique déclare: « La méthode mathématique est certainement très séduisante pour un esprit tant soit peu scientifique, car elle représente les procédés les plus sûrs de la logique, et donne aux résultats une valeur de certitude irréfutable.»

Luigi Bodio fait connaître à Walras d'autres chercheurs italiens, de sorte qu'en peu de temps presque tous les économistes de la péninsule sont en relation avec le professeur de Lausanne.

Vers la fin de l'année 1883, de Camerino, un jeune professeur de droit commercial et d'économie politique (qui l'année suivante tentera en vain de devenir professeur à l'Université de Genève) envoyait à Lausanne sa *Contribution à la théorie de la répartition de la dépense publique*, l'accompagnant d'une lettre très intéressante, dans laquelle on lit: «Je suis convaincu que vous, comme M. Jevons, soyez sur une voie qui fera faire de grands progrès à certaines parties de l'économie politique et je regrette seulement de ne pas posséder vos connaissances mathématiques, étant avocat, au lieu d'être ingénieur comme vous.»

Il faudra toutefois attendre la fin de l'année 1889 pour que la correspondance entre Walras et Maffeo Pantaleoni, devenu entre-temps directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Bari, s'intensifie. L'occasion en est fournie par l'envoi d'un exemplaire, fraîchement imprimé, des *Principes d'économie pure*, publiés à Florence par l'éditeur Barbera. Dans la lettre d'accompagnement, Pantaleoni écrivait, entre autres: «J'ai le malheur de savoir tout justement assez de mathématiques pour comprendre l'énorme différence qui nous sépare et apprécier certaines parties de vos ouvrages.»

L'année suivante, Pantaleoni fait la connaissance de Pareto et entre les deux se noue une amitié profonde, durable, pleine d'estime et d'admiration réciproque. Au moment où Pareto décide de se rendre en Suisse, après un bref séjour à Paris, en juin 1891 («Chez nous, au moins, on étudie ce qui se fait de neuf en sciences économiques, ici ils en sont ignares»), Pantaleoni lui envoie une lettre de présentation pour Léon Walras. «Je m'en prévaudrai si je puis aller à Lausanne. Maintenant, je me trouve dans un océan d'incertitudes.» Entre-temps, de Bari, le 23 juin, Pantaleoni annonce par avance cette visite à Walras: «Vous êtes notre maître à tous qui nous occupons d'Economie politique pure. Vous avez ouvert une nouvelle voie à la science, et vous pouvez être sûr que votre nom ne sera jamais oublié dans les siècles à venir, et qu'on le citera toujours comme celui du fondateur de cette nouvelle science», et aussi à Pantaleoni: «C'est votre livre qui [a] éclairé bien des idées qui me demeuraient obscures, c'est à votre amabilité que je dois des livres et des éclaircissements sans lesquels je n'aurais rien fait.»

A l'insu de Pareto, Pantaleoni écrit le 3 novembre 1892 à Walras: «Je voudrais aussi demander, s'il dépend de vous d'empêcher que votre chaire ne tombe dans les mains d'un économiste qui ne sache point les premiers mots de mathématiques et appartienne encore à l'ancienne école et, en général, je serais bien aise de savoir de quelle façon l'Académie pourvoit aux chaires vacantes, parce que j'insiste auprès de M. le marquis Pareto pour le décider à se présenter au concours, si un concours a lieu. C'est l'homme qui mieux qu'aucun autre continuerait votre tradition, et puisque le maître est fatigué de parler, il faut bien le remplacer par un

élève digne de lui.» Walras répondit qu'il était d'accord avec l'idée de son correspondant et prêt à entreprendre les démarches nécessaires auprès des autorités vaudoises.

La lettre de l'économiste de Lausanne est envoyée par son destinataire à Pareto, qui en est troublé et ému. Le 7 novembre, il remercie Walras: «Ce serait certes pour moi un très grand honneur si j'étais appelé à faire un cours d'Economie politique à Lausanne... Mais cette idée d'un cours à Lausanne m'arrive tellement inattendue que je ne sais si je pourrais venir de suite, dans le cas où l'on voudrait bien me confier ce cours.» Et le 16 novembre 1892: «Deux mots à la hâte pour vous dire que j'ai pu arranger ici mes affaires de manière à être libre de venir même tout de suite à Lausanne, si cela pouvait être agréable à ces messieurs.»

Conseillé par Walras, Pareto présente officiellement au Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes du Canton de Vaud sa candidature à la chaire d'économie politique de la Faculté de droit de l'Université de Lausanne.

Une série de difficultés ont entre-temps surgi. Quelque candidat local s'avance, «et alors je comprends qu'on préfère un compatriote à un étranger. Mais tant que ce n'est pas sûr, on peut tâcher de faire quelque chose. [...] Si ces messieurs désirent un radical, ils devraient m'être favorables. C'est précisément parce que je suis radical que je n'obtiens rien en Italie. Ils ne savent peut-être pas cela. N'y aurait-il pas un moyen de le leur faire savoir? Le mieux serait d'avoir un moyen de le leur faire savoir immédiatement.»

Les développements de l'affaire se révèlent lents et délicats; Pareto est impatient: «Walras m'écrit qu'il n'a eu aucune réponse, ni du doyen de la faculté, ni du chef du département de l'instruction publique. C'est étrange qu'il n'ait pas de meilleures relations avec ces messieurs, depuis tant d'années qu'il est professeur à Lausanne, et je crains que son appui ne me soit guère profitable. [...] Je ne connais à Lausanne personne d'autre que Walras et voilà qu'il s'avère que lui, qui devrait avoir une très grande influence dans cette affaire, a malheureusement de médiocres relations avec les personnes qui doivent décider de l'attribution de la chaire. Un refus serait facilement compréhensible, mais dédaigner de répondre à Walras signifie qu'il ne doit pas y avoir entre ces Messieurs et lui de bonnes relations.» D'ailleurs, même Walras est hors de lui. Il ne parvient pas à obtenir une réponse quelconque du chef du Département de l'instruction, Eugène Ruffy: «Cet homme est l'indécision personnifiée» — écrit-il en mars 1893. A cette même occasion il demande à Pareto pourquoi il s'obstine autant dans son projet de déplacement à Lausanne. Puisqu'il a des moyens pour vivre, pourquoi ne se contente-t-il pas d'être un chercheur indépendant? Pareto lui répond un peu agacé: «J'ai les moyens de vivre

matériellement, mais je n'ai pas les moyens de me donner le luxe de publier à mes frais des ouvrages scientifiques. Si je puis professer quelque part la science économique, j'aurai le moyen de divulguer mes idées bien mieux qu'en demeurant isolé dans une villa en Italie.»

Les beaux espoirs semblent s'envoler. «Je regrette, car j'aurais eu beaucoup de plaisir que la chose pût se faire.» Puis, soudainement, le 6 avril 1893, le Département écrit à Walras: «Si nous avons tardé si longtemps à répondre à votre demande de démission et à prendre une décision relativement à votre pension de retraite, c'est que nous espérions qu'une amélioration se produirait dans l'état de votre santé et nous permettrait de vous conserver au nombre des professeurs de notre Université. Malheureusement nos espérances ne se sont pas réalisées et nous devons, bien malgré nous, nous résoudre à prendre congé de vous comme professeur.» Après quoi le département décide de soumettre à l'examen les candidats à la succession. Ils sont faibles en nombre et en talent, ce qui décide les autorités vaudoises à prendre contact directement avec Pareto. Le 15 avril, Walras lui annonce le voyage à Fiesole d'Eugène Ruffy, chef du Département de l'instruction publique, et de Louis Grenier, recteur de l'Université. Le 19 avril, la rencontre des deux Lausannois avec Pareto a lieu à Fiesole: «Nous avons tout arrangé» et «ils désirent que je vienne au plus vite dans leur ville pour commencer les cours». Et il précise à Walras: «J'accepte la nomination de professeur extraordinaire, mais M. Ruffy m'a engagé sa parole qu'il ne se laisserait guider que par les résultats de mon cours pour la nomination à professeur ordinaire, et que pour Pâques de l'année 1894 une décision devrait être prise à cet égard; c'est-à-dire que si les résultats de mon cours sont satisfaisants, je devrais être nommé professeur ordinaire.»

Sa satisfaction est grande: «Ce qui m'arrive maintenant de bien est en grande partie ton œuvre, et je t'en suis extrêmement reconnaissant», écrira-t-il à Pantaleoni le 23 avril. Le jour suivant, à Lausanne, le Conseil de faculté transmettait au Département de l'instruction l'ordre du jour suivant: «Ce Conseil, réuni ce jour, après avoir entendu les renseignements fournis par son doyen et ceux que d'autres membres ont pu lui communiquer, est unanime à préavis en faveur de l'appel de M. Pareto en qualité de professeur extraordinaire d'économie politique.» Le 25 du même mois, le Département proposait au Conseil d'Etat, qui donnait son approbation, «de nommer M. Vilfredo Pareto professeur extraordinaire d'économie politique à l'Université de Lausanne [...]. Traitement Fr.s. 4000 par an». La décision officielle [du Conseil d'Etat] fut aussitôt transmise à l'intéressé. Elle mentionnait qu'«il nous serait très agréable que votre entrée en fonction pût avoir lieu le plus tôt possible afin que les nombreux étudiants qui se proposent de suivre le cours d'économie puissent profiter

de votre enseignement durant ce semestre d'été dans la plus large mesure possible».

Comme c'était à prévoir, Pareto répondit positivement à la requête des autorités vaudoises.

En Italie, la nomination de Pareto passe presque inaperçue. Lui-même semble s'en réjouir, souhaiter que la nomination ne soit pas connue par la presse de son pays. «Mais je te prie de ne pas trop divulguer mes histoires, d'abord parce que je suis par nature tout à fait opposé à ce qui flatte la vanité personnelle, et aussi parce que je crains que cela puisse me nuire à Lausanne.» Le seul qui écrit quelques mots de félicitations, mais à Walras, c'est Luigi Bodio, qui proclame : «C'est un honneur pour lui de succéder à un savant aussi connu que vous l'êtes. Je crois que vous avez fait un bon choix.»

À Lausanne, Pareto est «accueilli avec une extrême courtoisie». Le 12 mai 1893, il prononce la leçon inaugurale du cours d'économie politique. En quelques mots, il présente sa vision du phénomène économique : «Nous ne connaissons la théorie d'aucun phénomène naturel dans tous ses détails, nous connaissons seulement des théories des phénomènes idéaux, qui se rapprochent plus ou moins du phénomène concret.» L'économie politique lui paraît être régie par la même loi à laquelle sont soumis les phénomènes naturels. De quelle manière peut-on la découvrir ? Par approximations successives, de la même manière que cela se fait dans les sciences naturelles. La théorie de Walras apparaît à Pareto comme «une de ces approximations, la seule qui, jusqu'à présent, ait été trouvée, pour embrasser le phénomène économique en général. Mais il y a plus : avec des modifications convenables, elle se prête à nous faire connaître d'autres approximations de plus en plus approchées du phénomène réel.»

Alors qu'il reconnaît que l'approximation de Walras ouvre de très larges perspectives à la recherche, Pareto admet aussi qu'«il nous faut tâcher d'obtenir une seconde approximation en prenant en considération des circonstances que nous avons dû négliger dans la première approximation».

Sur ses états d'âme ultérieurs et sur les problèmes rencontrés lorsqu'il fut aux prises avec l'enseignement, nous sommes aisément renseignés par sa correspondance avec Pantaleoni. «Walras a eu la grande bonté de me préparer le cours à donner, déjà divisé en leçons. Je lui en suis très reconnaissant et je l'ai bien remercié, mais je lui ai aussi dit que j'entendais y apporter quelques changements, et il me semble avoir été convaincu.» «Pour le moment, j'ai 22 étudiants. On verra si je les garderai.» Concernant la matière du cours : «Je veux commencer par l'économie individuelle, et parler des divers types de biens économiques, sur lesquels Walras ne dit mot, je ne sais pourquoi.» Parfois il est un peu exaspéré par les

conditions peu favorables qu'offre la bibliothèque de la faculté locale. «Je dois acheter des livres à n'en plus pouvoir. Il y a ici une bibliothèque où le plus récent ouvrage d'économie politique est le livre de Mill! On m'a dit qu'en tant que nouveau professeur je peux faire acheter *deux* ou *trois* nouveaux volumes, pas trop chers! Pour ma part, je dois en acheter des dizaines! Je me console en voyant que mes étudiants semblent prendre goût à ce que je leur enseigne.»

Sans hésiter, il s'adresse au Département pour obtenir les livres dont il a grand besoin. Dans ce but, il soumet une requête d'achat au chef du Département de l'instruction publique. Celle-ci est datée du 18 août 1893.

La liste est très intéressante car elle nous montre les sources à partir desquelles Pareto élaborait ses théories économiques, et surtout la quantité et la nature de la documentation dont il disposait pour la construction de sa célèbre courbe des revenus, ainsi que pour la préparation de son enseignement. Ce dernier travail le met à dure épreuve: «Devoir expliquer *clairement* à autrui a pour effet de me faire apprendre beaucoup de choses que je croyais savoir, et que pourtant j'ignorais.» Il ne peut attendre de Walras une aide quelconque: «Je ne puis obtenir de lui aucune clarification, car il m'entretient toujours de choses qui ne m'intéressent pas et non de celles que je lui demande, de sorte que j'ai intérêt à ne compter que sur mes propres forces. Je n'ai jamais aimé la métaphysique, mais maintenant je la déteste plus que jamais en voyant comme elle peut dévoyer un esprit, au demeurant puissant.» De plus, il doit enseigner l'économie politique pure et l'économie politique appliquée: «J'appelle *économie pure* l'ensemble des doctrines que l'on peut déduire du postulat hédoniste de la psyché humaine. L'économie pure étudie *l'homo œconomicus* qui est guidé par le seul désir d'obtenir le maximum d'utilité avec le minimum d'effort. L'économie appliquée ajoute à cette qualité principale de la psyché économique toutes les autres qualités que nous connaissons. Mais en définitive, je ne tiens guère à cette classification. N'importe quelle autre peut convenir. Pourvu qu'on enseigne les relations entre les choses.»

De son côté, le Département de l'Instruction lui procure les publications demandées, en s'adressant — pour les Annuaires statistiques officiels — directement aux gouvernements concernés. Le 25 octobre les volumes parvenus sont en si grand nombre, que le Département écrit à Pareto pour «savoir... si nous devons mettre ces ouvrages à la Bibliothèque cantonale où vous pourrez les consulter ou si vous préférez plutôt les faire prendre dans notre bureau pour les transporter à votre domicile».

A la demande du nouveau professeur, le 9 novembre les documents sont déposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire où l'intéressé va les consulter très régulièrement.

Vers la fin de l'année, le DIP lui communique que «la retraite de

Monsieur le professeur Walras, votre prédécesseur à la chaire d'économie politique à l'Université de Lausanne, a laissé vacant l'enseignement de cette branche à l'Ecole commerciale cantonale. Nous avons donc à y pourvoir pour le commencement de la nouvelle année scolaire 1894-95 qui s'ouvrira en septembre. Nous serions très heureux que vous puissiez nous assurer de votre précieuse collaboration, c'est pourquoi nous prenons la liberté de vous demander si vous seriez disposé à vous charger de cet enseignement. Le cours, qui est d'un très grand intérêt et d'une haute importance pour l'Ecole de commerce, comprendrait deux heures par semaine». Pareto, qui par ailleurs a déjà élaboré un plan de travail bien structuré, répond qu'il accepte à condition qu'on lui verse une rémunération adéquate et que l'horaire lui soit favorablement aménagé.

En marge de la lettre du 4 avril 1894, le chef du DIP inscrivait, le 5 avril, cette annotation: «Remercier de son bienveillant accueil. Dire que son traitement serait porté à 4000 frs. Qu'il sera tenu compte de sa demande lors de la confection de l'horaire des cours de la prochaine année scolaire et le Département veillera à ce qu'il y soit fait droit.»

A peu près dans le même laps de temps, la question de l'ordinariat est remise en discussion. Une note du Département de l'instruction au Conseil d'Etat, du 11 avril 1894, mentionne: «M. Vilfredo Pareto est Ingénieur diplômé de l'Ecole de Turin. Il a été, pendant un certain nombre d'années, Ingénieur des chemins de fer d'Italie, puis directeur d'établissements métallurgiques importants en Toscane. Il est, en outre, un mathématicien très distingué, comme le prouvent divers mémoires par lui publiés dans des recueils spéciaux.

«Ce sont les expériences économiques tentées en Italie dans ces derniers temps qui l'ont amené à se consacrer à l'économie politique. Adversaire de ces expériences, il n'a cessé dans le «Giornale degli Economisti» de Rome, dans le «Journal des Economistes», dans la «Revue des Deux-Mondes», dans le «Monde Economique» de Paris, d'en annoncer à l'avance et d'en constater, au fur et à mesure qu'ils se produisaient, les fâcheux résultats. Ses critiques du régime commercial inauguré en 1887 et des conditions de la circulation monétaire et fiduciaire italienne dénotaient déjà un économiste expert; mais, au cours de ces travaux et en cherchant à asseoir ses démonstrations sur des principes inattaquables, il rencontra les théories de l'économie politique nouvelle et en devint un adepte convaincu et précieux, particulièrement de celles qui revêtent les concepts fondamentaux de l'*utilité* et du *degré final d'utilité* de sa forme mathématique.

«Mieux que personne il s'est assimilé le système d'économie politique pure de M. Walras consistant à exposer à un point de vue purement objectif le mécanisme de la libre concurrence en matière d'échange et de

production, et a compris qu'au lieu de reprocher à l'auteur d'avoir réduit tout d'abord le mécanisme à ses éléments essentiels, il convenait d'introduire une à une dans sa conception toutes les complications que présente la réalité. C'est dans cet ordre d'idées qu'il a écrit la suite des belles études parues dans le «*Giornale degli Economisti*» sur les principes fondamentaux de l'économie politique pure dont les plus récentes, qui sont de cette année même, ont donné la théorie du maximum d'utilité résultant de la libre concurrence dans l'hypothèse de la variabilité des coefficients de fabrication.

«Ces beaux travaux d'économie politique pure assurent à M. Pareto le moyen de fournir enfin la solution scientifique des questions d'économie politique appliquée les plus controversées.

«Son cours d'économie politique de l'Université de Lausanne, en quatre semestres dont il en a donné déjà trois, sera l'un des plus neufs et des plus complets qui existent et achèvera de le mettre au premier rang des économistes de l'école mathématique tels que Marshall (de Cambridge), Edgeworth (d'Oxford), Wicksteed, en Angleterre; Launhardt, Julius Lehr, Auspitz et Lieben, en Allemagne et en Autriche, Clark, Giddings, Fisher, en Amérique. Il exposera tout prochainement avec succès, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Caen, la nouvelle méthode; et, plus heureux que son prédécesseur, il paraît appelé à la faire pénétrer en France.»

Le 14 avril, par la lettre n° 487, le Département communique officiellement à Pareto sa nomination à «professeur ordinaire d'économie politique à l'Université de Lausanne et cela aux mêmes conditions de traitement que jusqu'ici... Nous sommes heureux de pouvoir vous lier d'une façon plus étroite à notre établissement d'instruction supérieure...» A quoi Pareto répond en demandant une audience.

Le secrétaire général du Département, auquel la lettre est adressée, lui communique qu'il est «convoqué pour mercredi dans la matinée».

Le jour même où il écrit au secrétaire, Pareto adresse une lettre à Marc-Emile Ruchet, chef du Département. C'est celle du 14 avril 1894, où il dit: un enseignement à l'Ecole cantonale de commerce, bien qu'élémentaire, exige beaucoup de temps de préparation. «Je devrais renoncer à d'autres travaux que je fais maintenant... quel traitement est attaché à ce cours...?»

En marge de la lettre susmentionnée, une note du secrétaire du Département indique: «Sur 27 prof. ordinaires 12 touchent un traitement de 4000 frs; 3 touchent 4500 frs; 4 touchent 5000 frs, 1, 5100 frs; 1, 5500; 2, 6000; les autres touchent moins de 3000 frs. La majorité touche donc un traitement qui n'est pas supérieur à 4000 frs. Moyenne 4211 frs cepen-

dant.» Le 23 avril, le Département informe l'école cantonale de commerce que Pareto refuse d'y enseigner.

Cependant, les rapports entre Pareto et les autorités vaudoises ne se détériorent point. Le 6 juillet 1894 Pareto se rend dans les bureaux du Département. Une note rédigée par le chef de l'instruction nous apprend que «M. Pareto se propose de passer une partie de ses vacances à Paris pour y travailler à la Bibliothèque nationale; afin d'y pouvoir travailler et consulter les documents dans les salles réservées. Il doit être présenté à la direction de la Bibliothèque nationale par Monsieur Lardy. Il désire que le Département fasse une demande à M. Lardy dans le sens indiqué et la lui transmette; cette lettre lui servira en même temps d'introduction auprès de notre ministre à Paris». Cette recommandation lui est aussitôt accordée.

En France, sur invitation d'Alfred de Foville, il participe au Congrès de Caen de l'«Association française pour l'avancement des Sciences». Il est nommé vice-président de la 25^e session de cette Association. Sa participation aux travaux du Congrès est très active. Le 11 août il intervient dans la discussion du rapport Cayla: *Esquisse d'un projet monétaire international*. Son point de vue est exprimé avec concision: «Je suis loin de vouloir faire des objections à la communication de M. Cayla; mais je tiens à observer que la cause principale des difficultés monétaires internationales se trouve dans le fait que plusieurs gouvernements violent légalement les lois économiques et les lois morales en refusant de rembourser en or leurs monnaies qui se trouvent à l'étranger. Je crois que M. des Essarts a raison en observant que, de fait, l'or est la monnaie internationale, et qu'on n'éprouve aucune difficulté quand on a des *sovereign*, des *aigles* ou des louis d'or. La bonne monnaie a cours partout, seule la mauvaise est dépréciée.»

Le 13 août, devant une assemblée attentive et nombreuse, il lit sa communication: *Théorie mathématique des changes étrangers*. La communication est divisée en deux parties. Dans la première, Pareto ne fait pas intervenir les mathématiques, alors que dans la deuxième il utilise les démonstrations mathématiques, omises par commodité dans la première.

Revenu en Suisse, il se consacre à la préparation des leçons pour le nouveau semestre et de son discours inaugural en qualité de professeur ordinaire. Ce discours est lu en présence de toutes les autorités lausannoises le 23 octobre 1895. Il s'agit d'un document de notable importance pour la biographie intellectuelle de Pareto. Son horizon scientifique est désormais bien délimité et tracé, mais dans le même temps il est devenu plus dense et mieux structuré. Pareto n'a plus de véritables doutes sur la nature de la science économique. Cette science lui apparaît maintenant comme une partie, et une bien petite partie, de ce qu'il appelle à cette époque-là science sociale. Tout en reconnaissant à l'économie un secteur

propre, qui lui est bien spécifique, il lui dénie toutefois le droit d'hégémonie sur les autres secteurs. «L'économie politique ne voit dans l'*utilité* que le rapport de convenance entre une chose et un homme. [...] A côté de la propriété, que considère l'économie politique dans une chose, de satisfaire un besoin ou un désir légitime ou non, il y a la propriété que peut avoir la chose d'être réellement *utile* à l'homme, de lui être avantageuse, et d'être par son usage favorable au progrès de l'humanité. Cette considération donne naissance à une autre science, qui a été fondée principalement par les travaux de Herbert Spencer et G. de Molinari.» Et que seule cette «autre science» puisse donner une interprétation et une estimation du phénomène lui semble hors de propos, puisque «... tous les faits sociaux sont les uns vis-à-vis des autres dans une étroite dépendance. On ne peut pas plus les disjoindre matériellement qu'on ne peut faire vivre séparément les membres d'un animal vertébré. C'est donc seulement pour en faciliter l'étude qu'on peut et même qu'on doit considérer isolément les différents phénomènes; mais il est indispensable, après avoir fait cette analyse, de les réunir par la synthèse pour juger des faits concrets.»

Le succès de l'enseignement de Pareto, tant à Lausanne qu'à l'étranger, est tel que le Conseil d'Etat décide, le 22 janvier, d'accorder au professeur une augmentation de salaire: de fr. 4000 à fr. 4500. Pareto s'en montre satisfait.

Le 13 juillet 1896, Pareto est nommé *doyen* de la Faculté de droit, pour une durée de deux ans, à partir du 15 octobre. En cette qualité il propose, le 2 juin 1898, d'appeler Raimondo Rossi comme professeur de droit public. Mais celui-ci refuse le 10 novembre cette nomination, pour des motifs personnels.

En 1899, presque à la fin du semestre d'été, Pareto fait part aux autorités compétentes d'une décision à laquelle il réfléchissait depuis plusieurs mois: «cesser d'être professeur» pour «écrire mon traité de sociologie». «Désormais je veux me dédier entièrement à l'écriture de mon traité de sociologie, et ne faire vraiment rien d'autre, sauf quelque composition littéraire pour me distraire d'un travail exclusivement scientifique.» A cette décision avait contribué l'héritage d'une grosse fortune, au début de 1898, qui toutefois ne manquait pas de le préoccuper: «Le fisc lausannois et le fisc italien sont deux chats, je suis la souris entre les deux», «Tout mon avenir est indécis. Je ne sais ce que je ferai ni où j'irai mourir. Je souhaiterais un petit coin retiré du monde pour être à l'abri tant des violences des socialistes que de celles des réactionnaires, mais je crains que cela ne soit qu'une utopie.»

La nouvelle prit au dépourvu le Département et les autorités académiques vaudoises. L'incertitude quant à la suite à donner, puis les vacances

scolaires laissèrent en suspens la requête de Pareto. Celui-ci, irrité par ce silence, ne manqua pas de protester.

Le chef du Département transmet la lettre mentionnée au Conseil d'Etat, l'accompagnant d'un commentaire conçu en ces termes: « Donner satisfaction aux convenances de M.P. serait créer un précédent qui ne manquerait pas d'être invoqué par nombre de collègues de M.P. et qui produirait un découragement. D'autre part la loi ne permet pas d'aller jusqu'au chiffre indiqué. »

La nouvelle ayant filtré selon laquelle le Conseil d'Etat était décidé à rejeter la demande de Pareto, la Faculté de droit votait, le 3 novembre, une motion exprimant l'avis que le sociologue dût faire partie du corps enseignant encore pour longtemps et « que M. Pareto fût nommé définitivement dans les conditions qu'il a lui-même spécifiées: soit – une heure de cours par semaine – haute surveillance sur l'enseignant du suppléant – compétence exclusive pour les examens ». Le 6 novembre, le romaniste K.H. Erman, doyen de la Faculté, envoyait une lettre personnelle au chef du Département de l'instruction, où il écrivait entre autres: « Malgré ce qu'il y aurait de légitime dans une certaine susceptibilité du gouvernement vaudois en présence de la conduite bizarre de M. Pareto, et malgré ce qu'un précédent de cette nature peut avoir de fâcheux, je persiste à croire qu'un intérêt majeur de l'Université et du Canton parle en faveur de son maintien à la Faculté et aussi en faveur de l'acceptation de ses conditions. [...] Il est en effet de tradition de décharger de tout ou partie de son enseignement un *grand* savant, en train d'immortaliser son Université par de *grands travaux*. » D'autre part, les bruits qui circulaient depuis quelque temps dans le monde intellectuel romand à propos d'un prochain départ de l'économiste attirent l'attention des Genevois. Par l'entremise de Pantaleoni, ils tentent de persuader Pareto d'accepter une chaire à Genève: « Il renforce donc les insistances que font auprès de M. Pareto les autorités cantonales et universitaires de Genève (en particulier le doyen de la Faculté, beau-frère d'Ernest Roguin) pour le rattacher d'une façon quelconque officiellement à leur université. Aussi avons-nous l'impression très nette, mes collègues et moi, qu'en retardant la solution de l'affaire Pareto on le pousse du côté où l'attirent son amitié pour M. Pantaleoni et l'intérêt de ses commodités personnelles. Or nous sommes convaincus que ce serait une perte irréparable pour l'Université. »

Les craintes exprimées par le professeur Erman étaient en réalité quelque peu disproportionnées. Pantaleoni avait en effet tenté d'attirer Pareto à Genève, mais toutes les correspondances récemment publiées prouvent que celui-ci ne voulut à aucun moment prendre en considération cette requête. Le « chauvinisme » vaudois ne pouvait admettre que Pareto se transférât à Genève, si bien que le Chef du Département change brus-

quement d'avis et décide, le 22 novembre, que Pareto donnerait un cours hebdomadaire d'une heure seulement; qu'il resterait titulaire de la chaire; qu'il surveillerait le travail du suppléant, qu'il dirigerait les sessions d'examen. Son salaire est fixé à 3000 francs par année, plus la moitié des taxes d'inscription au cours. On accorde à Vittorio Racca, en sa qualité de professeur suppléant, 2400 frs + 50% des taxes d'inscription au cours d'économie. Pareto semble en être satisfait.

La solution ainsi aménagée va durer jusqu'en 1903, c'est-à-dire jusqu'au début de l'année académique 1903-1904. En effet, Vittorio Racca ne revient pas à Lausanne pour le début de l'année universitaire et le 15 octobre il ne donne pas son cours. Le 12 novembre, retenant que Racca «a gravement manqué à ses devoirs», M. Pareto en demande «formellement le remplacement». Le Recteur demande alors au Département de l'instruction: «En ce qui concerne son enseignement M. Pareto propose de se charger pour le moment de deux heures de cours et d'une heure de conférence, et de charger d'une troisième heure de cours, et cela à titre d'*essai*, M. Boninsegni qui donnerait sous son contrôle quelques leçons, après lesquelles nous aurions à voir si ce Monsieur est apte à continuer cet enseignement, auquel cas il pourrait en être chargé aux mêmes conditions que M. Racca.»

Le point de vue de Pareto finit cette fois aussi par prévaloir sans difficultés et donc par être entériné par l'Université.

Revenu entre-temps à Lausanne, Racca découvre qu'il n'est plus professeur suppléant. Ses protestations, ses supplications et ses justifications ne sont prises en aucune considération. S'étant rendu compte de l'inutilité de toute autre tentative, avant de quitter Lausanne il écrit au doyen de la Faculté de droit une lettre dans laquelle il proteste contre l'affirmation «que je suis parti de Lausanne avec l'intention de trouver autre chose, une autre position; que j'ai trouvé une place de correspondant de journal en Macédoine, et que je me suis décidé à revenir seulement quand j'ai vu que cette nouvelle position ne valait pas l'ancienne». De son côté, Pareto refuse d'entendre les raisons de Racca, et même de le rencontrer. Boninsegni est désormais le nouveau professeur suppléant, nommé aux mêmes conditions que son malchanceux – et peut-être trop imprudent – prédécesseur.

Le 12 juillet 1904 le Conseil d'Etat approuve donc tous les termes de la proposition de Pareto et vote une décision dans ce sens. Désormais, Pareto est une autorité respectée et révérée. Le Gouvernement et les autorités académiques n'entravent plus ses vœux, au contraire, dans la mesure du possible, ils tentent de réaliser ses désirs.

La célébrité scientifique de Pareto est dès lors définitivement associée au Canton de Vaud.

C'est justement à Lausanne qu'est né le *Cours d'économie politique*, premier livre de Pareto, publié en deux volumes, en 1896-1897. Dans une forme apparemment sèche et détachée, Pareto y soutient que l'économie doit être étudiée avec les mêmes critères utilisés dans les sciences naturelles, en particulier dans la mécanique rationnelle. L'étude doit schématiser au maximum la réalité économique, dans le but de mettre en évidence les mécanismes économiques élémentaires, puis, par approximations successives, découvrir les mécanismes plus complexes, et enfin recomposer le tout en un modèle plus ou moins compliqué, qui ne sera jamais ni le reflet de la réalité, ni sa photographie. En effet, Pareto dit : « Nous ne connaissons, et ne connaissons jamais, aucun phénomène concret dans toutes ses particularités; nous pouvons seulement connaître des phénomènes idéaux qui se rapprochent toujours plus du phénomène concret... Par analogie, l'économie pure nous indique la forme générale du phénomène; l'économie appliquée fournit une deuxième approximation en indiquant les perturbations produites par des causes qui avaient été négligées dans l'approximation; mais aucune théorie ne parviendra jamais à nous dire comment sera réglée la vie économique de chaque individu singulier. » L'étude de l'économie devient ainsi semblable à celle de la mécanique rationnelle. L'objet d'une telle étude est l'*ophélimité*, c'est-à-dire un rapport de convenance qui est tel qu'une chose va satisfaire un besoin ou un désir, légitime ou non; en d'autres termes, c'est l'étude d'une « quantité » totalement subjective. Par conséquent, Pareto doit postuler l'existence de l'*homo œconomicus*, d'un individu abstrait qui transforme des biens en d'autres biens, les produisant ou les échangeant suivant le critère de l'ophélimité, pour obtenir le maximum de bien-être individuel. Après avoir distingué les capitaux en capitaux personnels, capitaux mobiliers (monnaie, épargne, banques) et capitaux fonciers, Pareto désigne les principaux facteurs de l'évolution sociale : la production, le commerce, les crises économiques, la répartition de la consommation. « La société humaine nous apparaît », écrit-il dans le § 152 du *Cours*, « comme un vaste agrégat de molécules, qui rendent des services, consomment des produits et épargnent; et de centres, ou de glandes, où l'épargne se transforme en capitaux, et les produits les uns dans les autres. Une partie de ces opérations se fait sous le régime de la libre concurrence, une autre partie sous le régime des monopoles. En outre, des parasites vivent dans ce milieu, en s'appropriant les biens produits par les autres individus. »

Sous la pression de la recherche du maximum d'utilité individuelle, les différentes parties de cet agrégat sont en constant équilibre, virtuel ou réel.

L'équilibre économique général est exprimé par Pareto sous la forme d'un système d'équations simultanées, dont les unes se réfèrent au bilan

individuel entre les revenus et les dépenses, les autres à l'activité des entrepreneurs qui transforment l'épargne en capital, produits et biens monétaires, etc... Un chapitre important du cours est consacré à la distribution des revenus. Pareto démontre que la stratification résultant de la distribution de la richesse dans une société est pratiquement invariable à toutes les époques. Une distribution différente de la richesse ne résoudrait pas les problèmes généraux de l'actuelle stratification sociale, pas plus qu'elle n'améliorerait les conditions de la mobilité entre les classes et les strates sociales. Pareto donne à la découverte de cet invariant la forme d'une loi, connue aujourd'hui sous le nom de «loi de Pareto». Celle-ci se trouve encore au centre du débat méthodologique contemporain et fait l'objet aujourd'hui encore de nombreuses recherches empiriques et d'économétrie rétrospective.

Les apports nouveaux du *Cours* sont surtout d'ordre méthodologique : c'est la découverte de la dépendance mutuelle des phénomènes économiques et des phénomènes sociaux, de leur interdépendance réciproque dans le cadre d'un système où le rapport entre le tout et les parties produit des effets qu'aujourd'hui nous définissons comme structurels.

Le *Cours* postule implicitement une philosophie des événements de la vie humaine se succédant avec monotonie et prouvant que «l'homme est toujours le même». N'est-ce pas une preuve de la vanité de l'action politique? Car l'histoire est un perpétuel recommencement, les répétitions, les alternances cycliques sont inévitables. En cela, Pareto se différencie profondément de ses contemporains positivistes : il n'a plus foi dans le progrès, dans l'évolution, ni dans la science. Dans les faits, il a rompu même avec le libéralisme. L'atomisme et la structure statique de la société, qui sont les postulats de base de la doctrine libérale, impliquent la prépondérance, dans la société civile, d'individus qui ne peuvent qu'être l'exact opposé de l'*homo œconomicus* rationaliste de la théorie économique.

Cependant, dans le *Cours*, Pareto entrevoit les naïvetés de cette philosophie sociale, mais ne veut pas encore en tirer les conséquences qui s'imposent.

La répression qui suit le soulèvement de Milan de 1898, lui inspire les pages de *La liberté économique et les événements d'Italie*, où sont décrites et dénoncées les causes socio-économiques et psychologiques du malaise de la société italienne. Dans le même temps, Pareto commence à douter du credo libre-échangiste.

Mais avant que le doute devienne certitude, Pareto étudiera longtemps *Les systèmes socialistes*, et cette étude donnera lieu à la publication, en 1902-1903, de deux gros volumes qui auront un énorme succès auprès du public et de la critique. Pareto étudie les doctrines socialistes, de la haute antiquité à Karl Marx et aux révisionnistes du début du siècle,

comprises comme autant de stimulations aptes à susciter des sentiments subversifs à l'égard de l'ordre établi, au nom des utopies. L'originalité du livre réside dans la mise en évidence des faiblesses de la doctrine libérale, et par conséquent de toute doctrine se fondant uniquement sur la raison; de l'inconsistance logique de toutes les doctrines socialistes, mais cependant de leur extraordinaire efficacité à catalyser les passions, les instincts, les sentiments, la volonté. Mettant à profit le besoin inhérent à tout homme de transcender sa condition, d'élaborer pour lui-même et pour ses proches de nouveaux rôles, d'imaginer des cités idéales et de les justifier rationnellement, ainsi que de vivre en un monde meilleur, le socialisme est parvenu à bâtir des mythes puissants. Il a élaboré des formules politiques efficaces et susceptibles de pousser les masses vers l'action, et à travers l'action de réaliser des changements substantiels dans chaque secteur de la vie en société. S'il s'est révélé, dans ce sens, d'une grande aptitude à susciter des énergies nouvelles, le socialisme reste cependant une des formes par lesquelles les minorités organisées aspirent à conquérir le pouvoir politique. Le libéralisme est un appel à la raison; le socialisme est un appel continuels aux sentiments. Et puisque le sentiment est à l'origine de l'action humaine, le socialisme reste politiquement plus efficace que le libéralisme. Si ce n'est que l'un et l'autre visent aux mêmes résultats: permettre à des minorités, les élites, de conquérir et conserver le pouvoir. Poursuivant cette analyse en profondeur, Pareto découvre qu'une économie planifiée et socialiste peut produire les mêmes résultats qu'une économie de marché, et que sur le plan de l'efficacité un système socialiste pur peut égaler un système libéral pur.

Cette découverte le rend très sceptique et pessimiste. En définitive, la raison déchuée n'est pas autre chose que la manifestation extérieure, superficielle, d'une activité intérieure absolue. Pareto veut toujours transformer les sciences sociales en sciences exactes, alors que, concrètement, il met tout en œuvre pour montrer les défauts de la raison et pour mettre en évidence le fait que le sentiment est le seul moteur qui pousse les hommes à agir.

Dans le *Manuel d'économie politique*, paru en 1906, le pôle d'intérêt est toujours l'*homo œconomicus*, sujet abstrait guidé dans son activité par l'égoïsme, mais entravé par le caractère limité des biens économiques, par la nécessité d'échanger continuellement des marchandises, par les difficultés énormes de la production et par les obstacles d'ordre socio-juridique.

L'action économique, c'est de la transformation d'ophélimité, mais toujours conditionnée par le jugement que l'agent porte sur l'ophélimité d'un bien par rapport à un autre bien. Les transformations d'utilité (production, circulation, consommation, distribution) sont interdépendantes

et donc en situation d'équilibre. Les variations de l'une déterminent les variations de l'autre, et réciproquement. Chaque utilité peut être étudiée isolément et considérée à un moment donné, mais cela ne suffit pas à déterminer son poids dans l'équilibre du système; il est donc indispensable d'étudier les utilités pour elles-mêmes et dans le rapport d'interdépendance qui les relie entre elles et à l'intérieur du système. Mais tout ceci ne satisfait pas encore Pareto: «Celui qui veut», dit-il à la fin de l'ouvrage, «étudier scientifiquement les faits sociaux doit s'attacher à ces faits réels, et non à des principes abstraits et choses semblables... Les hommes, en général, accomplissent des actions non-logiques et veulent faire croire que ce sont des actions logiques.»

La première ébauche de cette thèse figure dans un petit livre de 1911: *Le mythe vertuiste et la littérature immorale*, qui met en évidence les fondements et les mobiles à l'origine des sentiments de renonciation, d'ascétisme, de moralisme, et qui conclut que les doctrines «vertuistes» sont une expression de faiblesse intellectuelle et de lâcheté politique.

L'entente parfaite avec les autorités vaudoises subit une crise sensible vers le milieu de 1906. La cause première en fut encore une fois la réforme fiscale appliquée dans le Canton. Pareto se sentit à nouveau lésé et n'hésita donc pas à élever des protestations.

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, après avoir pris connaissance de sa lettre du 11 juillet 1906 et craignant les répercussions que la démission du sociologue pourrait provoquer dans le pays et à l'étranger, sollicite le 24 décembre les bons offices du recteur dans le but de convaincre le solitaire de Céligny à se désister de ses projets. Le recteur de Loës parvient finalement à le faire changer d'avis et à accepter un compromis: il enseignerait seulement pendant le semestre d'hiver, à raison de quatre heures hebdomadaires, sans modification de salaire.

Le 8 janvier 1907, Pasquale Boninsegni est nommé professeur extraordinaire d'économie politique, de législation sociale et de science des finances. Le même Conseil d'Etat décide alors «de modifier les décisions du 13 avril 1894 et du 15 novembre 1903 nommant M. V. Pareto prof. ord. d'écon. politique avec un traitement de 5400 frs. en ce sens que M. Pareto serait professeur ordinaire de sciences politiques et sociales, n'enseignerait que pendant trois mois au semestre d'hiver et recevrait Fr. mille et le 50% des finances des cours. Cela à partir du 1^{er} avril 1907». A peine apprend-il cette décision, Pareto envoie une longue lettre pour protester contre la modicité du traitement qui lui est attribué. Mais cette fois, le Conseil d'Etat ne répond pas à sa protestation. Entre-temps, une «lésion valvulaire du cœur» qui ne lui «a pas enlevé l'ardeur polémique» l'empêche de donner ses cours, ce qui laisse en suspens le différend. Un congé de maladie est accordé au professeur. Le 13 mars, par l'intermé-

diaire d'Ernest Roguin, Pareto annonce au Sénat qu'il fait don de sa bibliothèque privée à l'Université.

Le 19 mars 1908 une donation entre vifs, par devant le notaire Lucien Rochat, formalise la décision, par laquelle le donateur manifeste à l'Université de Lausanne «son attachement».

Le 10 juin 1911, le Conseil d'Etat renouvelle pour l'année universitaire 1911-12 le congé accordé à Pareto pour raisons de santé et confirme les professeurs P. Boninsegni et M. Millioud dans leurs fonctions de chargés de cours, respectivement d'économie politique et de sociologie, pour le semestre d'hiver. Les deux suppléants recevront en contrepartie 500 francs.

Le travail acharné de Pareto au cours de ces années finit par aboutir au *Traité*. En effet, en 1911 tous les éléments longuement accumulés depuis 1893 trouvent leur agencement définitif dans le *Traité de sociologie générale*. Les actions humaines sont étudiées en tant que révélatrices des formes sociales. Les actions sont divisées en logiques et en non-logiques: les premières sont celles qui utilisent des moyens appropriés aux fins et qui relient logiquement les moyens aux fins; les secondes sont celles où la relation logique entre moyens et fins est inexistante. Pour qu'une action soit effectivement logique, il ne suffit pas qu'il y ait une relation, aux yeux de l'agent, entre l'action et le but; il faut que cette relation existe pour «ceux qui ont des connaissances plus étendues». Dans ce cas, l'action est logique objectivement (le tiers ayant des connaissances étendues) et subjectivement (la personne qui agit).

Pour Pareto, les actions logiques sont peu nombreuses et se rencontrent surtout dans le domaine des arts et la science. Par contre, les actions non-logiques sont très nombreuses et ont une grande importance dans la vie sociale, même si elles y circulent avec une apparence de logique.

Les actions non-logiques constituent généralement un «amas de sottises», bien que des «doctrines absurdes puissent être socialement très utiles» et que «les diverses classes sociales peuvent, et même doivent, avoir différentes doctrines, ou, ce qui revient au même, comprendre différemment une même doctrine». Dans les théories non-logiques, Pareto découvre un élément constant, instinctif, qui est l'expression de certains sentiments ou instincts hétérogènes, *les résidus*; et un élément variable, *les dérivations*, qui représentent la tentative, propre à tout homme, de paraître logique. Les hommes ne se laissent convaincre que par les sentiments, c'est-à-dire par les résidus, alors que les dérivations leur offrent une fausse rationalisation de choix essentiellement sentimentaux. Tout phénomène est donc composite: ses composants sont les résidus et les dérivations.

La partie la plus importante du monumental *Traité* est consacrée à l'examen des actions non-logiques, étudiées au moyen de concepts claire-

ment définis par rapport aux phénomènes observés. La science de Pareto a donc un caractère de re-création, mais cette re-création est toujours une simplification. Il observe les aspects d'un phénomène, puis traduit les observations grâce à des concepts rigoureux, et il établit ensuite des corrélations entre ces concepts, qui lui servent pour élaborer les théories. Il est inévitable que ces théories soient toujours parcellaires. C'est précisément le fait que la science est toujours connaissance du partiel qui empêche Pareto de faire de la sociologie une science normative ou socialement utile.

La science logico-expérimentale, ainsi que Pareto définit sa méthode, a pour objet l'étude des relations constantes entre les phénomènes. Ces relations, appelées uniformités expérimentales, ne sont absolument pas nécessaires, et par cela même, elles n'impliquent pas la nécessité intrinsèque de la dépendance consécutive. De ce fait, l'ancien problème du déterminisme, qui avait tant épuisé la sociologie, est sans autre supprimé dans l'épistémologie sociologique parétienne.

S'il est vrai que les hommes se laissent convaincre surtout par les sentiments, par les résidus; si les dérivations n'offrent qu'une rationalisation spécieuse d'actions non-logiques, si la pratique prévaut sur la théorie et donc les résidus sur les dérivations, est-il licite de postuler l'existence d'actions parfaitement logiques? Est-il possible de parler d'une science sûre et certaine? Une action logique est celle qui prévoit les conséquences de nos actes et qui détermine les objectifs à atteindre. La science sociale ne parvient pas à remplir ces fonctions. Il s'ensuit que les actions qui sont l'objet des sciences sociales ne sont pas toutes des actions logiques. La science sociale ne peut démontrer que toutes les actions, à la limite, sont non-logiques. En d'autres termes, cela signifie qu'il n'existe pas de solution scientifique au problème de l'action humaine, au problème de l'ordre social, de l'organisation socio-politique. Démocratie, socialisme, libéralisme, état de droit, solidarité, justice, liberté: autant de pures abstractions, de concepts pseudo-expérimentaux; de même que toutes les doctrines révolutionnaires. Les révolutionnaires promettent de tout changer, d'éliminer la misère, l'injustice, l'oppression, la souffrance. Leur action peut parfois se révéler utile, mais elle n'est jamais en concordance avec le résultat auquel ils vont parvenir. En effet, au nom d'une société plus juste, plus égalitaire, ils ruinent l'ordre établi; puis, à peine ont-ils conquis le pouvoir, ils créent une société qui n'a rien à voir avec celle ou celles promises avant la révolution. Pareto est d'avis que les systèmes de valeurs des individus sont hétérogènes, mais qu'il n'y a jamais une hétérogénéité sociale. Dans toute société, il existe toujours une séparation-opposition fondamentale entre la masse et les élites. L'élite gouverne en recourant à la force et à la ruse, et elle est toujours détrônée par une autre élite, qui

va éventuellement s'exprimer au nom de la classe ouvrière, du prolétariat ou des exploités. L'histoire est un «cimetière d'aristocraties»; c'est l'histoire d'une succession de minorités privilégiées qui se forment, luttent, arrivent au pouvoir, profitent de ce pouvoir, connaissent la décadence et sont remplacées, par la force ou par des moyens pacifiques, par d'autres minorités. Cette vision cyclique est très amère et tragique, mais elle met bien en relief l'essence du pouvoir politique.

Le travail intense de ces années et l'état de santé précaire de Pareto eurent pour conséquence de raréfier ses rapports avec les autorités universitaires. Le 27 janvier 1916, sa santé s'étant améliorée, Pareto demanda au Conseil d'Etat, qui accepta et lui consentit des honoraires de 300 francs, de donner un cours de sociologie pendant le mois de mai, trois fois par semaine, l'après-midi de quatre à cinq heures. A cette occasion, les autorités écrivirent à Pareto: «Nous acceptons très volontiers votre offre, et nous formons des vœux sincères pour que vous puissiez, pendant longtemps encore, consacrer à l'Université une partie de votre temps et de votre activité.»

Le cours remporte un succès exceptionnel auprès du public. Pareto en est très réconforté et envisage de recommencer l'expérience l'année suivante. Ayant décidé de faire cette proposition au Département, il rencontre L. Gauthier, secrétaire général du Département de l'instruction publique. Une note de ce dernier, rédigée pour le chef du Département, rapporte que «Pareto, ayant achevé la série des leçons données en mai, a offert au Département ou de se retirer tout à fait, ou de maintenir le statu quo, tout en laissant espérer, pour le semestre d'été prochain, la reprise de ses cours ou de ses conférences».

Le 7 juin, le chef du Département transmet la proposition de Pareto au recteur de l'Université et écrit: «Nous avons tenu à soumettre la question au Conseil d'Etat; celui-ci s'est prononcé pour la seconde des alternatives.»

Dès qu'il connaît la nouvelle, Maurice Millioud écrit une lettre au Département de l'Instruction le 19 juin 1916: «La situation et les compétences de M. Pareto n'étant nullement définies, je sais par une trop claire expérience à quelles intrigues, à quelle guerre personnelle, je vais être en butte pour avoir maintenu l'indépendance de mon enseignement et refusé de me laisser réduire à une vraie domesticité. J'ai les documents écrits de ces agissements, qui n'ont pas été dirigés contre moi seul, et qui ont, une fois déjà, touché au scandale, lors de la soutenance de thèse de Mademoiselle Kolabinska. M. Pareto a marqué suffisamment ses intentions, et l'équivoque de la situation qui risque d'être créée rend inévitable un de ces conflits d'où tout le monde sort rabaissé, sinon avili. C'est pourquoi je désire quitter l'Ecole des sciences sociales dans l'état florissant où nos

efforts l'ont mise avant qu'elle retombe dans celui d'où nous l'avons tirées.»

Comme on peut le voir, les rapports entre Milliouid et Pareto s'étaient sensiblement détériorés. Pourtant, en 1912, le même Milliouid, s'était proposé de traduire en français le *Traité de sociologie générale*. Pareto l'avait longtemps considéré comme son élève et lorsqu'il avait dû, pour des raisons de santé, abandonner l'enseignement, il l'avait fait nommer chargé de cours de sociologie. «Et il était convenu entre nous que *moi* j'aurais préparé le travail, et que *lui* aurait développé la matière.» Naturellement, Milliouid entendait suivre sa propre voie, ce qui ne fut pas très apprécié de Pareto. Entre les deux se développa bientôt une incompréhension telle, qu'elle dégénéra en inimitié déclarée. Pareto qualifiait l'autre de «bileux», tout en lui reconnaissant «le mérite de la franchise». «Je n'en ai pas après Milliouid, parce que je me sens bien au-dessus de ces ragots. Donc, quand Roguin (note bien : *Roguin*, pas *moi*) a voulu rétablir la paix entre nous deux, de mon côté j'ai consenti tout de suite. C'est Milliouid qui a refusé et qui à cette occasion a écrit, si j'en crois Roguin, de telles injures (je dis bien : injures) contre moi, que Roguin a déclaré "ne pas pouvoir les répéter".»

Pour persuader Milliouid de retirer sa démission, et pour mettre un terme à cette affaire, le Département notifie : «Pour parer à tout imprévu, il est entendu que le Département précisera les conditions dans lesquelles il admettra une nouvelle série de conférences et, comme il ne s'agira que d'un enseignement temporaire et passager, la matière enseignée ne deviendra pas objet d'examen. [...] Ces mesures donnant satisfaction à M. Milliouid, celui-ci déclare que sa lettre de démission n'a plus d'effet» (le 7 juillet 1916).

Les rapports entre Pareto et Milliouid sont très particuliers, probablement parce qu'ils sont représentatifs d'un genre de relations qui s'établit lorsque l'élève succède au maître ou devient son collègue.

Maurice Milliouid était né en 1865, et avait été nommé, en 1895, professeur extraordinaire. Ses intérêts scientifiques et ses préoccupations intellectuelles étaient ceux d'un historien des idées. En 1886, il avait publié un panorama très complet des *Théories de l'école naturaliste* et en 1890 un livre plus substantiel sur *La religion de M. Renan*.

Sous la pression de Pareto, et tout en poursuivant ses travaux sur l'histoire des idées, Milliouid s'intéressa toujours plus aux problèmes de sociologie et de politique. A tel point qu'en 1905 Pareto tenta de créer une chaire d'anthropologie culturelle pour doter Milliouid d'un poste d'enseignement complet. Ce projet ne fut pas réalisé, de sorte que Milliouid continua d'enseigner la sociologie dans l'ombre de Pareto. Avec les années, cette situation devint insupportable pour Milliouid, auquel le milieu univer-

sitaire vaudois ne reconnut jamais le statut de sociologue. Pour quelle raison? Ed. Rogivue en donna une explication convaincante au lendemain de la mort de Millioud, en 1925: «Beaucoup ne croyaient distinguer qu'un virtuose des jeux de l'intelligence, et lui eussent volontiers reproché de ne s'arrêter dans la discussion à aucun parti. Son absence de dogmatisme prenait à leurs yeux figure de scepticisme, voire de dilettantisme paradoxal. Sa réserve paraissait essentiellement critique. Mais si l'on ne savait parfois à quel principe rapporter sa pensée, ce n'était à vrai dire que par méconnaissance de son originalité.»

Les premières difficultés surgirent entre les deux vers 1910, alors que l'on reconnut à Pareto le droit exclusif de diriger les thèses de doctorat en sociologie. Cette décision n'aurait pas eu de conséquences pratiques, si à la fin de cette même année une jeune Polonaise, Maria Kolabinska, n'avait demandé à Pareto d'accepter de diriger sa thèse. Bien que ses activités universitaires fussent très réduites, Pareto accepta cette requête sans même en informer Millioud.

Au mois de mars 1911, Kolabinska est invitée à passer quelques jours à Céligny pour discuter du projet de thèse. Le programme de Pareto est accepté sans discussion par la doctorante. De celle-ci, Madame Régis écrivait à Boven: «Pauvre fille, elle est d'une maigreur affreuse.»

Le fait que pour les élèves les rapports avec Pareto aient été difficiles, n'est pas un mystère. Le Maître exigeait l'orthodoxie la plus absolue. On en retrouve un écho dans la correspondance entre B. Samsonoff et P. Boven, dont nous reproduisons quelques phrases. Le 10 juillet 1911 Samsonoff, qui préparait une thèse sur le revenu sous la direction de Pareto, écrivait à Boven: «J'ai fait une courte visite à Lausanne au début de juin et j'ai profité de l'occasion pour voir Monsieur Pareto et lui parler de ma thèse. Il avait l'air de se porter assez bien et m'a reçu avec son urbanité accoutumière. Je ne vous cacherai pas toutefois que j'ai été quelque peu déçu de l'entretien que j'ai eu avec lui. Je lui ai fait une objection que je crois encore aujourd'hui fondée, il ne m'a pas répondu d'une façon à me convaincre et même je dois avouer que notre discussion a été assez incohérente, par sa faute, parce qu'il ne s'est pas donné la peine de comprendre le point de vue auquel je me suis placé et m'a combattu avec des arguments qui me semblaient parfois des lieux communs et qui en tout cas étaient en dehors de la question. J'ai, en tout cas, eu le sentiment très net qu'il ne fallait pas chercher du nouveau, mais suivre très fidèlement l'ornière, ce qui m'ennuie un peu. J'aimerais bien me mettre en rapport avec M. Sensini... Je vous prie de ne pas prendre en mauvaise part ce que je viens de dire de M. Pareto. Je lui garde, bien entendu, toute mon admiration et tout mon respect. Chez un homme de cette trempe, une certaine hypertrophie du Moi et un certain exclusivisme sont en somme des choses bien

naturelles, et même, pourrait-on dire, légitimes. Seulement j'estime qu'il est de notre devoir, à nous, ses élèves, d'échapper à cet exclusivisme, car nous n'aurions pas l'excuse du génie. Je vous prie, cher Ami, de me pardonner mon long dilemme...» Et dans une lettre du 26 octobre 1911 : «Je m'explique très facilement l'erreur de M. Pareto; il ferme systématiquement les yeux sur les théories des autres savants. Dès que ces derniers expriment des idées d'un ordre différent des siennes soit comme position du problème, soit comme solution, ils sont jugés sommairement: ce sont des imbéciles! Imbécile Clark, idem Bortkiewicz, Durkheim et tutti quanti! C'est une façon certes commode, mais peu académique de réaliser l'unité de la doctrine, et qui rappelle de très près la manière des théologiens de trancher les questions d'autorité.»

Au moment où Maria Kolabinska déposa sa thèse sur *La circulation des élites en France*, Pareto refusa, pour raisons de santé, de faire partie du jury, qui de ce fait se trouva être composé de professeurs n'ayant pas suivi le travail de la candidate. Dans le registre des procès-verbaux de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, nous avons trouvé le compte-rendu suivant, rédigé par Millioud, que nous transcrivons intégralement :

« Séances du 10 mai 1912.

Soutenance de thèse de Mademoiselle Kolabinska sur la circulation des Elites.

Vendredi 10 mai à 3 h.

présents MM. Roguin, Sirven, Boninsegni, Millioud. M. le président offre la parole au public.

M. Boven pose une question.

La Commission discute la thèse. La discussion dure jusqu'à 5 h. 20.

En ouvrant la séance M. le président donne la parole à la candidate pour énoncer les corrections ou les compléments qu'elle pourrait désirer apporter à sa thèse. La candidate déclare n'avoir rien à ajouter ni à modifier à sa dissertation.

Monsieur le président offre la parole au public. Prennent la parole M. Boven et M. Scalfati. M. Boven adresse des compliments à la candidate et la prie d'exprimer sa pensée sur « les rapports qu'il peut y avoir entre le darwinisme et M. Pareto » (*sic*). La candidate émet l'opinion que ces rapports sont peu précis. M. Scalfati, étudiant, lit une déclaration fort élogieuse, rédigée en français et se fait donner quelques explications de détail. Il demande à Mlle Kolabinska « si les phénomènes de la libre concurrence ne sont pas un cas de la loi de la circulation des élites ».

M. le président demande alors si quelque autre personne de l'assemblée à part les membres de la Commission désire prendre la parole. M. Boven demande à prendre la parole, non en ce moment, mais au cours de la discussion qui va suivre.

M. le prof. Millioud, s'adressant à M. le président, demande alors, par voie de motion d'ordre, que la parole soit donnée d'abord à tous les membres de l'assemblée qui la désirent et que les membres de la

commission la prennent ensuite pour procéder à l'examen qu'ils ont à faire, sans aucune intervention du public. M. le président s'adressant à M. Boven lui demande pourquoi il désire intervenir dans cette discussion. M. Boven répond textuellement: «Pour attaquer Mlle Kolabinska et au besoin pour la défendre».

M. le prof. Millioud proteste auprès de M. le président contre toute procédure qui permettrait une intervention dans les opérations de la commission. MM. Boven et Scafati ayant engagé à ce moment une discussion avec M. le président sans demander la parole et sans laisser parler les membres de la commission qui l'avaient obtenue, M. le prof. Boninsegni déclare qu'il quittera la séance si ces jeunes gens persistent à la troubler.

M. le président après avoir recueilli l'avis de ses collègues invite alors MM. Boven et Scafati à achever leur discussion, la parole ne pouvant leur être donnée au cours des opérations de la commission. A ces mots M. Boven se lève et lit une lettre de M. le prof. Pareto en déclarant qu'il est autorisé à en donner connaissance. M. Boven n'engage d'ailleurs aucune discussion avec la candidate et se rassied. M. Scafati ne prend pas la parole.

M. le président s'adresse alors aux membres de la commission. M. Millioud, prof. de sociologie déclare en commençant que des procédés fort déplaisants viennent d'être employés par des personnes du public et qu'il compte que la discussion va se poursuivre dans les formes prescrites par les convenances et par les usages universitaires. Puis il discute la thèse. M. le prof. Boninsegni et M. le prof. Roguin prennent successivement la parole. Ces opérations terminées, M. le président demande si quelqu'un désire encore prendre la parole. M. Boven la demande, M. le président se tourne vers M. Millioud qui fait un geste d'acquiescement. M. Boven s'adressant à M. Millioud lui pose la question suivante: «Pourquoi la candidate a-t-elle suivi le conseil de M. le prof. Millioud qui l'engageait à ne pas insister sur la notion de qualité dans la définition des élites?» (*sic*).

M. le prof. Millioud pris à partie personnellement, intervient et invite M. Boven à répéter le nom qu'il vient de prononcer. M. Boven le répète. M. Sirven s'adressant à M. Millioud lui dit: il a voulu dire «pourquoi n'a-t-elle pas suivi le conseil de M. Millioud». M. Millioud prie alors M. Boven de répéter. M. Boven répète textuellement la phrase ci-dessus rapportée.

M. Millioud s'adressant à ses collègues prononce ces mots: «Vous entendez l'insolence?» Et s'adressant à M. Boven, M. Millioud lui signifie qu'il ne lui permettra pas de feindre un échange d'explications avec la candidate pour prendre personnellement à partie un professeur et l'obliger à s'entre discuter en public sans répondre ou à se laisser engager dans une querelle avec un jeune homme à peine sorti de l'École. M. Millioud déclare qu'il abandonnerait son enseignement plutôt que de tolérer de pareils procédés.

M. le président, après avoir pris l'avis de ses collègues met alors fin à la soutenance et invite le public à se retirer. La Commission entre en délibération et décide de proposer que le doctorat soit accordé à Mlle Kolabinska. La soutenance est terminée à 5 h. 20.

Le Secrétaire: *M. Millioud.*»

Le Conseil de l'École des sciences sociales et politiques en adoptant ce procès-verbal y fait ajouter la mention de la décision prise par le même

Conseil à l'issue de la soutenance : « M. le président est chargé de faire à la commission universitaire un rapport où il ne soit pas fait mention des incidents regrettables de la soutenance, et qui soit rédigé et conçu dans les formes habituelles. »

Le 13 décembre 1964, après avoir pris connaissance du texte reporté ci-dessus, Pierre Boven nous déclarait : « Quant à mon opinion sur le procès-verbal dont vous m'envoyez copie, il m'est pénible de dire que ce texte incohérent n'exprime qu'une vérité : l'état d'esprit de ce pauvre M. Millioud, alors dans l'un de ses mauvais moments.

« Le souci de vous renseigner exactement m'oblige à vous dire que M. Millioud, issu jadis de la Faculté de théologie de Lausanne, était un caractère bizarre, inquiet, parfois 'persécuté' et d'une activité décousue. Pareto ne le connaissait sans doute que comme professeur de philosophie, lorsqu'il le chargea de traduire la *Sociologie*, édition italienne, et d'en faire une version française.

« Or, il arriva que M. Millioud prit en aversion une étudiante polonaise dont Pareto 'dirigeait la thèse', comme on dit, Mademoiselle Kolabinska, fille chétive et très timide, qui redoutait l'épreuve finale. Certains propos et le comportement de M. Millioud furent tels que Pareto craignit pour son élève un échec à la soutenance. Ne pouvant assister à ladite soutenance en raison de sa santé, il me demanda si je consentirais à m'y rendre, porteur d'une lettre de sa main, lettre donnant son opinion sur le travail présenté, et si, le cas échéant, je serais disposé à défendre sa manière de voir. J'y consentis volontiers.

« Vous n'aurez pas de peine à croire que la lettre en question était d'une parfaite correction, exempte par conséquent de tout propos et de toute allusion qui pût raisonnablement offenser qui que ce fût.

« Comme d'habitude, les experts émirent tour à tour leurs avis, et lorsque ce fut M. Millioud, il fit à la dissertation des critiques dont je n'ai pas gardé un souvenir exact, mais avec cette conclusion que la candidate aurait mieux fait de ne pas entreprendre ce travail.

« Lorsque la parole fut offerte au public, ai-je été le premier à m'exprimer, ou fut-ce M. Scalfati, ou quelqu'un d'autre, je ne sais plus. Quoi qu'il en soit, je suis certain qu'en accomplissant ma mission je n'ai aucunement failli au respect que je devais à tous les membres de la commission, y compris M. Millioud. Néanmoins celui-ci éclata soudain en violentes protestations, disant que je l'insultais. Je vois et j'entends encore M. Roguin demandant quel propos blessant j'avais tenu et répétant : 'Je n'ai rien entendu physiquement !... Physiquement je n'ai rien entendu !...'

« Dès lors, brouhaha, confusion telle que le président déclara : 'Puisque la discussion provoque du trouble, je lève la séance. La commission va entrer en délibération... etc'.

«Le public se retira donc et n'attendit pas longtemps d'être rappelé, pour entendre proclamer que Mademoiselle Kolabinska obtenait le doctorat...

«Quelques jours plus tard, M. Milliod renvoyait à Pareto le manuscrit italien de la *Sociologie* sans un mot d'explication, et ainsi prit fin toute relation entre les deux professeurs.

«Voilà ce qui m'a valu le grand honneur de traduire et d'adapter en français l'œuvre du maître, et voilà mon opinion sur le procès-verbal qui vous intéresse.»

Quelques jours après la soutenance, le 17 mai 1912, Jane Régis écrivait à Boven: «M. Milliod ne décolère pas, il a renvoyé à M. Pareto son manuscrit, sans avoir eu la politesse d'y ajouter un mot.»

A la suite de cet incident, Boven fut chargé de traduire en français le *Traité de sociologie générale*; la traduction de Milliod fut entièrement reprise et le travail pouvait être considéré comme achevé dans les premiers mois de 1913. Boven fut en outre chargé par Pareto de trouver un éditeur et de régler les formalités du contrat d'édition. La lettre suivante, adressée à Pareto, est très explicite quant à ces problèmes, et c'est pourquoi elle est ici reproduite en entier:

Lausanne, le 13 février 1913

Cher Maître,

Sans doute vous vous étonnez de mon silence. Je suis moi-même fort impatient de vous donner des nouvelles sérieuses. Voici où j'en suis.

J'ai donc interrogé plusieurs éditeurs, afin d'avoir une base raisonnable pour traiter. Après des attentes et des échanges de lettres, voilà ce qui en est.

M. Rouge et son associé ne sont arrivés à articuler aucun chiffre. Ils se bornent à trembler devant les risques et à douter du succès. Et pourtant je leur ai remis un chapitre et demi à l'étude, comme ils me l'avaient demandé; après quoi ils m'écrivent qu'après avoir examiné la question de près «... ils ne savent que dire». Alors, en possession des conditions de M. Payot, je leur ai proposé moi-même les chiffres de ce dernier. Il va bien sans dire que je ne leur ai pas dit que ces conditions m'avaient été offertes, ni qu'elles venaient de M. Payot. Ils restèrent impassibles et demandèrent encore à réfléchir et à vous écrire. Voilà pour M. Rouge. Quant à Payot, je vous envoie la lettre qu'il m'a adressée aujourd'hui, à son retour de Paris.

M. Sack, me répondra définitivement lundi ou mardi prochain. Il serait, jusqu'à présent, disposé à payer un peu plus sur les exemplaires et moins en fixe. Mais, a-t-il ajouté, si je reçois une réponse favorable de Paris (éditeur Giard et Brière) je serais disposé à hausser mes prix.

Comme je veux avant tout vous satisfaire, cher Maître, je vous soumetts les faits. Mais vous me feriez plaisir en ne vous engageant pas, même tacitement, dans votre réponse à M. Rouge. Vous comprenez mon sentiment: puisque vous n'avez pas accepté mon travail à titre d'hommage reconnaissant, (*et je suis toujours prêt à revenir à cette attitude*), je me place donc au point de vue commercial, à l'égard des

éditeurs, et j'agis avec toute mon énergie et mon discernement. Comme vous le dites: il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Je ne voudrais pas être dupe de M. Rouge, qui voudrait peut-être me faire gesticuler comme un pantin, en se prévalant de votre déclaration de jadis. Je crois que pour qu'il y ait discussion sérieuse, il faut que ces MM. se rendent compte que tant qu'un contrat n'est pas intervenu, vous avez — ou si vous aimez mieux — j'ai les mains libres. En effet, il ne saurait y avoir contrat, quand toutes les conditions essentielles n'ont pas été stipulées; et toute promesse est faite sous réserve de ces conditions, sur lesquelles on s'entendra ou l'on ne s'entendra pas.

Je désirerais donc que ces MM. n'acquièrent pas l'assurance du chat vis-à-vis de la souris.

En passant, je dois vous dire que l'offre de M. Payot est spontanée; c'est-à-dire que non seulement il ne connaissait pas les conditions de ses concurrents, puisqu'ils ne les avaient pas présentées, mais que je n'avais articulé moi-même aucun chiffre, dans l'ignorance complète où je me trouvais en cette matière.

Voilà, cher Maître, où nous en sommes.

J'espère que le vent du Nord vous est profitable, et qu'il vous donnera la force de revenir à Lausanne. Qu'en dit M. Jomini?

Et Madame Régis, sa santé est-elle meilleure? A-t-elle reçu de bonnes nouvelles de M. Vaurs?

Je continue à retrouver de temps à autre quelques coquilles, dans le 2e chapitre. A présent que les citations deviennent très abondantes, je perds un temps effrayant à la Bibliothèque Cantonale. Pourtant c'est parfois avec un petit profit. Ainsi, ce matin, ayant trouvé l'ouvrage de Del Rio, j'ai pu relever une faute d'impression certaine, dans une note, à côté de petites divergences de textes.

Je note tout cela à votre intention. Il est inutile de vouloir chercher des Pères de l'Eglise. Seul St. Augustin et quelques grandes lumières brillent dans cette ombre immense.

Recevez, cher Maître, ainsi que Madame Régis, mes salutations respectueuses.

Pierre Boven

P.S. — Je vous serais reconnaissant de me conserver la lettre de M. Payot.

Le 14 mars 1913 un contrat intitulé «Convention littéraire» fut finalement signé entre Vilfredo Pareto, Pierre Boven et la Maison d'Editions Payot, dans lequel il était stipulé: «Par cette convention littéraire, V. Pareto cède à MM. Payot et Cie le droit absolu et exclusif de publier l'édition française de son ouvrage *Traité de sociologie générale*, sans préjudice de son droit de publier cet ouvrage en d'autres langues.» Dans la même convention, Pareto déclarait céder la propriété de la première édition et des suivantes à Pierre Boven. Après avoir racheté la totalité des droits à Payot en 1967, Boven les céda intégralement aux Editions Droz de Genève.

Interrogé à nouveau par le rédacteur de ces notes de 10 janvier 1965, Pierre Boven, ancien procureur général du Canton de Vaud, déclarait: «Tout d'abord l'incident Millioud-Kolabinska.

«Je n'a pas conservé la déclaration en cause et ne sais ce qu'elle est devenue. L'ai-je remise à la commission des experts ou restituée à Pareto, je ne m'en souviens plus. Nul ne songeait que l'incident était digne d'entrer dans l'histoire, surtout pas mon bon maître. D'ailleurs, le procès-verbal que vous m'avez aimablement communiqué porte à cet égard une décision du Conseil qui ne laisse aucun doute. Prise à l'issue de la soutenance, dit ce texte, la voici: 'M. le président est chargé de faire à la commission universitaire un rapport où il ne soit pas fait mention des incidents regrettables de la soutenance'... etc.

«Maintenant la *Sociologie*.

«Ainsi que vous le constatez vous-même, l'édition française n'est pas une simple traduction de l'italienne, mais une édition nouvelle. Pareto y a beaucoup insisté en me confiant cette mission. De lui-même il a modifié, en français déjà, certains passages, soit pour mieux présenter le sujet, soit pour mentionner des faits, des idées que son esprit fécond lui suggérait. Voyez aussi les *Additions* figurant au premier volume après la *Table des auteurs et des ouvrages cités*. De plus, il m'a prié de joindre en bonne place les exemples et citations complémentaires que je pourrais trouver surtout dans la littérature la plus récente. Enfin, il a voulu que j'insère à mon gré dans l'ouvrage les *Notes du traducteur*. Je m'en suis défendu, objectant qu'il y aurait de ma part beaucoup de présomption à prétendre ajouter de mon crû à pareil monument scientifique. Finalement, je me suis incliné devant la bienveillante insistance du maître, en me limitant à un minimum.

«Tout cela nous l'avons relu ensemble, parfois discuté, surtout quant à la forme, au ton, que je voulais être celui de la belle dialectique des classiques français, dépourvue de traits polémiques et pleine de courtoisie. Je me rappelle n'avoir pas eu toujours gain de cause. Il s'agissait sans doute des 'humanitaires' ou des 'anti-alcooliques', gens que Pareto détestait autant qu'il aimait les chats.

«Quant à l'édition italienne, j'en avais corrigé les épreuves en seconde lecture, c'est-à-dire après une première lecture de Pareto à qui cet exercice répugnait, au point qu'il n'apercevait qu'environ la moitié des coquilles d'imprimerie. Son attention restait attachée au fond; pour le reste, il s'en remettait à moi.

Autre chose. Vous me demandez quelques renseignements sur mon activité personnelle. Je pense qu'il ne peut s'agir que de ma modeste collaboration à la *Sociologie*, mais il me semble vous avoir déjà tout dit. Ma carrière de magistrat vous importe peu sans doute, de même que mon activité de naturaliste.

«Faut-il vous dire que j'ai fait une thèse de doctorat sur *Les applications mathématiques à l'économie politique*, ce qui m'a valu l'amitié de

Pareto, et que, quelques années plus tard, j'ai publié un livre intitulé *Le Prix normal*, après avoir exercé pendant deux ans les fonctions de juge d'instruction extraordinaire pour les affaires économiques.

«N'ai-je pas fait également une édition française du livre d'un ami de Florence, le professeur Roberto Murray: *Leçons d'économie politique, suivant la doctrine de l'Ecole de Lausanne*, c'est-à-dire selon Pareto. Ce livre n'a eu aucun succès en France. Et puis c'est tout...

«J'espère qu'en voilà suffisamment pour votre récolte et vous adresse, avec mes vœux pour 1965, l'assurance de mes sentiments distingués».

Il est évident que ces faits excédèrent beaucoup Millioud, et Pareto en perçut certainement quelques signes. A la demande d'explications, Pierre Boven répondit avec beaucoup d'esprit par une lettre datée du 23 août 1916, dont voici le passage qui nous intéresse le plus: «Je ne sais rien des intrigues dont vous me parlez, au sujet de l'Ecole de Lausanne. Toutefois cela ne me surprend pas; mais votre doctrine ne risque pas grand'chose des attaques de ces 'savants': le chien aboie et la caravane passe. La 'Revue Suisse', la 'Semaine Littéraire' et d'autres journaux sélects sont pleins de déclamations, d'homélies, de cantates aux divinités du jour, entonnées par certains sociologues dont l'un enseigne pourtant la théorie des résidus et des dérivations, à l'Université. Cet homme ne croit pas au diable, mais il croit à Guillaume II, lequel vient sans doute le tourmenter, la nuit; aussi le prophète moderne et 'scientifique' ne tarit-il pas d'invectives contre le casque à pointe. D'ailleurs cette lutte est passablement lucrative, à ce qu'il paraît, et quand Guillaume sera mort, il faudra lui trouver un successeur. Il n'en manquera pas, sans doute. Un de mes amis me disait, il y a quelque temps: 'On est toujours le Boche de quelqu'un'».

Moins d'un an après, on put se rendre compte que cette rancune continuait à être tenace. En effet, une lettre du professeur Robert Michels parvint au Conseil d'Etat du Canton de Vaud le 28 mars 1917. Ce professeur d'économie politique à Bâle demandait, au nom d'un groupe d'amis, que le Gouvernement vaudois prit l'initiative d'honorer solennellement Vilfredo Pareto. L'idée de cette célébration avait surgi en Maffeo Pantaleoni vers la fin de 1916. Le solitaire de Céligny en fut tôt informé. Il eut cette réaction: «Parvenu à mon âge, avec une espérance de vie qui se compte en mois plutôt qu'en années, je ne ressens pas le moindre désir d'honneurs privés ou publics à Lausanne, en Italie, en Chine, sur la terre ou dans la lune»; mais ensuite, comme on pouvait le prévoir, il finit par s'accoutumer à cette idée.

La perspective d'une cérémonie en l'honneur de Pareto ne fut toutefois pas acceptée avec enthousiasme à Lausanne. Le premier à se dresser contre une telle initiative fut le professeur de philosophie Millioud, qui trouva bientôt un allié en Louis Gauthier, secrétaire général du Départe-

ment de l'instruction. Dans un mémorandum destiné au Conseil d'Etat, daté du 10 mai, ce dernier écrivait: «L'Université, soit la Commission universitaire, a décidé contre l'avis du professeur qui succède à Pareto, M. Milliod, de célébrer le 25e anniversaire d'enseignement de M. Vilfredo Pareto... Que l'Université marque par une manifestation académique les 25 années de *séjour en Suisse* de M. Pareto, cela ne peut guère nuire. Mais que l'Université veuille fêter les 25 années d'enseignement à l'Université avec démonstration pareille à ce qui fut fait pour Walras, cela ne sera guère du goût du public et même des professeurs de l'Université qui enseignent depuis 25 ans d'une manière constante et régulière. [...] On ne peut non plus oublier le déplorable exemple que ce professeur d'économie politique a donné dans notre canton, en allant chercher domicile hors du canton pour esquiver le fisc vaudois, du jour où par héritage il est devenu riche.»

Au début du mois de juin, un journal populaire d'Yverdon publia un article, repris par la «Revue», où on lisait, entre autre: «Assurément, le nom de Pareto est fort connu dans le monde des économistes et ses ouvrages ont de la valeur. Mais, chacun sait ici que M. Pareto (émigré depuis qu'il est devenu millionnaire dans une enclave genevoise où l'impôt progressif n'existe pas) ne donne plus au canton de Vaud que quelques leçons à l'Université de Lausanne. Des semestres, des années entières se sont passées sans qu'il mit les pieds dans son auditoire. Dans ces conditions, on ne peut que se demander à quoi rime la célébration de ce 25e anniversaire, quand l'Université a laissé passer sans la moindre marque de reconnaissance celui de professeurs beaucoup plus méritants.»

Le Jubilé Pareto fut, malgré tout, célébré dans l'Aula du palais de Rumine, le vendredi 16 juillet, à 15 heures.

Ce «Jubilé» fut le dernier hommage que les autorités vaudoises rendirent à Pareto, secondées par les associations estudiantines, par les Universités suisses, françaises et italiennes, et par un vaste groupe d'amis et de sympathisants, accourus des pays voisins.

L'activité intellectuelle de Pareto ne continuait pas moins imperturbablement.

De la publication du *Traité* jusqu'à l'année de sa mort, Pareto voulut entrevoir dans les événements du premier après-guerre la confirmation de ses théories. Une partie de ces articles furent regroupés par leur auteur dans les volumes: *Faits et théories* et *La transformation de la démocratie*.

Accusé par les uns de sympathies fascistes, par les autres de scepticisme et de cynisme, et pour tout dire de machiavélisme, Pareto a connu une diffusion culturelle assez «extravagante». Accepté sans réserve comme un classique de la science économique et à ce titre étudié même dans les pays à régime socialiste, Pareto a été massivement contesté, critiqué, voire ignoré par la sociologie contemporaine. C'est à Talcott Parsons que

revient le mérite d'avoir brisé l'anti-parétisme en montrant avec perspicacité que la notion-clé de la réflexion théorique actuelle est le concept de système, auquel sont reliés les concepts de structure et de fonction, tous élaborés par Pareto. Jean Piaget a pu faire mesurer l'extraordinaire importance des notions parétiennes d'équilibre, d'interaction et de communication, alors que Raymond Aron et Josef Schumpeter ont montré comment l'étude des actions non-logiques est au cœur de l'analyse des processus politiques. La récente sociologie mathématique s'est emparée de la notion de globalité post-analytique, que la théorie du système social parétien rend acceptable, par rapport à la théorie pré-analytique à la Durkheim. Les modèles systémiques modernes ne se servent pas des équations différentielles parétiennes mais bien des circuits cybernétiques et de la théorie des jeux, et cependant ces développements ont leur origine dans la prodigieuse imagination sociologique de Pareto. Très apprécié des chercheurs en sociologie des organisations, des idéologies et de la propagande, Pareto est certainement un des pères fondateurs de la moderne sociologie de la connaissance. Par rapport à des hommes comme Nietzsche ou Freud, Pareto occupe une position très particulière. Il étudie l'irrationnel non pas pour l'assujettir, mais parce que l'homme est un animal rationaliste qui agit et qui crée surtout sous l'emprise de fortes passions. Voilà pourquoi ce pessimiste, ce néo-machiavélien, décompose les doctrines et les théories pour ensuite les regrouper en fonction de la vérité, de la réussite, de l'utilité et de la conformité aux faits. Voilà pourquoi Vilfredo Pareto est sans doute l'une des figures majeures de la sociologie mondiale du XX^e siècle.

* * *

Une part importante des correspondances concerne la façon de travailler, la vie privée et surtout les déboires familiaux de Pareto : on en parle dans les lettres à l'avocat Orsini, mais aussi dans celles, si familières, à Arturo Linaker. De ces lettres se détache, quelque peu énigmatique, la figure de Madame Régis.

Qui était donc cette femme à qui Maffeo Pantaleoni disait, lors des fêtes jubilaires de 1917 : « Un jour viendra aussi, et peut-être est-ce celui-ci, où l'on exprimera toute la gratitude à Mme Jane Régis des soins inlassables qu'elle a prodigués à l'illustre vieillard, gravement malade depuis plusieurs lustres; de la paix qu'elle a fait régner au foyer du puissant pionnier; de sa dévotion pour le grand lutteur à qui elle a adouci l'âpreté du travail et de souffrance physiques par son sourire et ses attentions de chaque jour. » Six ans après, Pantaleoni énonçait un jugement bien différent, ainsi que nous l'avons vu précédemment.

Commençons par la question que beaucoup de chercheurs se sont déjà posée : quand Pareto connut-il Jeanne Régis ?

Giacalone-Monaco trouve une première trace de la présence de Mme Régis à Céligny dans une lettre du 2 septembre 1910 à Carlo Placci, une deuxième trace, de deux ans postérieure, se trouve dans une carte postale à Sensini, datée du 4 janvier 1902.»

De son côté, Bousquet écrit : « C'est certainement avant 1905, sans doute déjà fin 1902 ».

Dans les lettres à Pantaleoni, on trouve une première allusion à Mme Régis en date du 28 janvier 1908 ; une deuxième dans une autre lettre du même Pantaleoni à Adrien Naville datée de Rome, 9 mai 1902, où nous pouvons lire : « Pareto a été à Florence pour se séparer. Il renonce à la poursuivre pour adultère. De Dina pas de nouvelles. Heureusement il n'y a pas d'enfants à plaindre. Ce n'est que Dina qui sera à plaindre, le jour où son cuisinier lui aura mangé ses 30 mille francs. Pareto est un homme *irréprochable*, un homme qui n'a *aucune* faiblesse, mais c'est aussi un homme qui ne pardonne pas. Dina pourra crever à l'hôpital. Je n'ai raconté l'histoire à ma femme que très tard, lorsque Pareto m'a autorisé. Vous savez qu'elle remonte à septembre, si je me souviens, lorsque Pareto faisait ses leçons à Paris. Ma femme cherche des excuses. Il n'y en a pas. Il n'y a que la faiblesse de l'esprit et de la chair qui expliquent. »

Pour Pareto, c'est un coup dur. Son orgueil de seigneur et de mâle en est profondément blessé, de même qu'est perturbée sa tranquillité de chercheur, habitué à la paix et à la sérénité d'une vie réglée et routinière. Il tente cependant de bannir de sa vie celle qui avait rompu le pacte de fidélité conjugale, et cherche à retrouver, avec beaucoup de peine et d'obstination, la paix et la tranquillité d'esprit perdues.

L'épisode, ou plutôt les épisodes de la guérilla judiciaire et psychologique contre Mme Bakounine, ont été très bien décrits, récemment, sur la base des dossiers du procès.

Le soussigné a tenté de reconstituer les circonstances de cette « crise spirituelle » (s'il convient d'appeler crise un tourment intérieur momentané) et dans ce but il a voulu pour preuve une pièce poétique dont il s'est fait l'éditeur. Dans ce discours en vers, qui ne lui semblait être, d'ailleurs, qu'une histoire d'« exorcisme de la beauté valorisante », le soussigné a entrevu une sorte d'angoisse romantique, jusqu'alors insolite dans les écrits de Pareto, et dont les thèmes et le style correspondaient au courant poétique français qui a eu en Vigny et en Musset ses représentants les plus illustres. Mais par une fâcheuse négligence, l'éditeur renvoyait à une meilleure occasion l'examen de ce thème. Et lorsque cette occasion se présenta, la relecture des poèmes de Musset révéla l'inadvertance et la légèreté de l'auteur de ces lignes, car le texte prétendument inédit n'était qu'une copie, ça

et là infidèle, de *l'Espoir en Dieu*, copie de la main de Vilfredo Pareto, certes, mais copie tout de même.

En publiant ce texte nous ne pensons pas résoudre le problème, toujours ouvert, de la « religiosité » de Pareto; nous ne visions qu'à faire un peu plus de lumière sur un moment particulièrement crucial de la vie d'un penseur qui se voulait rationaliste.

Cela dit, indépendamment du fait que Musset est l'auteur du poème, nous ne pouvons éluder quelques questions: pourquoi Pareto, qui selon plusieurs témoins, connaissait bien la poésie de Musset, transcrivit-il précisément *l'Espoir en Dieu*? Pourquoi ne dit-il pas à sa correspondante qu'il n'était pas l'auteur de ces vers? Peut-être parce que cette poésie 'répondait' à un état d'âme bien précis? Quant à nous, cet état d'âme nous semblait, et nous semble encore pouvoir être décrit en ces termes: ... il paraît évident que Pareto a lu et médité Pascal. Un élan semble surgir de l'angoisse, et de l'abandon se libère l'appel de l'absolu. Le scepticisme se retourne contre les philosophes, contre toute forme de religion révélée, au profit d'une religion plus ressentie.

Quoi qu'il en soit, c'est probablement au mois de mars 1902 que Pareto, affligé par sa solitude, et perturbé dans son travail scientifique de devoir personnellement pourvoir aux besognes domestiques quotidiennes, eut sous les yeux une annonce publicitaire parue dans un des quotidiens qu'il lisait habituellement.

Une jeune femme française cherchait à connaître un « monsieur aisé pour se lier d'une solide amitié ».

Pareto fit aussitôt parvenir quelques lignes à la demoiselle qui se retranchait derrière l'anonymat, et celle-ci lui répondit au moyen d'une carte postale. Pareto répondit à son tour par une petite lettre, dans un style mi-galant mi-affectueux, qui fut au début de leur échange épistolaire. Toutes les lettres sont intégralement reproduites dans la correspondance générale de Pareto.

La demoiselle était Jeanne Marguerite Eugénie Régis (« Jane »), née à Paris-XI^e le 1^{er} septembre 1879, rue Sedaine, de Pierre Régis, commerçant en vins, et de Marguerite, née Astruc, qui plus tard se remaria avec un collègue de son premier mari, le commerçant en vins Urbain Vaux.

Jane Régis s'établit d'abord à Lausanne, puis commence à fréquenter Céligny.

Vers la fin de 1906 les apparitions de J. Régis deviennent plus fréquentes. Entre la fin de l'année et les débuts de 1907, elle s'installe définitivement à Villa Angora, où elle est présentée peu à peu à tous les amis. Personne ne s'en montre surpris et moins encore scandalisé. A Céligny, on ne s'aperçoit même pas de la présence d'une femme à Villa Angora. Pareto est désormais tranquille; ses craintes, ses anxiétés, ses scrupules, ses secrets de

vieux monsieur disparaissent comme par enchantement. Toutefois, J. Régis n'est toujours qu'une hôte à Villa Angora.

Le nom de J. Régis, de Madame Régis, se retrouve dès lors dans les lettres aux amis, du moins au plus fidèle d'entre eux : Maffeo Pantaleoni.

Celui-ci fait personnellement la connaissance de J. Régis au cours de l'été 1908. Il est frappé par l'extrême jeunesse de cette femme et par la différence radicale qui existe sur le plan des habitudes et de la mentalité entre la Parisienne et le vieux monsieur cosmopolite. A-t-il senti, avec son intuition, l'étrangeté de ce rapport ? C'est difficile à dire. Toujours est-il que le 15 août il écrit à sa nouvelle connaissance une lettre, dont il vaut la peine de souligner certains passages. On a l'impression que Pantaleoni veut apaiser certaines appréhensions de J. Régis et dans le même temps la persuader de quelque chose qu'elle ne serait pas encore parvenue à saisir. Comment expliquer autrement cette phrase ? « Vous avez, Madame, le bonheur d'avoir un rôle historique à un double titre. Vous ne vous en apercevez pas. Un jour viendra lorsque Pareto aura une réputation universelle de premier ordre, une réputation comme celle de Pascal, ou de d'Alembert, ou de Pasteur. Alors, avoir été auprès de lui pendant ses dernières années, et les lui avoir adoucies, vous fera une place qui vous sera enviée. Vous verrez cela. Outre cela, le fait qui vous semble maintenant à cacher, et qui doit maintenant être caché, sera votre gloire. Vous verrez cela aussi. Excusez aussi ces remarques Je n'osais pas vous les faire *de visu* à Céligny. Vous verrez combien de monde s'adressera un jour à vous pour des renseignements sur Pareto. Vous verrez que l'on écrira des volumes sur Pareto. Vous n'êtes pas à même de juger l'importance de son œuvre scientifique. Peu de gens la comprennent qui sont du métier, parce qu'il a mis tout pêle-mêle. Mais rien ne se perd en ce monde. Vous n'aurez pas à vous cacher, je vous l'assure ! Raison de plus d'être parfaitement tranquille et rassurée. »

Dès 1908, il devient possible d'appréhender la vie de J. Régis au travers des allusions contenues dans les lettres à Pantaleoni. Un thème est constant : la santé fragile de sa mère, Marguerite. « Je suis complètement démoralisée. Les docteurs me disent qu'ils ne peuvent répondre de rien. » « Je vis dans une fièvre perpétuelle. Espérons que tous ces ennuis passeront. »

En 1910, aux préoccupations occasionnées par la santé précaire de la vieille « Madame Régis », viennent s'ajouter celles pour la santé de Jane. Le 28 mai, Pareto écrit à son ami : « Madame Régis est revenue de la clinique du Dr. Bourget en bien meilleur état de santé que lorsqu'elle y était entrée ; il y a donc de bonnes raisons pour espérer en l'avenir. » Et vers la fin de l'année, au mois de décembre : « Madame Régis va beaucoup mieux. »

Pendant ce temps, la santé de Pareto suscitait, elle aussi, des inquiétudes. J. Régis se sentait de moins en moins sûre de l'avenir. Sa situation n'était pas en règle d'un point de vue légal, la pauvre femme craignait

qu'une mort soudaine de Pareto pût la mettre dans un fâcheux embarras. C'est pourquoi elle essayait d'obtenir de Pareto une prise de position qui la rassurât quant à l'avenir. Entre la fin de l'année 1910 et les débuts de 1911, période au cours de laquelle la santé de l'un et de l'autre laissait à désirer, les discussions à ce sujet durent être très animées. Le 15 janvier, Pareto écrivait à Pantaleoni : « Madame Régis a été peu bien, elle aussi, s'étant fatiguée aux soins qu'elle me prodigue, mais le docteur dit que ce n'est pas grand'chose et qu'un peu de repos suffira. » Au début du mois de février, on apprenait à cet ami que Madame Régis, depuis lors, allait beaucoup mieux.

Entre-temps, constatant que le procès en séparation d'avec sa première épouse prenait une tournure inattendue, et prenant conscience, d'autre part, de la nécessité de faire quelque chose pour celle qui était désormais sa nouvelle compagne, Pareto avait pris une décision très importante et inattendue. Le 10 mai 1911, après de longues consultations et mûre réflexion, il décida par devant le notaire Sautter de Genève, ce qui suit :

« L'an mil neuf cent onze, le dix Mai.

Par devant M^e Arthur Louis Sautter et son collègue, notaires à Genève, soussignés

a comparu

Monsieur le marquis Vilfredo Pareto

fils de feu Raphaël, professeur, demeurant à Céligny, Villa Angora.

Lequel par les présentes a vendu sous toutes garanties de droit :

A Mademoiselle Jeanne Marguerite Eugénie Régis, fille de Pierre, célibataire et jouissant de la capacité civile ainsi qu'elle le déclare, majeure, demeurant à Céligny, présente et acceptant, sans profession.

Désignation

1° Une propriété et villa en la commune de Céligny, consistant en la parcelle inscrite au cadastre de la dite commune sous numéro 1369 feuille 6, pour contenir soixante dix-sept ares soixante-trois mètres cinquante décimètres, sur laquelle existent deux bâtiments l'un portant le n° 104 de la surface de un are vingt-trois mètres vingt décimètres, servant de logement, l'autre portant le n° 104 bis de la surface de cinquante-sept mètres quarante-cinq décimètres, servant de dépendances construits les deux en maçonnerie, ainsi que le tout résulte du certificat ci-annexé.

Cette propriété est vendue en son état actuel avec toutes appartenances et dépendances.

2° Tous les biens meubles contenus dans les dites villa et propriété, soit : meubles meublants, effets d'usage, provisions, vins, tableaux, argenterie, plantes, animaux, manuscrits et livres, autres que ceux appartenant au Canton de Vaud; en un mot absolument tout le contenu des villa et propriété, sauf la bibliothèque qui appartient au Canton de Vaud et dont Monsieur Pareto n'a que l'usufruit pendant sa vie, usufruit qu'il continue à se réserver.

L'acquéreur entrera en possession et jouissance des biens à elle vendus immédiatement, et en fera et disposera dès ce jour comme de sa propriété bien et légitimement acquise.

Provenance

Monsieur Pareto avait acquis la propriété vendue ci-dessus sous n° 1 de Madame Marie-Elisa Caudron, épouse de Monsieur Auguste Philippe, demeurant à Céligny, suivant acte reçu par M^e Sautter notaire sousigné le vingt octobre milneufcent, transcrit volume 432^{CC} n° 59.

Madame Philippe l'avait acquise de Monsieur Jean Evangelist Gschwind, entrepreneur, suivant acte de M^e Page notaire à Genève du vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, transcrit volume 398^{CC} n° 23 auquel acte les parties se réfèrent pour la provenance antérieure.

Conditions

La présente vente a lieu sous les clauses et conditions suivantes :

- 1° L'acquéreur payera tous les frais et loyaux coûts des présentes.
- 2° Elle acquittera les conditions et autres charges grevant les biens vendus, dès le présent jour.
- 3° La contenance ci-dessus indiquée de la parcelle 1369 n'est pas garantie; toute différence en plus ou en moins sera à profit ou à perte pour l'acquéreur sans recours de part ni d'autre.
- 4° L'acquéreur supportera les servitudes passives, même non apparentes ou discontinues pouvant grever l'immeuble vendu, sauf par elle à s'en défendre et à faire valoir tous droits actifs à ses risques et périls, sans recours contre le vendeur.

Prix

La présente vente est faite et consentie :

- 1° pour le prix de QUINZE MILLE FRANCS que Mademoiselle Régis a présentement payé au moyen des valeurs suivantes acceptées par M. Pareto par bonnes espèces: Cinq obligations de cinq cents francs 2% à lots de la Ville de Paris années 1889, n^{os} 63012, 274424, 274425, 274426, et 337250 au cours de 403, deux mille quinze francs, ci 2015. Trois obligations «Peruvian Corporation Limited» 6% de cent livres sterling série B, n^{os} 29311, 22024, 21447-quatre obligations même valeur de cinquante livres sterling série A, n^{os} 05737, 00504, 02509 à 103 1/4% cours à la Bourse de Londres change 25,20, treize mille neuf francs, ci 13009.

Ensemble: quinze mille vingt-quatre francs comptés pour quinze mille francs, dont quittance: 15024.

- 2° et moyennant une rente viagère annuelle de huit mille francs, laquelle de conventions expresses se compensera à jour par jour avec les prestations suivantes: Mademoiselle Régis s'engage à nourrir et loger M. Pareto dans la villa vendue pendant tout le temps que M. Pareto sera vivant, à l'entretenir de linge de corps, blanchissage, réparations, services de domestiques, et caetera, le tout dans les mêmes conditions de vie que M. Pareto a eues jusqu'ici et que Mademoiselle Régis déclare bien connaître. En outre Mademoiselle Régis devra payer les soins médicaux et pharmaceutiques dont M. Pareto pourrait avoir besoin.

M. Pareto déclare faire le présent contrat uniquement parce que se trouvant âgé, malade, sans personne qui prenne soin de lui, affecté en outre d'une maladie de cœur qui lui rend dangereux les soucis et les émotions, il veut jouir de tranquillité pendant les dernières années de sa vie, et pouvoir consacrer à ses travaux scientifiques le peu de temps que lui laisse la maladie.

Mademoiselle Régis s'engage donc à entretenir M. Pareto à Céligny dans le même état où il se trouve actuellement et à ne pas soulever de difficultés même si l'état de santé de M. Pareto empirait, et elle déclare savoir ce que cet état demande de soins et d'égards.

D'autre part ces prestations sont strictement personnelles à M. Pareto et ne peuvent en aucune manière avoir d'autre valeur; si M. Pareto voulait quitter Céligny ou même y était obligé par les soins de sa santé, toute prestation, sauf l'exception ci-dessous pour la bibliothèque, cesserait tant que M. Pareto serait absent, pour ne reprendre qu'à son retour à Céligny.

Mademoiselle Régis devra continuer à loger la bibliothèque qui appartient au Canton de Vaud, cette obligation ne cessera pas par suite de l'absence de Céligny de Monsieur Pareto.

Mademoiselle Régis ne pourra pas se décharger sur une autre personne des prestations fixées par le présent acte, M. Pareto voulant absolument ainsi qu'il le déclare, éviter toute cause de soucis et de difficultés, ce qui est pour lui le but déterminant du présent contrat.

Pour la perception des droits dus à l'Etat, les parties évaluent les prestations stipulées ci-dessus à un capital de cinquante mille francs.

Pour la garantie des prestations stipulées ci-dessus, M. Pareto réduit ses privilège et action résolutoire à une somme capitale de dix mille francs; et il dispense expressément M. le Conservateur des hypothèques de Genève de prendre une inscription d'office supérieure à dix mille francs sur transcription des présentes, renonçant à cet effet à privilège et action résolutoire pour le surplus.

En outre les droits d'habitation dans la villa et d'usage de la propriété vendue stipulés ci-dessus en faveur de M. Pareto seront assurés par une inscription au registre des droits immobiliers, sur les dites villa et propriété.

M. Pareto stipule toutefois que le chiffre de l'inscription d'office ne sera en aucun cas opposable aux revendications qu'il pourrait faire pour les prestations ci-dessus.

Enfin il est expressément convenu que l'inscription d'office qui sera prise en vertu des présentes sera radiée purement et simplement sur présentation à M. le Conservateur des hypothèques ou à M. le Conservateur du Registre foncier d'une copie de l'acte de décès de Monsieur Pareto.

Ainsi traité directement entre les parties, les notaires soussignés ayant seulement prêté leur ministère pour la passation par acte authentique des conventions des parties.

M. Pareto garantit l'immeuble vendu franc et libre de toute inscription hypothécaire ou privilégiée.

Pour l'exécution des présentes domicile est élu: pour chacune des parties en sa demeure ci-dessus indiquée.

Dont acte

Fait et passé à Céligny, en demeure des parties.

Lecture faite les comparants ont avec les notaires signé les présentes demeurrées à M^e Sautter.

(signé) Vilfredo Pareto; Jane Régis; Ern. Léon Martin, notaires; A. Sautter, notaire.

Enregistré à Genève le onze mai 1911. volume 188 Numéro 1219. Reçu deux mille sept cent quarante-huit francs. Décimes compris. (signé) E. Rohr.

Transcrit au Bureau des Hypothèques de Genève le treize mai mil neuf cent onze, volume 547 n^o 94 et inscrit d'office le même jour au volume 468 n^o 151 et 17 D.J n^o 40. Reçu pour droit et salaire : six cent nonante deux francs dix centimes.

Le Sous-Conservateur. (signé) J. Peney.

Expédition délivrée à Mademoiselle Régis acquéreur. (signé) A. Sautter, notaire.»

La vente était très probablement fictive. Il semble de toute manière improbable que J. Régis ait disposé de la somme figurant dans cet acte; Pareto possédait, par contre, les titres dont il est fait mention.

Au cours des années suivantes, Madame Régis consolide sa position à Villa Angora. Elle est moins incertaine de son avenir. Une seule ombre : sa santé et celle de sa mère.

Pareto, de son côté, lui est très reconnaissant. Libéré des besognes quotidiennes, il consacre tout son temps au travail scientifique. Il témoigne généreusement sa reconnaissance dans la dédicace du *Traité de sociologie générale* (Florence, G. Barbera, 1916) ainsi tournée : «A Madame/Jeanne Régis/dont l'affectueuse sollicitude a permis à l'Auteur/d'avoir pu accomplir l'œuvre projetée/hommage de/Vilfredo Pareto».

Vers la fin de 1916, la santé de J. Régis se détériora quelque peu : «Madame Régis se porte tantôt bien, tantôt moins bien. Si elle se soignait le tantôt disparaîtrait. Mais parmi les entreprises désespérées de ce monde il y a celle d'obtenir qu'une femme suive les règles de l'hygiène». Pareto et J. Régis vont alors remettre en discussion une question qui semblait définitivement écartée : le mariage.

Voyant que la résolution de ce «vilain problème» (le divorce ou la séparation) devenait toujours plus compliquée, Pareto se met à envisager de demander la citoyenneté égyptienne. Mais malgré les relations de Virgilio Panella avec les hautes autorités égyptiennes, l'idée se révèle bientôt irréalisable. En Suisse il paraît impossible de conclure un mariage sans que le premier ait été légalement dissous.

Au fur et à mesure que «Vilfredo est bien malade et je n'ose le regarder sans frémir», la tension psychologique de J. Régis paraît augmenter et supporter toujours moins son rôle d'épouse morganatique.

Désormais à la limite de ses forces physiques, Pareto poursuit imperturbablement son travail scientifique. Il limite à l'extrême toute dépense d'énergie. Il se refuse à tout pour pouvoir disposer de chaque moment de répit que lui accorde la maladie. Il résigne ses fonctions de membre d'une Commission de la Société des Nations et ne daigne même pas répondre lorsque le Secrétariat du Sénat du Royaume d'Italie, par lettre n^o 170/751 du 7 mars 1923, lui communique que par Royal Décret du 1er mars il a été nommé Sénateur du Royaume, dans la catégorie de l'article 33 du Statut,

et qu'il doit fournir certains documents pour la vérification des titres des nouveaux sénateurs. Cette nomination ne sera donc jamais ratifiée, également en raison du décès survenu le 19 août.

Le projet d'épouser J. Régis est enfin réalisable. Grâce à l'intervention de Pantaleoni, Pareto obtient la citoyenneté de Fiume, et par la suite enfin le divorce.

Les bans sont publiés le 18 mai 1923 à Céligny, le 19 mai à Paris XIe et le 8 juin à Fiume. Le 19 juin 1923 l'officier d'état-civil adjoint Albert Lecoultré, vigneron, marie J. Régis et Pareto; témoins: «Urbain Vaurs, rentier, 206 Bd. Péreire, Paris, et Stanislao Scalfati, publiciste, Rome».

Ce jour-là, tous les invités à la petite cérémonie dégustèrent le menu suivant, préparé par le marié en personne, comme le montre la copie originale autographe du menu, de la main de Pareto. Le voici:

19 juin 1923
POTAGE
Piesporter 1900
SOLE
Chambolle-Musigny 1904
FAISAN ROTI
Mouton Rothschild 1904
ASPERGES
Barolo 1861
FROMAGE
Chypre
PATISSERIES
CONFITURES ET FRAISES
CHAMPAGNE CASTELLANE
Fine Champagne 1876

A cette période, un projet de loi menace les biens de la famille Pareto, ce qui décide le vieux professeur et sa femme à transférer leur domicile en France. Le 21 novembre ils obtiennent un visa d'entrée en France, et le 25 ils passent la frontière. Le passeport était parvenu de Fiume juste à temps.

Le projet de loi est rejeté par les électeurs genevois, ce qui rend le retour à Céligny possible.

Et c'est à Céligny que Pareto passe les derniers mois, jusqu'à sa mort survenue le 19 août 1923.

Quelques jours après le décès, et conformément à de prétendues instructions qu'elle aurait reçues, Madame Régis brûle une partie des papiers de Pareto. Quelques-uns sont soustraits par Marguerite Antoinette Régis, née à Paris le 17 juin 1905, de père inconnu, qui va les conserver pendant

de longues années, jusqu'à ce qu'elle en vende une partie à Monsieur Gabriele de Rosa, une autre partie au soussigné, et une troisième laissée aux familles Prada et Prina.

Les dernières années de J. Régis jusqu'à sa mort en 1948, nous intéressent peu. En proie à de multiples difficultés financières, elle négocie les droits de traduction du *Traité...* pour les pays de langue anglaise au « Pareto Fund » de New York ; elle tente la même opération pour les pays de langue française, sans y parvenir. Elle propose un même genre de marché au gouvernement italien. De laborieuses discussions vont se conclure à la veille de la seconde guerre mondiale, par le contrat suivant, stipulé sur papier à en-tête : « Consulat Général R. d'Italie ». Une photocopie du dit contrat est en notre possession. En voici la transcription :

CONTRAT

entre :

le Gouvernement italien, représenté par Monsieur Luigi Cortese, docteur en droit, grand Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi d'Italie, Consulat Général d'Italie à Genève, lequel déclare avoir pleins pouvoirs pour agir en son nom, domicilié à Genève, Rue Charles Galland 14.

d'une part

Et :

la marquise Jane Pareto, née Régis, domiciliée à Céligny, Villa Pareto (précédemment Villa Angora), Canton de Genève,

d'autre

part.

Attendu que :

la Marquise Jane Pareto est la veuve de l'illustre Professeur et sociologue italien, le Marquis Vilfredo Pareto, sénateur du Royaume, lequel a honoré son pays avec ses œuvres et a contribué à la renommée de sa patrie à l'étranger.

En mémoire de ce glorieux compatriote, le Gouvernement italien a décidé d'allouer à sa veuve la pension mentionnée ci-dessous, et en reconnaissance de ce geste généreux, la Marquise Pareto a octroyé au dit Gouvernement les crédits indiqués ci-après.

En foi de quoi, il est convenu entre les parties ce qui suit :

I

Le Gouvernement Italien prend l'engagement de verser à la Marquise Jane Pareto, née Régis, sa vie durant, la somme annuelle de 10 000 francs suisses (dix mille) établie sur la valeur-or actuelle du dit franc suisse. Cette rente sera allouée par mensualités de fr. 833,35, payables le 1er de chaque mois, à valoir dès la signature du présent contrat, par les soins du Consulat Général R. d'Italie à Genève.

II

En cas de dévaluation du franc suisse, la somme de fr. 10 000 mentionnée dans l'art. I sera augmentée de la différence entre la valeur actuelle du franc-or suisse et la valeur or que représentera le nouveau franc suisse, à chaque échéance mensuelle de la rente.

Au cas où une nouvelle monnaie, basée sur la valeur-or, était créée en Suisse, la rente allouée à la Marquise Pareto sera convertie en une somme de la nouvelle monnaie suisse nécessaire à l'achat d'une quantité d'or équivalente à la valeur-or actuelle de 10 000 francs suisses.

III

En cas de dévaluation du franc suisse, et si les Autorités Suisses venaient à interdire toute clause «or» en matière monétaire, la rente allouée à la Marquise Pareto équivaldrait, en nouvelle monnaie, au pouvoir d'achat représenté par la valeur actuelle de 10 000 francs suisses.

En contrepartie des avantages qui lui sont concédés sur la base des articles I et II sus-mentionnés, la Marquise Jane Pareto, née Régis, déclare céder et transférer au Gouvernement Italien les droits d'auteur qu'elle possède sur les œuvres de feu le Professeur Vilfredo Pareto, son mari, dont elle est légataire universelle en vertu du dernier testament valide du professeur Pareto, en date du 1er décembre 1921. Ladite cession comprend l'intégrité de tous les droits d'auteur propriété du défunt et appartenant actuellement à la Marquise Jane Pareto, à l'exception des droits d'édition et de traduction en anglais et en français du «*Traité de Sociologie générale*» déjà aliéné, ainsi que de tous les droits sur les manuscrits laissés par le sus-nommé Vilfredo Pareto et dont il a interdit la publication.

IV

Il reste entendu que le Gouvernement Italien pourra résilier le présent contrat en tout temps, selon qu'il le jugerait opportun, avec un préavis d'une année et la restitution à la Marquise Jane Pareto de la totalité des droits d'auteurs cédés par la sus-nommée.

Genève, le 1er février 1942. XX

L. Cortese

(signé)
Jane Pareto

* * *

Le lecteur curieux pourra trouver dans les diverses correspondances des éléments pour une étude de l'attitude de Pareto à l'égard du fascisme, à l'égard de Benedetto Croce et de la culture italienne en général. Il y trouvera également des indications importantes pour étudier l'œuvre de l'économiste mathématicien. De ce point de vue, les lettres à Furlan et à Amoroso nous paraissent d'un remarquable intérêt.

De plus, ces correspondances semblent pouvoir nous confirmer de manière définitive le portrait de l'homme. Aucun doute ne subsiste à ce propos: lié à une tradition culturelle de type modéré, Pareto n'a ni les illusions ni les enthousiasmes des positivistes. L'idéologie du progrès linéaire lui reste profondément étrangère, de même qu'il ne comprend pas les grands changements entraînés par l'expansion capitaliste dans les structures sociales et dans les rapports de classe. Les déséquilibres se manifestant dans la croissance économique du pays sont par lui régulièrement imputés aux malversations de la «*Consorteria*» au dépérissement du sentiment éthique et civique surtout dans la bourgeoisie, à l'arrivée sur la

scène politique d'hommes sans traditions et sans perspectives idéalistes, motivés uniquement par le profit personnel et par la possibilité d'enrichissement individuel. L'Etat est asservi aux intérêts contrastants et opposés d'une classe d'arrivistes et d'affairistes. L'intérêt collectif est lésé par le protectionnisme, par les programmes militaires, par les expéditions coloniales, par les méfaits d'une administration en voie de bureaucratisation, par les politicards. La bourgeoisie anesthésiée, adulée, menacée, a courbé l'échine et tolère le vil affairisme, les libertés bafouées et les droits violés.

Dans une lettre aux jeunes républicains milanais du « faisceau » Carlo Cattaneo, Pareto résume ainsi sa pensée : « Voici quelle est désormais la condition de notre patrie : toutes les libertés sont étouffées, sauf celle de voler pour les politicards, et tout est mis en œuvre pour effacer le moindre sentiment de droiture et d'honnêteté dans la conscience populaire. » Ce sont les hommes des partis de gauche qui lui paraissent dès lors posséder les qualités qui font défaut à la bourgeoisie : les radicaux, les démocrates, les républicains, les socialistes seraient dotés de ces vertus d'intransigeance, de rigueur et de combativité dilapidées par les bourgeois en tant qu'individus et en tant que classe sociale. D'où la conviction que les hommes de gauche serviront la cause libérale dans la mesure où ils continueront à « enseigner les ignorants, convaincre les indifférents, stimuler les indolents ». Mais cette croyance va bientôt s'affaiblir et Pareto déclare : « Le vrai mal dont souffre notre pays provient particulièrement, me semble-t-il, de ce que nous manquons de personnes *indépendantes* et énergiques. Par conséquent, personne ne réagit contre le mal. On transige, on cherche à l'atténuer par des sophismes et on excuse tout et tous. Et je ne vois, même lointainement, aucun espoir d'amélioration ». Et ailleurs, dans un des écrits rassemblés aujourd'hui dans les *Ecrits politiques*, par G. Busino (Genève, Droz) : « S'il y avait en Italie une association puissante qui révèle au peuple la fraude et la tromperie qu'impliquent la protection et les impôts directs, ceux qui les gouvernent seraient bien obligés, tôt ou tard, de changer de voie. Mais il n'y en a pas ! Voilà le hic... » Ni la démocratie radicale ni le socialisme ne résoudreont les nombreux problèmes en suspens, car il n'ont pas résolu celui de la constitution de l'état. Alors « le vrai problème que l'humanité doit résoudre, pour avoir un bon gouvernement, serait le suivant : *Comment confier le pouvoir aux meilleurs sans qu'ils en abusent...* Les plus cultivés, les mieux éduqués, ceux qui en un mot sont *les meilleurs*, ou bien le vulgaire grossier et ignorant ? La réponse ne peut être douteuse. Mais il est tout aussi certain que chaque fois que cette minorité a eu le pouvoir, elle n'a eu comme but ultime que son propre intérêt et n'a pas eu d'autre préoccupation. C'est donc un moindre mal que le pouvoir soit dans les mains de ceux qui en savent *moins*, mais qui n'ont pas en vue les intérêts d'un nombre trop restreint de personnes. »

Cette phrase résume très bien la problématique de Pareto dans les années où ont lieu ces échanges épistolaires. Et cette problématique est définie aujourd'hui par les sociologues comme étant celle du changement social.

De quelle manière une société peut-elle et doit-elle assurer un certain nombre de transformations économiques, politiques et sociales? Comment susciter les compétences nécessaires pour diriger et coordonner les institutions qui vont gérer et intégrer le changement? Par rapport à un Auguste Comte, à un Karl Marx, à un Herbert Spencer ou à un Emile Durkheim qui visaient à expliquer les tendances séculaires de la société, en d'autres termes à élaborer une théorie de l'évolution sociale, Vilfredo Pareto s'intéresse plutôt à des problèmes plus modernes, plus circonscrits; il s'intéresse aux changements qui apparaissent dans les conditions et les modes de vie, dans l'organisation sociale d'un pays, c'est-à-dire qu'il limite son analyse à l'action historique, et donc aux personnes et aux partis qui conditionnent l'orientation de la société, qui font l'histoire. Ce qui, évidemment, l'amène à négliger les facteurs et les conditions du changement, pour centrer son intérêt avant tout sur les agents du changement, dont les intérêts, les valeurs et les idéologies lui paraissent alors déterminants pour le devenir de la société globale. D'où l'intérêt exceptionnel, exclusif, qu'il porte à la petite élite dirigeante qui tient les rênes du pouvoir et qui l'empêche d'élaborer une véritable analyse de la modernisation du pays. De même fait-elle obstacle à la construction d'un jugement correct d'un point de vue analytique sur le processus de développement de l'économie et de la société italiennes, ainsi que je crois l'avoir amplement démontré dans l'introduction des volumes II et XIV des *Œuvres complètes de Vilfredo Pareto* (Genève, Droz).

Sans doute Pareto ne s'aperçoit-il pas que l'affairisme, les spéculations, l'esprit anti-gaulois, les accès de nationalisme sont les conséquences du processus de modernisation du pays, du heurt entre normes et valeurs anciennes et normes et valeurs nouvelles. Ce heurt donne lieu, toujours, à une fragmentation de la vie sociale, c'est-à-dire que les éléments anciens et les éléments nouveaux ne parviennent pas à s'intégrer de manière adéquate. Ce qui signifie que l'ordre et la cohérence d'une société ne sont plus assurés, et, conséquemment, qu'il existe un conflit permanent entre le besoin d'ordre et le besoin d'évolution. Il est des moments où la situation devient explosive à cause de l'expansion de l'industrie qui bouleverse toutes les formes traditionnelles d'organisation sociale, et qui dans le même temps exige le maintien d'un certain degré d'ordre dans la société. Et pour assurer cet ordre il faut alors recourir à des formes de répression, parfois même violentes, comme on l'a vu dans l'histoire italienne et dans celle des pays en voie de développement.

Je crois que le fait de n'avoir pas discerné tout cela confère à la pensée de Pareto l'ambivalence et l'ambiguïté que presque tous les chercheurs contemporains s'accordent à mettre en évidence. D'un côté, ses analyses des agents historiques du changement social sont d'un réalisme très impressionnant et d'une crudité fascinante, et d'un autre côté ces mêmes analyses débouchent sur une forme de prophétisme, dont tous les pères de la sociologie ont d'ailleurs été victimes, mais qui revêt chez Pareto des formes exubérantes, sinon inhabituelles.

Par exemple, Auguste Comte considérait comme inévitable le progrès vers une société plus pacifique et plus juste; Herbert Spencer vers une société industrielle libérale et individualiste; Marx et Engels vers une société plus harmonieuse, plus libre, plus juste, sans oppresseurs ni opprimés, ayant éliminé définitivement toute forme de stratification en classes. Pareto, au contraire, voit dans les phénomènes de fragmentation et de déséquilibre qui apparaissent dans la société contemporaine, la preuve que l'évolution n'est ni linéaire ni continue, mais qu'au contraire, le mouvement social est cyclique. En un premier temps, jusque vers 1900 environ, Pareto critique cette fragmentation au nom d'une nécessaire intégration des ensembles sociaux; à partir du début du siècle, en revanche, il met en relief les nombreux conflits qui secouent la société et qui provoquent des changements de structure plus ou moins violents. Ces conflits produisent des transformations constantes du système social, et ces transformations permettent au système d'évoluer, peut-être même suivant un modèle cyclique? Pour Pareto, le conflit entre tradition et modernité n'est pas nécessairement générateur de progrès. Bien au contraire. Le conflit entre libéralisme et socialisme n'est pas, par exemple, une stimulation à la modernisation; il pousse plutôt au compromis transformiste et protectionniste. Pareto écrit à ce propos: «Le socialisme tend à devenir toujours plus bourgeois, plus éthique, plus humanitaire. La foi dans l'organisation collective devient toujours plus formelle et le jour où la théorie collectiviste deviendra une réalité paraît s'éloigner à mesure que le parti socialiste acquiert davantage de pouvoir. Lorsqu'il est dans l'opposition il a pour but principal de socialiser les moyens de production, mais plus il gagne en pouvoir plus ce but, de principal qu'il était, devient secondaire.» Et ailleurs, avec des accents plus sombres, Pareto écrit: «Je ne crois pas que le tribunal ecclésiastique ait jamais jugé délibérément avec autant d'injustice que les prud'hommes dans certains pays démocratiques. Le bourgeois est sûr, absolument sûr d'être condamné... la bourgeoisie, en Europe, n'a pas encore pris conscience du nombre et de la gravité des dangers qui planent sur elle, imminents, et croit encore qu'elle peut, comme il y a cinquante ans, débattre académiquement de la façon d'améliorer le régime démocratique, et prendre à la légère, comme un sport, le socialisme et les

revendications de ses adversaires... La société future, peut-être collectiviste, sera gouvernée par une aristocratie et une élite... La doctrine libérale, lorsqu'elle se combine avec la doctrine de la démocratie et du suffrage universel, est en substance une doctrine optimiste qui suppose que le peuple, ayant obtenu le pouvoir par l'extension du suffrage, n'en abusera pas pour s'emparer des biens des citoyens aisés. L'expérience de cette doctrine a été faite au XIX^e siècle, et si nous gardons à l'esprit ce qui se passe dans les pays les plus avancés d'un point de vue démocratique, il semble qu'on doive parvenir à des conclusions totalement différentes de celles que l'on avait espérées. Il est vrai que les libéraux préoyaient, en partie du moins, ce résultat, puisqu'ils insistaient pour avoir un gouvernement neutre qui s'ingérât le moins possible dans les affaires des citoyens. Leur erreur a été uniquement de ne pas avoir compris que, dans l'état actuel de la civilisation, c'était une utopie, et qu'en aucun cas il n'était raisonnable d'espérer que le peuple voulût instaurer un tel gouvernement... le nouveau régime dont le XIX^e siècle était porteur commence aujourd'hui dans l'ombre de la démagogie. Que va-t-il accomplir, il n'est pas donné de le savoir... probablement qu'il ne sera pas libéral, et ceci parce que la liberté n'appartient jamais, et ne semble pas pouvoir appartenir à la démocratie extrême. La liberté est un luxe...»

* * *

Malgré les trente volumes de ses *Oeuvres complètes*, même les cinq mille lettres éditées jusqu'ici n'éclairent pas entièrement l'énigme fascinante de qui était le vrai Pareto. Un homme qui a voulu analyser et disséquer l'histoire en train de se faire, qui voulait découvrir des lois afin que l'on puisse réellement comprendre le mouvement de la vie sociale? En Pareto faut-il voir le partisan, le combattant, l'homme théoricien d'un genre particulier de régime politico-social? Parmi tant de schémas conceptuels, parmi tant de jugements souvent contradictoires et tant d'idées fréquemment ambiguës dans leur expression, il est possible toutefois de percevoir la souffrance morale et physique d'un penseur puissant, malheureux, qui ressent l'infortune d'être condamné à ne jamais pouvoir forger ni dominer l'action.

Il y a sans doute un drame humain qui domine l'œuvre du Pareto économiste et du Pareto sociologue. Un drame qui n'est guère différent, peut-être, de celui dont souffrit ce grand Florentin, auteur du *Prince*, auquel Pareto voua une admiration sans réserve, un attachement jamais démenti et jamais trahi. Et peut-être faut-il chercher dans son divorce accepté seulement en apparence, entre la fonction assumée et son véritable tempérament, l'origine d'une certaine amertume, et surtout d'une

certaine turbulence impétueuse, qui paraît tellement discordante chez un homme de science.

Les *Oeuvres complètes*, enfin, nous aident à répondre à une autre question : pourquoi Pareto aujourd'hui ?

Dans une situation caractérisée par une structure sociale extrêmement complexe, qui parfois même peut nous sembler oppressante, faut-il continuer de croire que l'identité fondamentale entre le personnel dirigeant politique et le personnel dirigeant économique est une réalité aussi assurée que nous l'enseigne la doctrine marxiste ? Peut-être que l'actualité de Pareto, aujourd'hui encore, pourrait consister en ceci : nous montrer que quels que soient les régimes politiques et sociaux, il est utopique d'espérer en la disparition de la stratification sociale et du pouvoir. En conséquence, le seul, l'unique problème reste le suivant : celui de créer des institutions capables d'assimiler n'importe quel changement, de procurer des biens et des satisfactions toujours accrus à tous les citoyens, de rendre possibles des processus de communication d'un type pluraliste, d'une portée véritablement et essentiellement libertaire.

Dans ce sens, l'enseignement parétien selon lequel les régimes politiques doivent être appréciés en fonction de procédés et de mécanismes institutionnels empiriques, a peut-être aujourd'hui encore une résonance d'actualité. Et une valeur de leçon : morale et politique.

LE SUCCESSEUR DE WALRAS ET DE PARETO:
PASQUALE BONINSEGNI

par Giovanni Busino

Né à Rimini en 1869, licencié en mathématiques en 1894, inscrit au Parti socialiste italien, Boninsegni fut assigné à résidence surveillée pour cause d'activités subversives l'année même où il obtint sa licence à l'Université de Bologne, et plus précisément le 2 octobre. Sur le conseil de son camarade et ami Francesco Bonavita, avocat à Forlì, il se transféra vers la fin de l'année à Rome, où il devint un représentant en vue du socialisme local, au point d'être chargé, en 1896, d'organiser le congrès régional des socialistes du Latium qui eut lieu le 21 juin.

Durant les luttes paysannes du Latium, Boninsegni se révéla un agitateur capable, efficace et habile, prompt à exploiter les protestations prolétaires contre l'abolition des droits coutumiers et à prendre la tête des initiatives pour l'occupation de terres incultes dont les communes de Frascati, Ariccia, Monteporzio et Montecompatri furent le théâtre, en été 1897.

Lorsqu'en 1898 Guido Podrecca dut se réfugier en Suisse pour échapper à la prison, Boninsegni assumait la direction, en 1899, de l'hebdomadaire satirique anticlérical *l'Asino*.

Le 24 novembre 1899, il participe au congrès régional socialiste du Latium. Il fait de la propagande, à Rome et dans les *Castelli* romains, en faveur des principes socialistes, puis il est condamné, le 29 décembre 1900, à six mois de réclusion pour diffamation par voie de presse à l'encontre du député Ferruccio Macola.

Avant que la condamnation ne devint exécutoire, il partit pour la Suisse. Arrivé à Lausanne, il se présenta auprès de Vilfredo Pareto auquel il manifesta son désir de se consacrer à l'étude de l'économie mathématique. Pareto, qui cherchait des collaborateurs ayant une excellente formation mathématique, l'accueillit favorablement et lui conseilla un certain nombre de thèmes d'étude.

Le jeune réprouvé politique se révéla bientôt un chercheur studieux et diligent. «Mathématicien expérimenté», écrit Pareto, et «Je suis heureux que Boninsegni s'occupe de l'économie mathématique et j'espère qu'il

pourra accomplir des travaux qui feront honneur à l'Italie». Il suit attentivement ses progrès, lui donne des leçons privées et constate avec joie ses progrès. Au mois de mai, il lui fait publier un premier article, qui est une critique rigoureuse d'un mémoire d'Ulisse Gobbi sur le principe de l'intérêt économique. Le jeune chercheur y dégage en outre les voies à suivre pour convertir les «énergies personnelles» et l'«importance» en quantités pouvant être soumises à l'analyse mathématique.

Le poste d'assistant étant occupé par Vittorio Racca, Pareto s'applique à trouver un emploi pour son jeune protégé. Il cherche à créer des conditions telles que Boninsegni puisse être grâcié de la peine qui lui a été infligée en Italie: «Le gouvernement italien pourrait transférer sur moi la condamnation de Boninsegni... et grâcier Boninsegni qui brûle du désir de revoir sa patrie...»

La grâce n'est pas accordée. Boninsegni, que son maître aide même sur le plan matériel, continue d'étudier l'économie mathématique, de «lire les économistes et traduire leurs théories avec des formules de l'économie mathématique... Pour le moment, il ne peut faire autre chose». «Il étudie la statistique. Si tu as un peu de temps, souviens-toi de lui...»; «on manque davantage de statisticiens que de mathématiciens, je crois donc que, dans ce domaine, Boninsegni pourrait faire son chemin. Mais cela ne l'empêchera pas de bien étudier aussi l'économie...».

Le 26 juillet 1902, ayant eu vent de ce que le gouvernement italien préparait une vaste amnistie à l'occasion du prochain accouchement de la reine, il demande, préoccupé, à Pantaleoni: «Ne serait-il pas possible d'en faire bénéficier Boninsegni?»

Désormais Pareto estime beaucoup Boninsegni, et l'apprécie de même. L'article rédigé en marge du livre d'A. Aupetit lui avait paru remarquable. Boninsegni énonçait rigoureusement le problème de l'équilibre économique, selon la théorie des choix et selon la théorie du plaisir-quantité. Il montrait comment on arrive à l'élimination de tout concept hédoniste dans la première théorie, en quoi consistent les différences entre les deux théories, et critiquait pertinemment quelques développements théoriques de l'économiste français.

Pareto porte le même jugement sur l'article que son élève, de plus en plus fidèle, consacre à son livre sur *Les systèmes socialistes*. L'exposé lui semble exact. Il concorde avec son observation d'une «histoire naturelle des systèmes socialistes», «à la manière du zoologiste dans la description des animaux, sans idées ni finalités préconçues». Evidemment, il est aussi d'avis que le système walrasien doit être inclus parmi les systèmes métaphysico-éthiques, car Walras n'étudie pas l'économie «comme finalité à elle-même, mais en vue d'applications au problème social, et ici le travail

du scientifique s'arrête pour céder le pas à l'œuvre du réformateur, chez lequel le sentiment personnel l'emporte sur l'examen objectif des faits...» Il est très heureux lorsque Boninsegni lui présente une critique du traité d'Hermann Laurent, le mathématicien français avec lequel il avait eu un débat épistolaire au sujet de la théorie de l'utilité ordinale. Dans l'article en question, Boninsegni critique le traité de l'actuaire français, en reprenant les arguments des lettres de Pareto, surtout de celle du 22 juillet 1902. L'analyse des termes utilisés pour exprimer le problème économique est conduite d'un point de vue parétien, en donnant l'interprétation des symboles et des formules élaborées par Walras et par Pareto.

Un incident oblige Pareto à faire congédier son collaborateur Vittorio Racca, ce qui lui permet, le 2 novembre 1903, de proposer aux autorités vaudoises Boninsegni à la suppléance de son enseignement. Devenu suppléant, Boninsegni continue à travailler « toujours sur le thème de l'économie pure et fait des progrès », « donne très bien les cours à ma place », et « le semestre dernier il a donné un cours d'une heure par semaine de sociologie ». Le 1^{er} mai, il le propose à la fonction de chargé de cours, proposition acceptée le 6 juillet par le Département de l'instruction publique.

Le 9 avril 1904, Boninsegni fait acte de candidature à la Loge maçonnique « La vraie Union » de Nyon. Sa candidature est controversée. Il sera reçu frère le 11 juin 1906 et, dans le cadre des travaux de la loge, s'occupera de « Science et religion » et des questions se rapportant au féminisme.

Pendant le semestre d'été 1904, Benito Mussolini, auditeur inscrit à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, suit les cours de Boninsegni, lequel atteste sa présence aux cours en apposant les signatures réglementaires, en hiver ainsi qu'en été, sur le livret universitaire de l'étudiant.

En automne paraît une importante étude de Boninsegni sur les fonctions de l'offre et de la demande dans le cadre de l'échange où les ophélimités élémentaires sont supposées. L'étude des courbes de l'offre et de la demande est menée avec élégance. Il formule des théorèmes et des considérations relatives aux maximum/minimum des fonctions d'offre et de demande, et fournit des élucidations numériques. Puis il énonce le problème de l'échange, analyse les positions d'équilibre pour procéder ensuite à la construction des fonctions d'offre et de demande, de la courbe de demande de *A* et d'offre de *B*, des points d'équilibre et de leur nature. L'auteur analyse, enfin, le cas où *A* et *B* ont les mêmes goûts.

En 1905 Boninsegni est confirmé dans ses fonctions de suppléant de Pareto, pour l'enseignement de l'économie politique, de la science des finances et de la statistique. Pareto avouait à Guido Sensini, le 1^{er} juillet 1905 : « J'aimerais beaucoup que Boninsegni me remplace, mais je ne sais

pas si ce sera possible. Il est doué, mais il ne parle pas bien le français, et c'est une chose, ici, qui compte beaucoup».

Fin novembre 1906, Pareto écrit une longue lettre aux autorités universitaires pour appuyer la nomination de Boninsegni. A Lausanne, on se montre hésitant, on s'interroge sur les raisons de son exil en Suisse, de son éloignement du socialisme. Pareto demande des informations à Pantaleoni et le prie d'envoyer une lettre de recommandation. «Je ne vois que Boninsegni qui soit capable de donner cet enseignement; par conséquent je lui suis favorable, et du reste il n'a jamais mal agi envers moi. Ceux qui le combattent, en réalité combattent mon enseignement, qu'ils aimeraient remplacer par un autre, humanitariste et métaphysicien; et, n'ayant pas le courage de m'attaquer de front, ils s'emploient à m'atteindre à travers Boninsegni: ne pouvant battre le cheval, ils battent la selle.»

Finalement, la proposition de Pareto est acceptée à l'unanimité: «Je suis d'autant plus ému et reconnaissant de la bienveillance que l'on me témoigne ici lorsque je pense à la malveillance à laquelle j'ai été et suis encore en butte en Italie. Mais, cette comparaison étant faite, je n'y pense plus, car je n'ai vraiment aucun besoin de la bienveillance de ces croque-mitaines italiens, je vis très bien ici, et c'est comme si ces messieurs n'existaient pas pour moi.»

Le 3 avril 1907, Boninsegni est nommé professeur extraordinaire d'économie politique, de législation sociale et de statistique. La même année, le gouvernement italien le nomme chevalier de la couronne d'Italie.

Titulaire d'une chaire universitaire, Boninsegni essaie par l'entremise d'Ernest Roguin de faire la connaissance de Walras qu'il n'avait jusqu'alors jamais rencontré. Après la première rencontre, il écrit le 21 juillet 1908 au vieux maître: «Je désirais depuis longtemps vous connaître personnellement, cher Maître. Je vous connaissais par vos ouvrages dont je suis aujourd'hui un modeste vulgarisateur... Je vous aimais déjà, car de vos livres jaillit cette sérénité d'esprit et cette grande bonté qui font chez vous si bon ménage avec la rigueur scientifique... notre rencontre m'a laissé un vif désir de vous voir souvent, de vous entendre et d'apprendre à vous aimer et vous apprécier encore davantage, si cela est possible».

Pantaleoni, toujours au courant de tout, avertit Madame Régis de faire attention «à ce vrai coquin de Boninsegni»: «La seule chose à désirer, c'est qu'il aille par son chemin et nous autres par le nôtre.» Il écrit à ce même sujet directement à son ami, qui lui répondit le 2 février 1909: «Concernant ce que tu m'écris de Boninsegni, on m'a dit d'un autre côté qu'il avait eu un procès pour la raison à laquelle tu fais allusion, mais je n'ai pas appris qu'il ait été condamné. Quoi qu'il en soit, pour le moment il est libre et donne ses cours. Si j'ai des nouvelles précises, je te les transmettrai.»

Chargé de faire l'éloge de Walras à l'occasion du jubilé du 10 juin 1909, Boninsegni prononce un discours très bien tourné, qui plaît aussi beaucoup à Pareto, et dans lequel il souligne l'apport de Walras à l'élaboration de la théorie de l'équilibre général, tout en rappelant que son parachèvement et sa généralisation restent l'œuvre de Vilfredo Pareto.

Au cours de cette même année, Boninsegni est chargé d'enseigner la sociologie, en parallèle avec les autres enseignements dont il était déjà titulaire. Il fait donc paraître un petit manuel d'économie politique qui provoque la colère de Pasquale Jannaccone, car celui-ci démontre qu'il s'agit d'un résumé, plus ou moins pillé, du *Cours*, et, pour certains concepts, du *Manuel*. Et pour montrer «avec quelle discrétion il se sert du bien d'autrui», Jannaccone dresse une liste de passages copiés ou paraphrasés.

Pareto réagit mollement: «Laissons tranquille le professeur Boninsegni qui m'a remplacé pour quelque temps à la chaire d'économie politique..., et maintenant il en est titulaire. Il lui plaît de continuer l'enseignement de son prédécesseur, les élèves aiment l'entendre, et il ne me semble pas que des tiers aient le pouvoir de restreindre cette liberté d'enseignement que les autorités du Canton de Vaud laissent pleine et entière aux professeurs.» Et pour marquer la faible importance accordée localement à cette accusation, on demande à Boninsegni de donner une leçon inaugurale, dans laquelle il fait l'éloge de Walras et surtout de Pareto, et dit combien l'Ecole de Lausanne a contribué, moyennant la méthode logico-expérimentale, à libérer les doctrines et les théories scientifiques des sentiments et des passions.

La carrière universitaire de Boninsegni se poursuit sans accroc, modestement. Il donne ses cours, publie peu et s'intéresse beaucoup aux étudiants et à leurs problèmes. Le 14 décembre 1914 il est élu président de la Colonie Italienne de Lausanne. Il va prononcer un beau discours sur Pareto économiste à l'occasion du jubilé de 1917. Il suit anxieusement les événements italiens. Il devient nationaliste, puis sympathise ouvertement avec le mouvement fasciste. Après la marche sur Rome, le 3 novembre 1923, il donne une conférence publique où il célèbre le succès mussolinien et la renaissance de la nation italienne réalisée par les fascistes.

Le 12 février 1925 il est promu commandeur de la couronne d'Italie. Vers la fin de cette année, il est un des plus importants artisans de la réussite, à Lausanne, de la campagne «Dollar de la victoire», lancée par Mussolini, et destinée à éteindre les dettes contractées par l'Italie en raison de la guerre.

L'activité scientifique de Boninsegni est pratiquement réduite à son enseignement universitaire. Le manuel, paru en 1910 et destiné essentiellement aux étudiants de son cours d'économie, est réédité, avec peu de

modifications, quelques adjonctions et quelques développements, avec le titre pompeux de *Traité d'économie politique*. Il passe inaperçu dans la presse scientifique.

Le 22 mai 1926 il est nommé professeur ordinaire d'économie politique, de démographie, de statistique, de législation sociale et de sociologie. Il présente les théories économiques de l'École de Lausanne, caractérisées par l'utilisation des mathématiques et par le fait que les phénomènes sociaux concrets sont étudiés uniquement sous l'aspect économique, et sans aucune préoccupation quant aux conséquences pratico-politiques. Il soutient que l'École de Lausanne n'a aucun rapport avec l'économie ni avec les doctrines libérales. Même Pareto, qui fut pendant un certain temps influencé par les idées libérales, est parvenu «à s'en débarrasser complètement». L'École de Lausanne a abandonné les recherches métaphysiques sur la valeur, sur les causes de la valeur et «étudie directement les faits, c'est-à-dire les actions que les hommes accomplissent pour se procurer les biens économiques qu'ils désirent posséder ou consommer».

Le 29 juin 1928, il est élu président de l'École des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, alors que le philosophe Arnold Reymond (1874-1958) en devient le vice-président. Boninsegni occupera cette charge, en même temps que la chaire d'économie politique et de sociologie, jusqu'au 28 mai 1938.

Son engagement politique fasciste se déploie sans réserve. Le 10 octobre 1930 il écrit au secrétariat particulier de Mussolini et se qualifie de «sentinelle avancée du fascisme» à l'étranger. Il recommande de ne pas soutenir aveuglément certains groupes fascistes suisses et fournit au chef du gouvernement des renseignements réputés utiles.

Une nouvelle édition de son manuel d'économie politique paraît en 1930. Destiné à l'enseignement, celui-ci n'a d'autre mérite que la clarté de la présentation et n'a donc pas connu de diffusion hors du canton de Vaud.

Le 16 février 1931, il est nommé chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare et reçoit, le 30 mai 1933, la médaille de grand officier de la Couronne d'Italie. Frank Olivier, chancelier de l'Université, écrira le 8 juillet 1933, à Benito Mussolini: «Notre Sénat a été très sensible à une marque de particulière estime, et j'ai l'honneur de vous en présenter, Excellence, nos vifs remerciements, et d'y joindre l'expression de notre respect.»

En 1933 il fait paraître un article savant sur les équations de l'équilibre économique, et en 1934, un court article sur les exportations et sur le problème monétaire, dans lequel il répète obstinément que le prix synthétise toutes les difficultés que l'homme rencontre pour produire le bien qu'il veut posséder; il affirme qu'en ces temps de contrôle toujours

plus sévère «il est absolument enfantin de s'occuper de coûts de production, de prix, de commerce international et d'autres questions de même nature, du moment que la liberté des échanges internationaux est à peu près supprimée. En nous occupant actuellement de ces problèmes, il nous semble être une figure de ces vieux économistes qui croyaient naïvement aux harmonies économiques».

En 1936, année préparatoire du IV^e centenaire de la fondation de l'Université, Mussolini fait parvenir un don de 1000 fr. en souvenir du semestre passé à l'Alma Mater lausannoise. Boninsegni pense que l'Université devrait lui manifester sa reconnaissance en lui attribuant un doctorat honoris causa. Il s'en ouvre à son collègue Arnold Reymond, philosophe et professeur d'une grande autorité, estimé et admiré pour ses qualités intellectuelles, mais également pour son intégrité, et demande que son vœu puisse être exaucé. Reymond considère que les services rendus par Boninsegni à l'Ecole des sciences sociales et politiques méritent un tel exaucement. Il accepte donc de présenter la proposition aux autorités universitaires à la place de Boninsegni, lequel, en cette circonstance va se tenir en retrait et laisser à son plus influent collègue vaudois le soin de conduire le frêle navire dans les tourbillons académiques.

Le 21 novembre 1936, en l'absence du président Boninsegni, «Statuant au scrutin secret, le Conseil, par 9 voix contre une, décide de proposer à la Commission universitaire de bien vouloir, à l'occasion des Fêtes du IV^e centenaire de l'Université, décerner le doctorat honoris causa ès sciences sociales et politiques à M. B. Mussolini. Le Conseil approuve l'esprit du projet d'adresse et de diplôme présenté par M. Reymond».

Les représentants des autres facultés, ainsi que le recteur, sont très embarrassés par la proposition. Ils ne veulent pas heurter Reymond, mais craignent les conséquences symboliques qu'une éventuelle ratification de la proposition de doctorat pourrait entraîner. Ils essaient donc de gagner du temps en renvoyant à une séance ultérieure l'examen de la proposition.

Mais Reymond obtient que cette discussion ait lieu lors de la séance du 13 janvier 1937, au cours de laquelle il explique «le concours de circonstances qui avait fait surgir la susdite proposition». Le recteur, qui entre-temps avait parlé de l'affaire avec le chef du Département de l'instruction publique, fait savoir aux doyens et aux directeurs des écoles que celui-ci «lui a déclaré le plus nettement du monde que, et lui et le Conseil d'Etat ne voient aucun inconvénient à la chose».

Lors du vote, 4 doyens acceptent la proposition et 1 s'abstient, à la suite de quoi on décide qu'il faut liquider l'affaire au plus vite: «... il convient... de s'en défaire le plus vite possible et de remettre le diplôme avant la fin du semestre d'hiver... La situation politique est à la merci

d'un accident et pourrait rendre plus tard la chose impossible ou très difficile».

Dès que la décision de l'Université est connue, grâce à une indiscretion, le rectorat reçoit de nombreuses protestations et des lettres indignées à l'idée qu'une grande institution scientifique donne «une sorte de certificat de moralité... à Mussolini». De son côté, le doyen de la Faculté des Lettres admet que «l'indignation... est très profonde, très générale et légitime au premier chef. Il serait sage de ne pas engager l'Université plus avant qu'elle ne l'est déjà». Mais comment agir sans provoquer un incident diplomatique aux conséquences imprévisibles? On décide de ne donner aucun caractère solennel à la remise du diplôme. Trois professeurs, dont Boninsegni, se rendent à Rome et, le 8 avril 1937, remettent à Mussolini, au Palais Venezia, le doctorat honoris causa.

Puis on essaie de faire oublier la balourdise de cette décision, stigmatisée dans le monde entier avec des mots et des sentiments unanimes. A la fin de l'année académique 1937-1938, Boninsegni se démet de la présidence de l'École des SSP. Cette décision est reçue sans discussions. A. Raymond et E. Rossier, professeurs les plus en vue du Conseil «expriment la reconnaissance du Conseil pour la façon distinguée dont il a dirigé l'École, pour la courtoisie et l'amabilité qu'il a toujours eues pour ses collègues et l'intérêt qu'il a témoigné aux étudiants». Quelques jours auparavant, le 11 mai 1938, Boninsegni avait lu une conférence à l'Institut italien de la culture de Lausanne pour condamner la foi et le sentiment en tant qu'obstacles au développement de la recherche scientifique, et surtout pour dénoncer la religion humanitariste, dont l'avènement provoquerait «la destruction des humaines sociétés», et pour stigmatiser les humanitaristes: «... ils détruisent sans le moindre scrupule les peuples qu'ils nomment barbares, ou bien les tiennent en dur servage, souvent plus dur que celui qui porte le nom d'esclavage, et ils font tout cela... pour le progrès de la civilisation. Mais le dieu Progrès exige ses victimes, comme exigèrent leurs victimes les dieux qui le précédèrent dans les temples des divers peuples».

Le 13 juin 1939, sur proposition de Mussolini, Pasquale Pietro Boninsegni, professeur, Italien hors d'Italie, est nommé sénateur du Royaume¹.

Le 16 octobre, à un jour de la mise à la retraite, peu après midi, après avoir participé à une session d'examen, il fut frappé dans la rue par une attaque d'apoplexie dont l'issue fut fatale.

¹ Sur toute la question du doctorat conféré à Mussolini et sur les rapports de Boninsegni avec le «duce», on se reportera à la documentation publiée dans «Uni-Lausanne», n. 51, 1987/2.

Les successeurs de Pasquale Boninsegni furent un jeune Français, Firmin Oulès, pour l'enseignement de l'économie, et Jean Piaget pour celui de la sociologie.

Après Boninsegni, on évita soigneusement de recréer une présence italienne à Lausanne, et les tentatives de Stanislao G. Scalfati pour obtenir une chaire d'économie à l'Université vaudoise échouèrent lamentablement. Personne ne voulait plus renouveler des expériences comme celles qu'à plusieurs reprises on avait faites au cours des derniers lustres.

VITTORIO RACCA (1876-1957)

par Giovanni Busino

L'héritage imprévu et considérable qu'un vieil oncle laisse à Pareto au début de l'année 1898 fait surgir en lui le désir de se libérer des charges de l'enseignement et de se vouer enfin à l'étude et à la recherche théorique. Il hésite, cependant, à y céder. Il craint de ne pas trouver d'adepte des principes de l'économie libérale pour lui succéder: «Tous, aujourd'hui, sont socialistes»¹. Où «trouver un économiste libéral qui me libérerait de mes cours?»² Il écrira à son ami Pantaleoni: «... Jamais je n'aiderai un socialiste à devenir professeur d'économie politique à Lausanne. Or tu ne me proposes que des socialistes!»³

Les difficultés qu'il rencontre dans la recherche d'un continuateur répondant à ses exigences sont telles que, vers la fin de l'année, Pareto se décide à abandonner sa chaire même en l'absence d'un successeur désigné⁴. Les collègues interviennent, ils exercent de fortes pressions. Cédant à celles-ci, Pareto retire sa décision intempestive.

A l'automne de cette même année 1898, un jeune étudiant qui préparait une thèse de licence en histoire du droit à la Faculté de droit de l'Université de Parme lui écrit pour lui demander certains conseils et des informations bibliographiques sur des questions économique-juridiques. Ce jeune homme, écrit Pareto dans une lettre à Pantaleoni⁵, est très «intelligent et capable».

Il s'agissait de Vittorio Racca, né à Venise le 1^{er} avril 1876, fils d'Ugo Olivieri, fonctionnaire royal, aisé, habitant au no 5 du Sestiere di Castello à Campiello dei Pomeri, et de sa femme Alessandra. Après avoir obtenu

¹ V. Pareto, *Œuvres complètes*, 30 vol., Genève, Droz, 1963-1987 (= *op. cit.*, suivi du numéro du volume et, lorsque celui-ci est composé de plusieurs tomes, de cette indication), 28-2, p. 188 (10 avril 1898). Mais voir aussi la lettre à Pantaleoni du 12 avril, *op. cit.* 28-2, pp. 189-192, dans laquelle il expose sa position, mais aussi sa perplexité.

² *Op. cit.*, 28-2, p. 199 (28 mai 1898).

³ *Op. cit.*, 28-2, p. 201 (28 mai 1898), de même pp. 201-204 (31 mai 1898).

⁴ *Op. cit.*, 28-2, p. 219 (4 juillet 1899).

⁵ *Op. cit.*, 28-2, pp. 147-148 (14 janvier 1898).

son diplôme d'études secondaires au Lycée Foscolo de Pavie et suivi les cours des deux premières années en vue de la licence à l'Université de cette ville (1894-1895 et 1895-1896), il s'était immatriculé à Parme, où il avait obtenu son inscription à la troisième année de licence à la Faculté de droit.

Pareto l'encourage à persévérer dans ses études et l'invite à écrire un mémoire d'histoire économique sur un sujet quelconque. Le résultat ne se fait pas attendre. Un premier article sur la répartition des richesses paraît dans le «Giornale degli Economisti»⁶. Dans cette étude, Racca énumère les causes qui favorisent la permanence de la petite propriété dans l'ordre social de son époque et se livre à une prospection assez perspicace des conditions nécessaires à un éventuel passage de la propriété individuelle à la propriété collective. L'article plaît beaucoup à Pareto, qui décide de s'adjoindre Racca comme assistant pour les recherches qu'il poursuit alors. Malheureusement, «Racca ne sera disponible qu'en octobre; il est très content de savoir que j'aurai recours à lui pour réunir des notes et des documents pour mon futur traité. Par malheur, comme tous les jeunes Italiens intelligents d'aujourd'hui, il est socialiste. Le courant les entraîne tous. Les hommes croient choisir librement une opinion, et au lieu de cela, celle-ci s'impose à eux à partir du milieu dans lequel ils vivent...»⁷. Entre-temps, le 5 juillet 1898, Racca soutient sa thèse et obtient la note 110 sur 110 à son examen. La thèse a pour sujet et pour titre *La législation sociale dans l'Italie Supérieure durant le Bas Moyen-Age*. L'érudition, l'extrême finesse des analyses, la présentation impeccable des faits et des idées valent au jeune docteur la médaille d'or du prix Romagnosi. Le rapporteur, le professeur Francesco Brandileone (1858-1929), historien du droit, loue ses qualités de pénétration et d'érudition, mais il déplore aussi la faiblesse de la thèse centrale, en vertu de laquelle Racca assigne aux corporations d'artisans une part prépondérante dans les origines et les structures des communes médiévales. Néanmoins les défauts de l'ouvrage, dus à l'âge de l'auteur et à la grande masse des sources, restent inférieurs à ses mérites, pour lesquels la Faculté est d'avis «que la publication de l'étude de Racca pourra représenter une contribution précieuse à la connaissance et à la mise en valeur de notre histoire économique au Moyen-Age...»⁸.

⁶ V. Racca, *Sulla distribuzione delle ricchezze*, in «Giornale degli Economisti», novembre 1897, pp. 454-457.

⁷ *Op. cit.*, 28-2, pp. 188-189 (10 avril 1898).

⁸ Je tire ces renseignements du dossier personnel de Racca consulté aux Archives de l'Université de Parme, grâce à l'obligeance du recteur, lequel m'a permis également de prendre connaissance du manuscrit de la thèse.

Pareto se montre satisfait de la thèse. Il presse Racca de s'employer à des études théoriques plus actuelles et lui conseille de rendre compte des essais de B. Croce sur l'interprétation et la critique de quelques concepts du marxisme. Le conseil aboutit à un compte-rendu favorable et détaillé, dans lequel le jeune Racca célèbre « l'interprétation pénétrante et géniale de Croce »⁹.

Il faut encourager ce jeune homme, dit en substance Pareto à Pantaleoni, et il faut se féliciter avec lui des progrès qu'il accomplit. « Lui dire que tu as été content du travail qu'il t'a envoyé n'est absolument pas inutile ! »¹⁰

Au début d'octobre 1898, Racca s'installe à Lausanne¹¹ et y commence une collaboration active avec Pareto. « Racca étudie, et il me semble un bon jeune homme. Je voudrais trouver le moyen de me retirer et de ne plus avoir de cours à donner »¹². Mais la situation de Racca demeure très précaire. Pareto lui fournit une petite aide, qui cependant ne suffit pas aux besoins d'un jeune homme seul dans une ville étrangère. Par l'intermédiaire d'Emanuele Sella, Racca s'adresse à Luigi Einaudi dans l'espoir que celui-ci lui procurera une collaboration rémunérée au quotidien « La Stampa », en qualité de correspondant de Lausanne. Malgré l'intervention d'Einaudi, le journal turinois ne donne pas suite à cette requête¹³. Néanmoins, une bonne entente s'établit entre Racca et lui à cette occasion, et Einaudi l'encourage à écrire des comptes-rendus pour la revue turinoise « La Riforma Sociale ». Racca finit par accepter cette offre et envoie à son correspondant de Turin un compte-rendu informatif sur un livre récemment paru traitant du système fiscal suisse¹⁴.

Le commerce intellectuel avec Pareto incite Racca à adopter une attitude très critique à l'égard du marxisme et du socialisme. Les initiatives de régénération du socialisme entreprises par F. S. Merlino entraînent son acquiescement et il se montre solidaire d'un certain réformisme graduel¹⁵,

⁹ V. Racca, *Nuove pubblicazioni*, in «Giornale degli Economisti», avril 1898, pp. 388-390, où il salue avec enthousiasme les «pénétrantes et géniales interprétations» marxistes de Croce.

¹⁰ *Op. cit.*, 28-2, p. 227 (13 juillet 1898), mais également p. 223 (20 juillet 1898).

¹¹ *Op. cit.*, 28-2, p. 236 (1 octobre 1898).

¹² *Op. cit.*, 28-2, p. 253 (14 décembre 1898), de même la lettre de Pantaleoni à N. Colajanni du 8 décembre 1898, dans *Democrazia e socialismo in Italia. Carteggi di Napoleoni Colajanni: 1878-1898*, publiés par S.M. Ganci, Milan, Feltrinelli, 1959, p. 341.

¹³ Archives de la Fondation Luigi Einaudi, Turin, Section «Correspondance» I. 2, lettres de V. Racca à L. Einaudi du 27 novembre et du 5 décembre 1898.

¹⁴ Le manuscrit se trouve aux archives de la Fondation Luigi Einaudi, Turin, Section «Documents» I. 3.

¹⁵ G.B. Furiozzi, *Sorel in Italia*, Messina-Firenze, D'Anna, 1975, p. 89 n. 2.

auquel ses fréquents voyages dans divers pays d'Europe donnent un souffle quasi cosmopolite¹⁶.

Cette attitude, naturellement, lui vaut une faveur encore plus grande de la part de Pareto, qui confie alors à Pantaleoni sa satisfaction d'une telle évolution intellectuelle et du fait « que Racca [je crois] aurait envie de me succéder. Je lui souhaite de réussir dans cette intention. C'est un jeune homme très studieux et très travailleur »¹⁷. Quand « il me remplacera »¹⁸, en janvier, il pourra se vouer exclusivement à l'étude de l'économie mathématique et à la rédaction de ses ouvrages théoriques.

Entre-temps, l'évolution des idées politiques de Racca s'était pratiquement achevée dans le sens d'un détachement critique vis-à-vis du socialisme. Et en effet, lorsque Einaudi envoie à Lausanne l'article *Les socialistes français en querelle* paru dans « La Stampa » du 16 septembre 1899, Racca lui écrit le 14 octobre¹⁹: « J'ai lu avec le plus vif plaisir votre article dans le numéro de la *Stampa* que vous avez envoyé au professeur Pareto; et avec d'autant plus de plaisir qu'il me confirme ce que me disait il y a quinze jours Giretti de la lente évolution vers le libéralisme absolu. »

Le jeune Racca se prépare à l'entreprise conseillée par Pareto avec diligence, mais non sans une sorte d'activisme fébrile²⁰. Il publie de nombreux comptes-rendus et rédige des articles sur les sujets les plus variés: les mouvements religieux²¹, les associations antérieures à l'origine des communes²², la libre concurrence²³, les statistiques de la dette hypothécaire en Italie²⁴ eu égard particulièrement à ses aspects productifs et improductifs.

A la fin du siècle, Racca remporte le concours proposé par le quotidien milanais « Il Secolo » pour un mémoire sur le marché du fer en Italie. Après avoir rapidement décrit les vicissitudes de l'industrie du fer en Italie, il analyse les effets du syndicat sur les consommateurs, les revendeurs et les producteurs eux-mêmes. Il attribue la naissance du syndicat du fer au protectionnisme douanier, contre lequel il décoche des traits

¹⁶ *Op. cit.*, 28-2, p. 266 (18 avril 1899).

¹⁷ *Op. cit.*, 28-2, p. 268 (29 avril 1899).

¹⁸ *Op. cit.*, 28-2, p. 279 (19 novembre 1899). Voir aussi p. 423 (4 décembre 1899).

¹⁹ Archives de la Fondation Luigi Einaudi, *cit.* [*supra* n. 13].

²⁰ V. Racca, *Nuove pubblicazioni*, in «Giornale degli Economisti», avril 1899, pp. 421-422; juillet 1899, p. 96; octobre 1899, pp. 389-391.

²¹ V. Racca, *Gli Avventisti del settimo giorno*, in «La Vita internazionale», 5 septembre 1899, pp. 138-141.

²² V. Racca, *Le associazioni in Italia prima delle origini del Comune*, Milan, Soc. Ed. Libr., 1899.

²³ V. Racca, *Libera concorrenza. Sindacato e monopolio (a proposito del recente sciopero inglese)*, in «Critica sociale», VIII-IX, 1898-1899, p. 53 ss.

²⁴ V. Racca, *Le statistiche del debito ipotecario in Italia e la loro attendibilità*, in «Giornale degli Economisti», mars 1900, pp. 268-280.

aigus. Il se dit dévoué au principe de la « libre initiative des citoyens » et à la règle « pas de privilège pour personne et pas de coercition pour quiconque ». L'abolition des taxes douanières détruira le syndicat pour les articles protégés²⁵.

Le mémoire révèle un auteur cultivé, qui sait comparer et apprécier les phénomènes économique-industriels, qui considère les hommes et leurs actions sans illusions ni jugements préconçus, et qui écrit une langue unie pour se faire comprendre de tous ses lecteurs. Racca met en forme les notes qu'il a rassemblées, sait les présenter d'excellente manière, mais il n'éprouve pas le besoin de généraliser ses observations et d'en déduire des théories.

En date du 1^{er} janvier 1900, Racca est nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud « suppléant » du professeur Pareto pour l'enseignement de l'économie politique, avec un traitement mensuel de 200 francs²⁶. Le 23 mars, suite à une protestation de Pareto touchant la parcimonie de la rémunération accordée à son collaborateur, le traitement reste fixé à 2400 francs par an, mais on concède à Racca le 50% des finances de cours versées par ses étudiants²⁷. Le Conseil d'Etat décide du même coup que la responsabilité des examens incombe néanmoins à Pareto²⁸.

Celui-ci trouve la solution inacceptable à tous les points de vue et menace dès lors de démissionner. Devant cette perspective, la Faculté de droit, à laquelle appartenait Pareto, insiste pour qu'on accepte ses demandes. Racca tiendrait le cours d'économie conformément aux décisions du 23 mars, tandis que Pareto ne donnerait qu'une leçon hebdomadaire de théorie économique, sans réduction de traitement. Les examens seraient de la compétence de Racca, mais Pareto en assumerait la haute surveillance.

Cette solution finit par prévaloir après divers échanges de vues. On hésite seulement encore sur le titre à attribuer à Racca. Certes, il démontre « intelligence et ardeur au travail », il pourra devenir un « économiste scientifique de valeur », mais il ne possède actuellement ni les titres ni les qualifications qui lui permettraient de devenir professeur extraordinaire, « ce qui, en fait, lui donnerait une espèce de droit de succession de M. Pareto ».

²⁵ V. Racca, *Il sindacato del ferro in Italia*, in « La riforma sociale », VI, 1899, pp. 1168-1214.

²⁶ Archives de l'Université de Lausanne, Procès-verbaux du Sénat et de la Commission universitaire, 1890-1910, vol. I, f. 138, séance du 23 novembre 1899.

²⁷ G. Busino, *Pareto e le autorità di Losanna*, in « Giornale degli Economisti e Annali di Economia », XXII, 1963, nos 3-4, pp. 260-393.

²⁸ Archives cantonales vaudoises, Lausanne, Dossiers du Département de l'Instruction publique et des Cultes, KXIII252 C1 (KXII 322b).

De ce fait, le 3 novembre, la Faculté propose au Conseil d'Etat de nommer Racca «chargé de cours», ou «professeur suppléant», ou encore «professeur adjoint». Le gouvernement vaudois se décide pour le titre de «professeur suppléant d'économie politique» le 21 novembre. Le 9 décembre, Racca donne son accord à cette désignation, tandis que Pareto avait donné le sien le 5 pour la part qui le concernait.

Le premier cours de Racca est consacré à la théorie générale de l'économie et à l'histoire des doctrines économiques²⁹. Ses intérêts, ses préoccupations sont ceux d'un historien économiste, avec des ouvertures marquées en direction de la sociologie et du droit. Les résultats contentent pleinement Pareto, qui s'en déclare satisfait³⁰.

Parallèlement à son activité didactique, Racca continue à s'occuper d'histoire économique et sociale. Il rédige divers articles sur les rapports du marxisme avec l'économie pure³¹ et soutient une polémique contre Benedetto Croce³², auquel il reproche de ne pas apporter de contribution substantielle au développement des sciences économiques, et surtout de ne pas comprendre qu'à l'époque moderne le progrès technique diminue la masse des profits tout en augmentant la quête par d'autres voies. Selon Racca, l'accroissement le plus rapide de la richesse et la diminution de la recherche du profit dépendraient de la quantité des capitaux disponibles et de l'intensité de la demande. Pareto apprécie beaucoup l'enseignement et les écrits de Racca, mais il commence à penser que son collaborateur dépense ses réserves d'énergie dans des domaines trop divers. C'est pourquoi il hésite longuement à lui demander de continuer les chroniques qu'il avait rédigées depuis environ une décennie pour l'annuaire parisien *Le marché financier* d'Arthur Raffalovich³³. Et pour fixer ses intérêts sur certains sujets d'étude, il lui propose de collaborer à son livre sur *Les systèmes socialistes*³⁴ et à divers petits travaux en relation avec l'enseignement de l'économie³⁵. Quand Pantaleoni abandonne la chaire genevoise et

²⁹ La liste des cours donnés par Racca se trouve dans *op. cit.*, 19, p. 87.

³⁰ *Op. cit.*, 19, p. 393 (6 octobre 1899) et p. 407 (29 août 1900).

³¹ Voir, par exemple, l'article rédigé au début du mois de mars 1899 dans lequel il discute le travail d'Umberto Benassi sur le sujet «De officio sindacis generalis civitatis, communis et populi Parmae», intitulé *Sul sindaco generale nella storia del Comune italiano (a proposito di una recente pubblicazione)*, in «Archivio storico per le Province Parmensi», vol. VIII, 1899-1900, pp. 1-14. Et du même, encore, *Recenti interpretazioni del marxismo*, in «Rivista italiana di sociologia», juillet 1899, pp. 476-482.

³² Aujourd'hui dans B. Croce, *Materialismo storico e economia marxistica*, Bari, Laterza, 9e éd., pp. 163-176.

³³ *Op. cit.*, 2, p. XXV, et 28-2, p. 301 (14 janvier 1900).

³⁴ *Op. cit.*, 28-2, p. 303 (2 février 1900).

³⁵ *Op. cit.*, 28-2, pp. 310-311 (17 mai 1900).

retourne en Italie³⁶, il lui propose de se faire remplacer par Racca³⁷, bien que celui-ci écrive d'innombrables comptes-rendus mais délaisse les travaux plus fondamentaux et plus substantiels³⁸. Pour libérer ce dernier de ses préoccupations d'ordre financier, il lui conseille de chercher une charge de cours de législation sociale, puis une autre de sciences financières. Mais le goût de Racca pour son travail de publiciste finit par l'emporter.

C'est ainsi que, peu à peu, la parfaite entente entre maître et disciple commence à se fêler. La goutte qui fera déborder le vase résulte d'une initiative peut-être inopportune. Racca suggère à Filippo Turati de se faire le promoteur d'une candidature de Pareto au Parlement à l'occasion des élections pour la 21^e législature.

Pareto en prend ombrage, et cela d'autant plus qu'il avait expliqué à son collaborateur en diverses occasions «les motifs pour lesquels il ne voulait être candidat ni maintenant ni jamais», et surtout lui avait exposé une théorie générale de la politique selon laquelle «les modes de l'action sur les hommes sont directement contraires à ceux de la découverte du vrai; et rien ne se fait pour mouvoir les hommes sans une foi, tandis que la science requiert le scepticisme... Il voulait probablement seulement m'expédier hors de Lausanne!». «Moi, à Racca, je n'ai fait que du bien, et il me suscite des tracasseries, tout en sachant parfaitement combien ce genre de chose me cause de soucis. Actuellement, je suis en train d'écrire ce livre qui paraîtra sous nos deux signatures! Et pour l'aider, je lui fais écrire un chapitre dont j'aviserai en note le lecteur qu'il est tout entier de lui et qui doit être d'un autre style puisqu'on reconnaîtra le mien dans les autres chapitres»³⁹. Et il se montre à ce point irrité qu'il reprend la plume le même jour pour récrire à Pantaleoni et lui répéter que Racca n'a pas le droit de parler comme il le fait⁴⁰, sinon en son propre nom. Il reconnaît toutefois que Racca sait bien l'économie politique et qu'il l'enseigne très bien⁴¹, ce qui l'incite à conclure: «Si seulement ce Racca pouvait se dépêcher d'acquérir la notoriété pour me permettre de me retirer définitivement!»⁴²

³⁶ G. Busino, *Matteo Pantaleoni et l'enseignement de l'économie politique à Genève au début du XXe siècle*, in «Cahiers Vilfredo Pareto», I, 1963, no 1, pp. 49-60.

³⁷ *Op. cit.*, 28-2, p. 315 (8 juillet 1900).

³⁸ On les trouve dans le «Giornale degli Economisti», mai 1900, pp. 499-500; juillet 1900, pp. 96 et 107-108; août 1900, pp. 200-202; octobre 1900, pp. 435-436.

³⁹ *Op. cit.*, 28-2, p. 320 et p. 321 (18 juillet 1900).

⁴⁰ *Op. cit.*, 28-2, pp. 321-322 (18 juillet 1900) et p. 325 (23 juillet 1900).

⁴¹ *Op. cit.*, 28-2, p. 342 (30 octobre 1900).

⁴² *Op. cit.*, 28-2, p. 344 (1 novembre 1900).

L'enseignement de Racca est très apprécié et Pareto lui confie de nouvelles tâches⁴³. Cependant ses connaissances en mathématiques sont faibles, aussi lui conseille-t-il de prendre des leçons auprès de Pasquale Boninsegni⁴⁴. Ces leçons ne réussissent qu'avec peine; en revanche, ses recherches historiques lui paraissent satisfaisantes. Exemple de ce goût pour l'histoire, l'article sur la suppression des congrégations religieuses et de la mainmorte en Italie⁴⁵.

De manière imprévue, la nostalgie de l'Italie s'empare de Racca. C'est pourquoi il décide de se mettre sur les rangs pour les postes universitaires mis au concours en Italie. Pareto est très sceptique. Il estime que l'échec probable de sa candidature aura des effets nuisibles à Lausanne, et cela précisément en un moment où la situation universitaire vaudoise était en train d'évoluer rapidement. «Ils commencent à lui vouloir du bien, et je suis persuadé que s'il continue à se bien comporter, ils lui donneront volontiers ma chaire dans deux ou trois ans. En attendant, je lui ai conseillé de se faire une chaire indépendante en donnant un cours sur la législation sociale»⁴⁶.

En septembre, l'ouvrage sur *Les systèmes socialistes* est terminé, «sauf le chapitre que doit faire Racca»⁴⁷. Au mois de février 1902, Pareto écrit à Pantaleoni qu'il a dû refaire la fin du chapitre IV (vol. I, pp. 200-219) sur le socialisme en Perse, sur les Hussites et les Anabaptistes, sur la révolte communiste de Naples et sur le chartisme, ainsi que le chapitre V sur les systèmes religieux (vol. I, pp. 220-262), œuvre de Racca. Malheureusement, ils ne sont pas très réussis «parce qu'un travail fait dans ces conditions manque d'unité»⁴⁸.

Quand la candidature de l'économiste de Cuneo à l'Université de Genève se dissipe⁴⁹, Racca espère pouvoir figurer parmi les favoris à la succession ouverte. Il conjure, il supplie Einaudi de le recommander aux autorités genevoises, voire de le proposer comme suppléant éventuel: «... Mon avenir *dépend de toi*, et j'espère que tu ne voudras pas prendre la

⁴³ Archives de l'Université de Lausanne, Procès-verbaux du Sénat et de la Commission universitaire, 1890-1910, vol. I, f. 166 et f. 169.

⁴⁴ *Op. cit.*, 28-2, p. 353 (6 janvier 1901).

⁴⁵ V. Racca, *La suppression des congrégations religieuses et l'expropriation de la mainmorte ecclésiastique en Italie*, in «Journal des économistes», mars 1901, pp. 321-343.

⁴⁶ *Op. cit.*, 28-2, p. 364 (16 juin 1901) et p. 368 (9 juillet 1901).

⁴⁷ *Op. cit.*, 28-2, pp. 374-375 (18 septembre 1901) et p. 376 (8 octobre 1901).

⁴⁸ *Op. cit.*, 28-2, p. 401 (15 février 1902).

⁴⁹ Einaudi avait été candidat à la chaire d'économie politique de la Faculté des lettres et sciences sociales de Genève. Voir là-dessus S. Stelling-Michaud et G. Busino, *Matériaux pour une histoire des sciences sociales à Genève (1873-1915)*, Genève, Droz, 1965, pp. 67-68.

responsabilité de le compromettre si gravement». «Je sais bien que si tu me proposes, j'ai 90% de probabilité de réussir, et si tu m'abandonnes, ma condition est désespérée, étant donné que Pareto et Pantaleoni, pour des raisons personnelles, ne veulent pas faire de proposition substantielle...»⁵⁰. Après quelques hésitations, Einaudi le recommande à Adrien Naville, mais sans succès. Racca n'a pas les titres suffisants pour obtenir une chaire d'économie politique et d'histoire économique. Il en prend acte avec beaucoup de dignité et se promet à lui-même comme il le promet à Einaudi de se consacrer à la rédaction d'un livre. Cette bonne résolution dure peu. Le besoin lancinant de se procurer des ressources financières le presse d'accepter de menus travaux qui ne lui laissent pas le temps nécessaire aux études scientifiques.

Entre-temps, comme il n'avait pas été possible de trouver un nouveau rédacteur et que cette tâche lui devenait absolument insupportable, Pareto s'était décidé à demander à Racca de rédiger les chroniques financières annuelles pour l'annuaire d'A. Raffalovich. La première parut en 1901⁵¹. La seconde est de 1903 et elle décrit excellemment la croissance économique de l'Italie⁵². La troisième analyse avec soin la ferme expansion des entreprises italiennes à l'étranger⁵³, tandis que la quatrième explique le fort ralentissement du développement économique et financier observable dans la péninsule⁵⁴. La cinquième poursuit l'analyse de la stagnation économique⁵⁵ et met en relief un fait apparemment étrange: malgré la crise, l'accroissement du bien-être et de la consommation dans toutes les classes sociales est un phénomène incontestable.

Rédigée cette fois directement en français, la dernière de ces chroniques financières célèbre les progrès économiques et sociaux rangés entre les plus extraordinaires qu'ait connus l'histoire de l'Italie unie⁵⁶. Le style de la chronique est vivant, l'observation, aiguë, le ton est celui d'un journaliste de talent. Au cours de cette période, Racca donne une pleine liberté à sa vocation de publiciste et à son goût du journalisme. Grâce à l'inter-

⁵⁰ Archives de la Fondation Luigi Einaudi, cit. [*supra* n. 13], cartes postales de V. Racca à L. Einaudi des 14 et 17 mai 1902.

⁵¹ V. Racca, *Italie*, in *Le marché financier en 1900-1901*, par A. Raffalovich, Paris, Guillaumin, 1901, pp. 573-606.

⁵² *Italie*, in *Le marché financier en 1902-1903*, pp. 824-846.

⁵³ *Italie*, in *Le marché financier en 1904-1905*, pp. 819-887 (paru aussi en opuscule séparé sous le titre *Les conditions économiques, politiques et sociales de l'Italie pendant 1904-1905*, Paris, Davy, 1905).

⁵⁴ *Italie*, in *Le marché financier en 1906-1907*, par A. Raffalovich, Paris, Alcan, 1907, pp. 667-719.

⁵⁵ *Italie*, in *Le marché financier*, par A. Raffalovich, vol. XVIII: 1908-1909, Paris, Alcan, 1909, pp. 487-521.

⁵⁶ *Italie*, in *Le marché financier*, vol. XX: 1910-1911, pp. 435-463.

vention, cette fois positive, d'Einaudi, il obtient au mois de novembre 1901 une collaboration rétribuée à la *Stampa*. Néanmoins, il ne lui envoie pas un seul article, parce qu'il est en proie à «la désillusion profonde de la nouvelle orientation du gouvernement italien ! Vous ne pouvez croire combien cela me fait mal de voir la solution socialisante de la question ferroviaire, le discours inconvenant qu'on a fait prononcer à la Couronne...»⁵⁷. Mais Einaudi insiste, l'encourage, l'éperonne et Racca se remet au travail. Il rédige des articles sur des sujets variés pour diverses revues⁵⁸, d'innombrables comptes-rendus sur les matières les plus disparates⁵⁹. Il intervient pour défendre Pantaleoni à l'occasion des scandales bancaires de Turin dans lesquels celui-ci se trouve impliqué⁶⁰. Il assume la rédaction mensuelle de la «Rassegna dei fatti economici e sociali» au cours du dernier semestre de 1903 dans le *Giornale degli Economisti*⁶¹.

Sur le conseil de Pareto, il réunit en un volume les essais de Georges Sorel sur le marxisme et les traduit en italien, avec une longue introduction dont une anticipation paraît en novembre dans la revue de Luigi Einaudi⁶², tandis que le volume verra le jour à la fin de l'année⁶³. Dans son introduction, Racca présente Sorel comme l'un des plus grands socialistes contemporains, comme l'un des esprits les plus aigus du temps, mais aussi comme l'un des plus paradoxaux. En effet, le Français critique durement les socialistes, mais il continue à chercher dans le socialisme les remèdes nécessaires pour forger une société meilleure. Pour Racca, Sorel est plus voisin de la pensée anarchiste que de la pensée socialiste. Sa méfiance à l'égard de l'Etat, dans les solutions collectivistes, sa passion de la liberté font partie de la tradition libertaire et non plus de la tradition socialiste.

⁵⁷ Archives de la Fondation Luigi Einaudi, cit. [*supra* n. 13], lettre de V. Racca à L. Einaudi du 25 mars 1902.

⁵⁸ V. Racca, *Il paradiso dei sociologi*, in «La vita internazionale», 20 avril 1903, pp. 246-247; *L'abolizione del matrimonio*, *ibid.*, 20 août 1903, pp. 484-488; «The American Institute of social service», in «Giornale degli Economisti», juillet 1903, pp. 69-72.

⁵⁹ Voir à ce propos «Giornale degli Economisti», décembre 1902, pp. 568-577; juin 1903, p. 579, et ainsi de suite jusqu'en 1907. De même in «Rivista italiana di sociologia», septembre-décembre 1902, pp. 675-676 et p. 707 et «La vita internazionale», 5 juin 1903, p. 348; 5 juillet 1903, pp. 413-414; 5 août 1903, pp. 476-477; 5 août 1904, p. 477; 5 septembre 1905, p. 405; 5 mai 1907, p. 215.

⁶⁰ V. Racca, *Sul caso Pantaleoni*, in «La vita internazionale», 5 septembre 1902, pp. 534-535, et *op. cit.* 28-2, p. 413 n. 8.

⁶¹ V. Racca, *Rassegna dei fatti economici e sociali*, in «Giornale degli Economisti», juillet 1903, pp. 75-81; août 1903, pp. 179-184; septembre 1903, pp. 278-283; octobre 1903, pp. 402-406; décembre 1903, pp. 598-603.

⁶² V. Racca, *Giorgio Sorel e il socialismo*, in «La riforma sociale», IX, 1902, pp. 993-1018.

⁶³ G. Sorel, *Saggi di critica del marxismo*, a cura e con prefazione di V. Racca, Milan-Palermo-Naples, Sandron, 1903 (la préface aux pp. VII-XLIII).

Semblablement à Pareto, Georges Sorel, selon Racca, se rend compte «qu'au milieu de la désagrégation générale d'une société en décomposition, ce n'est pas au socialisme que revient son héritage, mais à l'aristocratie intelligente, forte et sérieuse des travailleurs en cours de formation».

Si la traduction de Racca se montre fidèle à l'original, son interprétation «libertaire» de la pensée de Sorel suscite aussitôt la plus grande perplexité. Croce en parle sur un ton aigre-doux⁶⁴. Pareto ne fait pas de commentaire.

Au cours de la même période, Racca fait imprimer une étude très détaillée sur les pratiques d'arbitrage et de conciliation en usage en Italie⁶⁵. Cette étude révèle une fois de plus son goût pour l'histoire, pour la politique sociale, son intérêt prépondérant pour l'observation empirique, sa faible propension aux élaborations théoriques et aux constructions abstraites. Ces caractéristiques, au long de ces années, finissent par devenir insupportables à Pareto. La curiosité versatile de Racca, ses perpétuels voyages, son incapacité à travailler à fond un sujet pour en devenir le spécialiste heurtent toujours plus le vieux maître. Les dissentiments qui s'étaient accumulés au cours des tout derniers mois et l'impossibilité de discuter de leurs motifs font que la rupture entre les deux devient inéluctable, irréparable. L'occasion en sera fournie par l'un des nombreux voyages de Racca à l'étranger⁶⁶.

A peine l'année universitaire 1902-1903 terminée, Racca s'éloigne de Lausanne. A l'ouverture de la nouvelle année académique 1903-1904, il est toujours absent. Du milieu de juillet au milieu d'octobre, il n'a pas donné signe de vie.

Le 29 octobre, Racca écrit d'Athènes au doyen de la Faculté de droit une lettre postée à Raguse une semaine plus tard et arrivée à Lausanne le 8 novembre. Il y donne pour prétexte de son absence une grave maladie, qui ne lui permet pas de se mettre en route pendant deux à trois semaines encore⁶⁷. Averti, Pareto juge cette justification inacceptable et décide, dès le 8 novembre, de rompre les rapports avec son collaborateur. En conséquence, il demande au Conseil de Faculté de remplacer immédiate-

⁶⁴ G. Sorel, *Lettere a Benedetto Croce*. Introduzione a cura di S. Onufrio, Bari, De Donato, 1980, p. 106, et surtout *Lettres de Georges Sorel à Edouard Berth*. Première partie: 1904-1908. Introduction de Pierre Andreu, in «Cahiers Georges Sorel», 3, 1985, pp. 121-122 et p. 181. Voir aussi in «La critica», I, 1903, pp. 226-228, réimprimé in B. Croce, *Conversazioni critiche*, I, Bari, Laterza, 1950, pp. 282-285.

⁶⁵ V. Racca, *L'arbitrage et la conciliation en Italie*, in «Le Musée social, mémoires et documents», septembre 1903, no 3, pp. 249-263.

⁶⁶ Cf. à ce sujet *op. cit.* 19, pp. 500, 502, 503-504.

⁶⁷ Archives de l'Université de Lausanne, Procès-verbaux du Sénat et de la Commission universitaire, 1890-1910, vol. I, f. 240, séance du 1 décembre 1903.

ment Racca par Boninsegni. Le Conseil ratifie la proposition de Pareto et la transmet le 12, selon sa compétence, au Conseil d'Etat, qui, le 20 novembre, prend sa décision dans le sens souhaité.

Entre-temps, avant même que la décision du gouvernement ait été prise formellement, la Faculté avait demandé à Boninsegni de commencer à donner un cours d'économie⁶⁸.

Revenu à Lausanne le 11 décembre, Racca constate qu'il a été destitué sans qu'on y mette tellement les formes. Le 12, il écrit au Conseil de Faculté une longue lettre pour expliquer les raisons de son absence involontaire et pour lui rappeler qu'un licenciement immédiat est contraire aux engagements contractuels. Un préavis de trois mois aurait dû lui être notifié. Il exige, par conséquent, d'être réintégré dans son enseignement au moins jusqu'au 21 juillet 1904. Au cas où une telle solution serait impraticable, il propose un compromis: Boninsegni conserverait la suppléance en économie politique et lui, la charge des cours de législation sociale et de sciences financières. Naturellement, «on m'assurerait un revenu égal à celui que j'avais avec l'ancien arrangement». Enfin, il attire l'attention du Conseil sur le fait que n'importe quelle autre solution pourrait ruiner définitivement sa carrière.

Le Conseil se fait tirer l'oreille. Le 14 décembre, Racca s'adresse directement au Conseiller d'Etat chef du Département de l'Instruction publique. En vain. Le recteur et le doyen de la Faculté de droit, que le pauvre Racca interpelle à leur domicile, restent intraitables et le blâment de ramener le problème à une question d'argent. Ils l'accusent d'avoir quitté Lausanne pour occuper un poste de journaliste en Macédoine et de n'y être revenu qu'après s'être rendu compte que le nouveau poste ne valait pas l'ancien.

Verbales et écrites, les protestations de Racca ne modifient pas la situation. Le 20 décembre, il envoie au Conseil d'Etat une lettre de démission avec effet immédiat. Le 21, l'Université se borne à prendre acte de cette lettre. Peu avant Noël, Racca retourne en Italie, à Forlì. Avec l'aide de Pantaleoni, il tente de trouver une occupation. En attendant, il écrit des articles⁶⁹, donne des conférences, rédige des rapports que des organismes publics ou semi-publics lui demandent grâce aux pressions et aux recommandations de Pantaleoni.

Le 10 août 1905, il requiert son habilitation à une chaire de privat-docent en économie politique à la Faculté de droit de l'Université de Rome et demande à être dispensé de la leçon d'épreuve en raison de son

⁶⁸ *Ibid.*, f. 250.

⁶⁹ V. Racca, *La lotta tra l'Inghilterra e la Germania per il dominio del mondo*, in «*La riforma sociale*», XII, 1905, pp. 925-930.

expérience vaudoise⁷⁰. On nomme une commission *ad hoc*, dont le rapporteur est Pantaleoni. Dans l'attente de la décision finale, Racca collabore à des journaux et des revues dans lesquels il écrit des articles et des comptes-rendus sur différents sujets relevant des sciences humaines⁷¹. Et pour démontrer à la communauté universitaire que les différends lausannois appartiennent au passé, il fait paraître un portrait chaleureux et louangeur de Pareto, accompagné d'une notice biographique très détaillée.

En outre, sous le titre *Insegnamenti sociali dell'economia contemporanea. Degenerazione capitalista e degenerazione socialista*, il réunit, traduit et introduit divers articles de Georges Sorel parus ici et là⁷². Le 9 octobre 1906, Sorel écrit à Edouard Berth: «Racca a voulu tirer un coup de pistolet et se faire une réclame, au moyen d'une préface bruyante et dure pour les syndicalistes italiens, cela n'est pas sans me causer beaucoup d'ennuis». Pour éviter ces conséquences, il envoie donc une lettre à Enrico Leone, qui l'imprime dans le périodique *Il sindacato operaio*. Se sentant attaqué, Racca réagit par une autre lettre à la rédaction du quotidien socialiste, dans laquelle il cite une lettre de Sorel datée du 31 août: l'écrivain français y prenait acte du travail accompli par lui⁷³.

Son travail de journaliste se poursuit⁷⁴. Il établit des rapports pour le gouvernement russe sur l'action de l'Etat italien en faveur de l'agricul-

⁷⁰ Archivio centrale dello Stato, Rome, Ministère de l'Instruction publique, Direction générale de l'Instruction supérieure, Div. I, fascicules personnels des privat-docents, dossier 269.

⁷¹ Je cite pêle-mêle: compte-rendu de Sorel in «Revue générale de bibliographie française», 10 avril 1904, pp. 167-168; *A proposito della nazionalizzazione delle ferrovie in Svizzera*, in «Giornale degli Economisti», juin 1904, pp. 526-539; *La casa del pane*, *ibid.*, avril 1905, pp. 345-365; *Della utilità sociale di un istituto internazionale di agricoltura*, *ibid.*, mai 1905, pp. 490-494; *Quel che insegna l'affare Marzocco*, in «Il Regno», 3 juin 1905, pp. 20-21; *V. Pareto*, *ibid.*, 22 avril 1906, pp. 7-9.

⁷² *Insegnamenti...* Traduzione e prefazione di V. Racca, Milan-Palermo-Naples, Sandron, 1907, XXXII-398 pp. Publié tout d'abord en italien, le recueil ne paraîtra que beaucoup plus tard en français. Voir G. Sorel, *Lettere a Benedetto Croce*, cit. [*supra* n. 64], p. 141, et G.B. Furiozzi, *Sorel in Italia*, cit. [*supra* n. 15], pp. 212-214.

⁷³ La lettre est publiée in «Cahiers Georges Sorel», 3, 1985, pp. 121-122. Leone l'avait fait paraître le 30 septembre 1906, tandis que la réplique de Racca figure dans «Avanti!» le 5 octobre 1910.

⁷⁴ V. Racca *Dum Algecirae consulitur*, in «La vita internazionale», 20 février 1906, pp. 73-75; *Esiste un pericolo pangermanista?*, *ibid.*, 20 mars 1906, pp. 121-123; *Intorno alla Triplice*, *ibid.*, 20 avril 1906, pp. 169-171; *L'Italia si riavvicina all'Austria?*, *ibid.*, 20 mai 1906, pp. 220-226; *Luci e ombre ad Oriente*, *ibid.*, 20 juin 1906, pp. 267-269; *È dall'America che ci viene la luce!*, *ibid.*, 5 juillet 1906, pp. 298-299; *Omero e l'Albania*, *ibid.*, pp. 353-357; *Esiste un pericolo austriaco?*, *ibid.*, 5 janvier 1907, pp. 1-3; *La nuova Austria*, *ibid.*, 5 mai 1907, pp. 196-198; *Da Desio e Semmering*, *ibid.*, 5 septembre 1907, pp. 401-402.

ture; il rédige des études sur la législation sociale comparée pour le compte du «Musée social» de Paris et de l'«American Institute of Social Service»; il collabore d'autre part avec l'Office du Travail du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce pendant la période au cours de laquelle le ministère Sonnino succède au ministère Fortis, et le ministère Giolitti au ministère Sonnino.

Le 9 mars 1907, Racca est nommé privat-docent d'économie politique en titre à l'Université de Rome. A cette époque, il tente de se rapprocher de Pareto, mais celui-ci fait savoir qu'«il n'a, ni ne veut avoir, de relations avec Racca»⁷⁵.

La collaboration avec les journaux devenant toujours plus précaire, Racca décide de s'expatrier. Ayant épousé en 1915 Maria Cesarina Ravetta, de laquelle il aura un fils, Romulus Hugh, le 25 mars 1927, il trouve un poste de professeur assistant de langue et de littérature italiennes au Washington Square College qu'il occupera de 1914 à 1918⁷⁶. Pendant deux ans, en 1917 et 1918, il est commissaire des «Boy Scouts of America» et directeur de la «Roman Legion of America». En 1918, il devient collaborateur du Département de la Guerre du gouvernement américain et est envoyé en Europe comme agent officiel de liaison. En 1920, il est en Italie comme membre de la commission du Département américain de la Guerre pour la liquidation des affaires liées à la guerre. Il reprend sa collaboration au périodique milanais *La vita internazionale* fondé par le lauréat du prix Nobel Moneta et tente d'expliquer aux lecteurs italiens les fondements de la politique américaine⁷⁷. Pendant les vacances d'été, il retourne régulièrement en Italie, y rencontre des amis et rend visite à Einaudi, ainsi qu'en font foi sa correspondance avec celui-ci jusqu'en 1928 et d'autres documents pour les années suivantes. En Amérique, il vit de son activité de publiciste et de ses travaux d'expert des affaires italiennes. En 1916 déjà, il avait collaboré au Comité pour l'étude de la criminalité et de l'immigration de l'«American Institute of Criminal Law and Criminology»⁷⁸; en 1923, il avait été consultant du «Legislative Committee to

⁷⁵ *Op. cit.*, 19, p. 500 (3 juillet 1907).

⁷⁶ Cf. «New York University Bulletin», 1914-1915, pp. 281-282 et 368; 1915-1916, pp. 305 et 425; 1916-1917, p. 276; 1917-1918, p. 249.

⁷⁷ V. Racca, *Il fiore di civiltà. Impressioni bordolesi*, in «La vita internazionale», 5 janvier 1908, pp. 3-6; *Per un'opinione pubblica e per una politica paneuropea*, *ibid.*, 5 janvier 1910, pp. 11-14; *Con o senza gli Stati Uniti*, *ibid.*, 20 mars 1920, pp. 121-124; *Come gli Stati Uniti parteciparono alla guerra europea*, *ibid.*, 5 juin 1920, pp. 268-270; *Gli Stati Uniti o Woodrow Wilson?*, *ibid.*, 20 juillet 1920, pp. 361-366.

⁷⁸ Voir les données publiées dans le «Journal of The Institute of Criminal Law and Criminology», vol. 7, 1916-1917, p. 135.

Investigate the Exploitation of Immigrants» de l'Etat de New York, et en 1929 il recueillait pour le compte du Dr W.I. Thomas, de l'Ecole de Criminologie de l'Université de Columbia, un matériel des plus considérables sur les comportements déviants des immigrés en Amérique⁷⁹.

Depuis le jour où il avait obtenu le titre de privat-docent à l'Université de Rome, Racca n'avait pu donner les cours prévus dans sa charge, étant donné ses fonctions américaines. Aussi, le 18 janvier 1927, le recteur propose-t-il de le démettre de celle-ci «parce qu'il n'a pas répondu aux circulaires qui l'invitaient à justifier le fait qu'il n'y avait pas exercé d'activité»⁸⁰.

Augusto Turati, secrétaire du Parti National Fasciste, écrit le 19 septembre 1928 à Giuseppe Belluzzo, ministre de l'Instruction Publique, pour lui communiquer que Racca demeure habituellement en Amérique et qu'il ne peut, par conséquent, donner des cours réguliers dans l'Athénée romain. «Etant donné que Racca déploie en Amérique une propagande remarquable sur l'italianité et que son titre académique de l'Université Royale de Rome lui est utile, sinon nécessaire, je te serais reconnaissant si tu pouvais rendre permanent le titre de privat-docent qu'il devrait perdre sans cela»⁸¹.

Le 9 avril, le ministre demande l'avis de son collègue des Affaires Etrangères. Celui-ci lui fait savoir le 7 août que Racca a été occupé en 1924 comme rédacteur du quotidien new-yorkais *American Courier* et qu'il s'est démis de cette charge vers la fin de la même année, date après laquelle les autorités diplomatiques italiennes auraient perdu sa trace. L'intervention du ministre bloque la mesure prise par les autorités académiques et Racca obtient la confirmation de son titre sans l'obligation correspondante de donner des cours à l'Université de Rome.

Nous retrouvons Racca, de 1930 à 1935, chercheur associé avec le rang de professeur de sciences sociales à l'«Institute of Human Relations» de l'Université d'Yale. Là, sous la direction du professeur Mark A. May, il recueille des données sur la délinquance juvénile à travers un questionnaire distribué à 250 personnes. En outre, il réunit une documentation importante sur les processus d'intégration et d'inadaptation auxquels sont sujets tous les immigrants en Amérique. La politique réformiste du président

⁷⁹ Yale University Library, Manuscripts and Archives, New Haven, Connecticut, YRG 37-V, Institute of Human Relations. Toute la documentation relative à Racca pour la période 1929-1946 a été tirée des archives de l'Institute of Human Relations conservées dans le département des manuscrits et aux archives de la Bibliothèque de l'Université d'Yale. Le texte fait exclusivement référence à ces documents et à ceux conservés dans les papiers de Luigi Einaudi.

⁸⁰ Archivio centrale dello Stato, Rome, cit [*supra* n. 70].

⁸¹ *Ibidem*.

Franklin D. Roosevelt (abandon de la parité de l'or en avril 1933, fermeture des banques, interdiction d'exporter et de thésauriser l'or et les valeurs, dévaluation du dollar, réforme agraire, création de la Tennessee Valley Authority et promulgation du National Industrial Recovery Act) déconcertent et choquent Racca. Le 10 novembre 1933, il écrit à ce sujet à Einaudi dans les termes suivants: «Personne ne comprend rien à la politique monétaire du Président; la plupart des gens sont épouvantés et craignent la fin du monde; mais je ne crois pas que le bon sens américain permettra de pousser une expérience stupide jusqu'à la ruine générale. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'écoulera bien quelques années avant que le peuple américain ne donne encore une fois à l'un de ses présidents des pouvoirs semi-dictatoriaux. Ce sont ces pouvoirs qui ont permis à des visionnaires discrédités en matière monétaire de *bourrer le crâne*⁸² d'une seule personne, qui se moque bien de la condamnation qu'elle inflige à 120 millions de citoyens; mais cette personne est la seule qui compte en ce moment... Toutefois, elle est connue pour son bon sens en général, et le peuple américain ne se laisse pas si facilement mener par le bout du nez; si tu ajoutes à cela que le monde économique est entièrement opposé aux expériences dangereuses du Président, tu vois qu'il ne se passera pas beaucoup de temps jusqu'à ce que la barque se redresse»⁸³.

Au début de 1934, Racca tente de faire inviter Einaudi à l'Université d'Yale pour une série de leçons. La situation financière de l'Université est difficile, mais «d'un côté existe le désir d'apaiser Rome après avoir fait venir Salvemini. Et, pour les raisons que tu sais, il n'y a pas grande probabilité pour qu'on aille à l'extrémité tout à fait opposée. Tu es très connu ici, et très favorablement, si bien que la question de la personne ne sera pas non plus soulevée»⁸⁴. Le 13 avril 1934, informant Einaudi de l'avancement de ce projet, Racca revient sur le «New Deal»: «Dans les réformes révolutionnaires du Président américain, on fait machine arrière à toute force; soit parce qu'il voit approcher la «Recovery» de manière indiscutable, soit parce que, en conséquence, il reprend courage, soit parce qu'on constate que ces réformes retardent le retour à une vie normale au lieu de le favoriser, le peuple ne veut plus rien savoir du socialisme d'Etat, etc. Les fameux Codes seront lettre morte avant la fin de la vie expérimentale qui leur a été assignée. La seule chose qui restera, malheureusement, c'est la dévaluation du dollar, de laquelle personne encore ne s'est plaint parce que ses effets sur les prix sont quasi nuls. A ce propos, comment vois-tu la situation des monnaies d'or européennes? Comment ces

⁸² En français dans le texte.

⁸³ Archives de la Fondation Luigi Einaudi, cit. [*supra* n. 13].

⁸⁴ *Ibidem*.

nations peuvent-elles voir tuer leur commerce d'exportation sans penser que la dépréciation de leurs monnaies serait une porte de sortie? Elle peut être une réforme très douloureuse, mais je ne vois pas comment on peut l'éviter, à la longue, maintenant que le sterling et le dollar sont descendus au niveau que tu sais». Après cela, il propose à Einaudi un article «plutôt journalistique» sur le «New Deal» et sur ce qu'il signifie réellement pour la vie de l'Amérique⁸⁵.

Einaudi accepte la proposition et publie dans *La Riforma sociale* de 1934 un article de Racca intitulé «New Deal rooseveltien»⁸⁶. Dans la première partie, celui-ci explique «en quoi il consiste», tandis qu'il en énumère dans la seconde partie «les effets».

À la fin de 1934, la recherche dont il avait été chargé peut être considérée comme terminée. Racca rédige un rapport sous le titre *Social Life of the American-Born offspring of the Foreign-Born Population Living in a Section of New Haven with a high Juvenile Criminality*⁸⁷.

Au mois de mai 1935, l'«Institute of Human Relations» réduit ses programmes de recherche et communique à Racca que sa collaboration prendra fin sitôt achevées sa traduction en anglais des écrits sociologiques de Pitre et une étude sur ce folkloriste sicilien. Dès ce moment, il recherche avec anxiété un emploi. Entre 1936 et 1937, il vit de petits travaux de rédaction, fonctionnant comme interprète dans les services d'assistance sociale et donnant des consultations aux services publics sur des questions en rapport avec la situation des émigrés italiens. Finalement, en 1938, il est nommé professeur d'économie et de langues modernes au Larson Junior College à New Haven dans le Connecticut.

C'est au cours de cette période qu'il écrit le long article consacré au «New Deal» de Roosevelt dont il a été question plus haut et qui est la première présentation détaillée de la politique réformiste américaine parue en Italie.

À l'occasion de la sortie de presse en Amérique de la traduction anglaise du *Traité de sociologie générale*, il publie ses souvenirs personnels sur les années de sa collaboration avec Pareto⁸⁸. Empreints d'équilibre et de sérénité, ceux-ci laissent percevoir l'admiration de l'élève pour le Maître, mais aussi ses réticences à l'égard du monde pur et raréfié de la science. Son goût pour la vie réelle, pour les activités quotidiennes, pour les solutions efficaces l'éloignaient de l'homme Pareto.

⁸⁵ *Ibidem*.

⁸⁶ V. Racca, *II «New Deal» rooseveltiano: gli effetti*, in «La riforma sociale», 41, 1934, pp. 433-487.

⁸⁷ Le manuscrit se trouve dans les archives de l'Université d'Yale, cit. [*supra* n. 79].

⁸⁸ V. Racca, *Working with Pareto*, in «The Virginia Quarterly Review», juillet 1935, pp. 375-382, réimprimé in «Revue européenne des sciences sociales», XVI, 1978, no 43, pp. 163-168.

En 1943-1944, il est appelé comme «visiting lecturer» à Princeton, et en 1944-1945, il est éditeur de la section italienne de l'Office of War Information, N.Y.C.⁸⁹.

Il se rend en Italie à la fin de la guerre et reprend contact avec Einaudi dans le but d'obtenir son appui en vue d'une édition des écrits et des lettres de Filippo Mazzei, ainsi que son soutien pour un plan conçu par lui, «très ingénieux et accueilli très favorablement par les sociétés d'assurances, selon lequel leurs immenses garanties seraient utilisées pour la construction de centaines de milliers de chambres de logements populaires, en investissant les immenses *dépôts de lires américaines bloqués dans ce pays*»⁹⁰. Einaudi l'invite à étudier à fond ces deux projets et à lui présenter une documentation adéquate. Entre février 1949 et juillet 1951, Racca parle de ceux-ci à beaucoup de gens et obtient des accords de principe. Le 3 juillet 1951, il envoie au président de la République un plan pour la création d'une «Financing and Investing Corporation for the Reconstruction of Italy», avec un capital d'au moins 200 millions de dollars américains. Le produit de la vente des obligations émises par cette Corporation et vendues en Amérique devait être donné à un Institut à créer pour la reconstruction de l'Italie. Einaudi, tout en appréciant les intentions de l'auteur de ce plan, tergiverse, le lui renvoie, demande des garanties politiques. C'est ainsi que la proposition de Racca tombe dans l'oubli.

Vers la fin de 1954, Racca reprend contact avec Einaudi et lui demande son appui pour mettre en lumière — «in splendida luce» — Filippo Mazzei et «son habileté et son activité extraordinaires». Mais ce projet ne sera pas davantage réalisé.

On ne trouve plus, dès lors, de traces marquantes de Racca. Il meurt le 3 mai 1957 à Branford, dans l'Etat du Connecticut. De tous les collaborateurs de Pareto, il fut le plus discret, le moins turbulent. Il se rendit rapidement compte que le voisinage d'un grand homme ne détermine pas toujours une vocation. C'est pourquoi il n'en conçut pas de rancœur et construisit sa vie selon des règles plus en rapport avec ses qualités propres et ses espérances.

⁸⁹ Université de Princeton, Seeley G. Mudd Manuscript Library, University Archives, Faculty Biographical Records, *sub* V.R.

⁹⁰ Archives de la Fondation Luigi Einaudi, cit. [*supra* n. 13].

TABLE DES MATIÈRES

En guise de prélude <i>par Giovanni Busino</i>	1
Léon Walras : théorie et politique économiques <i>par Pascal Bridel</i>	11
Vilfredo Pareto à travers sa correspondance <i>par Giovanni Busino</i>	29
Le successeur de Walras et de Pareto : Pasquale Boninsegni <i>par Giovanni Busino</i>	83
Vittorio Racca (1876-1957) <i>par Giovanni Busino</i>	95

ÉTUDES ET DOCUMENTS
POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

- I. *La bibliothèque de MM. les étudiants de l'Académie de Lausanne*, par Betty Lugrin, 1943.
- II. *Inauguration du buste de M. Arnold Reymond, œuvre de François L. Simecek, à l'Aula de l'Université*, le 16 décembre 1944.
- III. *Collation du grade de Docteur ès Lettres Honoris Causa à Monsieur Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes de 1931 à 1946, à la Salle du Sénat de l'Université*, le 27 avril 1946.
- IV. *Hommage à Grotius*, 1946.
- V. *L'Académie de Lausanne au XVI^e siècle. Leges Scholae Lausannensis 1547*. Lettres et documents inédits publiés et annotés par Louis Junod et Henri Meylan, 1947.
- VI. *Melegari à l'Académie de Lausanne*, par Giovanni Ferretti, 1949.
- VII. *Pareto (1848-1923). Le savant et l'homme*, par G.H. Bousquet, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Alger, 1960.
- VIII. *Catalogue des manuscrits d'Abraham Ruchat*, par Catherine Santschi et Charles Roth, 1971.
- IX. *L'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne*, par Jean Hugli, 1973.
- X. *Mémoires inédits de D.-A. Fornallaz*, publiés avec une introduction, des notes et des appendices par Louis Junod, 1976.
- XI. *La Haute Ecole de Lausanne, 1537-1937*. Esquisse historique publiée à l'occasion de son quatrième centenaire par Henri Meylan. Seconde édition, 1986.
- XII. *Ecoles et vie intellectuelle à Lausanne au Moyen Age*, textes réunis par Agostino Paravicini, 1987.
- XIII. *Le latin à l'Académie de Lausanne du XVI^e au XX^e siècle*, par Jean-Pierre Borle, 1987.
- XIV. *Le coup d'état académique du 2 décembre 1846*, par Nathalie Gardiol, 1987.
- XV. *L'Ancienne Académie de Lausanne. Innovation et tradition dans l'architecture scolaire du XVI^e siècle*, par Brigitte Pradervand-Amiet, 1987.
- XVI. *L'aula du Palais de Rumine : le décor de Louis Rivier*, par Patrick Schaefer, 1987.
- XVII. *Les portraits professoraux de la Salle du Sénat, Palais de Rumine*, par Françoise Belperrin et Patrick Schaefer, 1987.

- XVIII. *Histoire des sociétés d'étudiants à Lausanne*, par Olivier Meuwly, 1987.
- XIX. *La philosophie dans la Haute Ecole de Lausanne*, par Daniel Christoff, Gabriel Widmer, André-Jean Voelke et Pierre Javet, 1987.
- XX. *Histoire de l'histoire ancienne et de l'archéologie à l'Université de Lausanne, 1537-1987*, par Anne Bielman, 1987.
- XXI. *L'éveil médical vaudois, 1750-1850. Auguste Tissot, Jean-André Venel, Mathias Mayor*, par Antoinette Emch-Dériaz, Eugène Olivier et Jean Charles Biaudet. Etudes réunies par Guy Saudan, 1987.
- XXII. *L'enseignement du droit aux XVIII^e et XIX^e siècles*, par Jean-François Poudret, Philippe Conod, Jacques Haldy et Willy Heim, 1987.
- XXIII. *L'Ecole de Lausanne, de Léon Walras à Pasquale Boninsegni*, par Giovanni Busino et Pascal Bridel, 1987.
- XXIV. *L'Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne, 1892-1987*, par Catherine Saugy, 1987.
- XXV. *L'Université dans la cité*, par Antonio Cunha, Claudine Delapierre et Jean-Christian Lambelet, 1987.
- XXVI. *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat h.c. attribué à Benito Mussolini en 1937*, par Olivier Robert, 1987.

COLLECTION « COURS GÉNÉRAL PUBLIC »
(Editions Payot, Lausanne)

- La parole*. Cours général public 1980-81.
- Visages de l'informatique*. Cours général public 1981-82.
- L'homme face à son histoire*. Cours général public 1982-83.
- L'homme dans la ville*. Cours général public 1983-84.
- Le phénomène de la mode*. Cours général public 1984-85.
- Sciences et racisme*. Cours général public 1985-86.

Achevé d'imprimer
en juin 1987
par les Presses Centrales Lausanne S.A.
à Lausanne

MC COMPOSITION – PUIDOUX

Ecole de Lausanne: les quatre études consacrées à Léon Walras, Vilfredo Pareto, Vittorio Racca et Pasquale Boninsegni fixent la trame historique d'un enseignement auquel la renommée a attaché pour toujours et partout dans le monde le nom de la capitale vaudoise. Montrer pourquoi l'économie politique promue par Walras au rang de science mathématique à la fois mérite légitimement ce titre et n'en demeure pas moins, par sa nature, étrangère à la réalité des échanges économiques, tel est le pari paradoxal tenu par Pascal Bridel, tandis que Giovanni Busino suit à travers la correspondance du successeur de Walras l'itinéraire qui le conduit à dépasser cette contradiction dans l'étude des mécanismes réglant l'évolution des sociétés. Dans le sillage de Pareto, deux émules d'inégale stature, dont le professeur Busino dresse les portraits intellectuels et moraux sur la base d'une documentation largement inédite: Racca, journaliste, essayiste, fourvoyé temporairement dans une charge de cours qui ne répond pas à ses aspirations, et Boninsegni, que ses ambitions politiques pousseront à faire octroyer par l'Université de Lausanne un doctorat honoris causa à Mussolini en 1937.

Il appartenait aux titulaires actuels des chaires d'économie politique et de sociologie fondées dans l'Ecole de Lausanne d'en retracer l'histoire, chacun à sa manière. Mais dans les chapitres qu'ils y ont dédiés se profilent en filigrane les définitions qu'ils donnent aujourd'hui à leurs disciplines, et ce n'est pas le moindre intérêt de leur contribution.